



VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE À L'ENCONTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS :

Une boîte à outils à l'attention des acteurs
de la protection de l'enfance





REMERCIEMENTS

Childfund International est une organisation non gouvernementale qui œuvre pour le développement des enfants, dont la mission est d'aider les enfants démunis, exclus et vulnérables à avoir la capacité d'améliorer leur vie et l'opportunité de devenir de jeunes adultes, des parents et des leaders dans leurs communautés. ChildFund existe également pour promouvoir les sociétés dont les personnes et les institutions participent à la valorisation, la protection et l'évolution de la valeur et des droits des enfants.

La Commission des femmes pour les réfugiés (WRC) vise à améliorer la vie et protéger les droits des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par conflits et les crises. WRC étudie leurs besoins, identifie des solutions et plaide en faveur des programmes et des politiques permettant de renforcer leurs capacités d'adaptation et de produire un changement au sein des pratiques d'aide humanitaire.

ChildFund a commandé la production de cette boîte à outils, qui a été conçue et pilotée en partenariat avec la Commission des femmes pour les réfugiés. Emma Pearce, chargée de programme principale sur le handicap à la WRC, a réalisé les recherches et a rédigé cette boîte à outils, avec les contributions et les commentaires de : Kathryn Paik, Responsable du programme pour les Adolescentes, WRC ; Danielle Roth, Spécialiste technique, Genre et jeunesse, ChildFund ; Jessica Izquierdo, Conseillère technique pour la Santé, ChildFund ; Carmen Madriñán, Conseillère principale pour la protection de l'enfance, ChildFund ; Tigist Tarekegn, Responsable du programme pour le développement des enfants et des femmes, ChildFund Éthiopie ; et Dale Buscher, Directeur principal des programmes, WRC. Le rapport a été conçu par Diana Quick et Joshua Julian.

Nous remercions Childfund Éthiopie et ses partenaires locaux pour leur participation à ce projet. Nous remercions tout particulièrement le personnel de Sheger CFDCS qui a joué un rôle central dans le pilotage des outils participatifs dirigés par les enfants et les jeunes, et Elena Jenkin, chercheuse à l'Institut Alfred Deakin pour la citoyenneté et la mondialisation pour avoir partagé les outils et les ressources qui ont été adaptés à ce projet. Pour plus d'informations sur la participation des enfants handicapés à la recherche, veuillez consulter *[Voices of children with disability: Inclusive practice for research](#)*.

Enfin, ChildFund International et la Commission des femmes pour les réfugiés expriment enfin leur profonde reconnaissance aux filles, aux garçons, aux jeunes femmes et hommes handicapés et à leurs familles qui ont partagé un temps précieux, leurs points de vue et leurs idées pour le changement tout au long de ce projet.

Photographie de couverture : © Emma Pearce/WRC

© 2016

ChildFund International
2821 Emerywood Parkway
Richmond, Virginia 23294-3725 ÉTATS-UNIS
global@childfund.org
www.childfund.org

Commission des femmes pour les réfugiés
122 East 42nd Street, New York, NY 10168-1289
t. 212.551.3115
info@wrcommission.org
womensrefugeecommission.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
PARTIE 1 : PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES.....	3
PRINCIPES D'INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS	3
LIGNES DIRECTRICES À L'ATTENTION DU PERSONNEL DU PROGRAMME	5
PARTIE 2 : OUTILS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'INCLUSION DU HANDICAP DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA VBG.....	7
OUTIL N°2 : LA VBG ET LES ENFANTS HANDICAPÉS – UN MODULE DE FORMATION	12
OUTIL N°3 : OUTILS DE RÉFLEXION À L'ATTENTION DU PERSONNEL	28
PARTIE 3 : ÉVALUATION PARTICIPATIVE À L'INITIATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES	30
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR L'INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS DANS LES ÉVALUATIONS DE LA VBG	31
OUTIL N°1 : MESSAGES DE SENSIBILISATION POUR LA COMMUNAUTÉ	37
OUTIL N°2 : SÉANCE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS POTENTIELS	38
OUTIL N°3 : DISCUSSIONS DE GROUPE AVEC LES PARENTS ET LES AIDANTS DES ENFANTS HANDICAPÉS	40
OUTIL N°4 : ACTIVITÉS PARTICIPATIVES AVEC DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS	45
Activités de groupe	45
Guide de discussion.....	49
OUTIL N°5 : LISTE DE CONTRÔLE POUR LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET LES OBSERVATIONS	51
OUTIL N° 6 : ATELIER COMMUNAUTAIRE	55
OUTIL N°7 : ÉVALUATION - RÉCITS DU CHANGEMENT	58
BOÎTE À OUTILS DE COMMUNICATION	64
Dessins et illustrations	64
La Photothèque.....	65
La Bibliothèque sonore	66
La Photographie	68
La Visite guidée	69
L'Histoire dans un sac	71
ANNEXES	73

INTRODUCTION

Les enfants handicapés sont ceux qui présentent « des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »¹ Des études suggèrent que les enfants handicapés sont exposés à un risque plus élevé de violence physique et sexuelle que les enfants non handicapés.² Ils peuvent être cachés dans les communautés en raison de la stigmatisation et de la discrimination, et exclus de l'école et des autres possibilités d'éducation. Les adolescents et les adolescentes handicapés, en particulier ceux qui souffrent de handicap intellectuel, peuvent être exclus des activités qui améliorent leurs connaissances sur la violence, le sexe et les relations saines, ainsi que des réseaux de pairs qui peuvent les protéger contre la violence.³ Les filles, les garçons, les jeunes filles, et les jeunes hommes handicapés ont une vision unique des problèmes cruciaux qui façonnent leur vie quotidienne et les obstacles auxquels ils sont confrontés. Ils possèdent également une variété de compétences et de capacités leur permettant de contribuer aux programmes pour les enfants et les jeunes, mais ils sont rarement consultés dans la conception et la planification des programmes.

Pour combler cette lacune, ChildFund International a commandé l'élaboration de cette Boîte à outils, intitulée *Violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés : Une boîte à outils à l'attention des acteurs de la protection de l'enfance*. ChildFund et la Commission des femmes pour les réfugiés ont collaboré afin de concevoir et de piloter des outils participatifs utilisés principalement par le personnel et les partenaires de ChildFund. Ces outils peuvent également être utiles pour un large éventail d'acteurs engagés dans la protection de l'enfance, la prévention et la réponse aux VBG et pour les programmes de participation des jeunes dans les contextes du développement et de l'humanitaire. Cette boîte à outils a été mise au point en Éthiopie, où les outils ont été expérimentés, avec la contribution et la participation du personnel et des partenaires de ChildFund, ainsi qu'avec des enfants et des jeunes handicapés et non handicapés.

Cette boîte à outils a été conçue pour réfléchir et répondre aux besoins de renforcement des capacités du personnel en matière d'intégration du handicap ; identifier les besoins de prévention de la violence basée sur le genre (VBG) et la réponse aux besoins des enfants et des jeunes handicapés ; et favoriser leur participation à la planification et à la mise en œuvre d'activités visant à prévenir et à réduire les risques de violence. Veuillez consulter l'Annexe 1 : Méthodologie⁶ pilote pour lire le résumé de la méthodologie utilisée pour concevoir, piloter et évaluer les outils.

La boîte à outils est composée de trois parties :

- **Partie 1** : Principes et lignes directrices pour l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans les programmes de lutte contre la VBG.
- **Partie 2** : Outils de renforcement des capacités à l'attention du personnel et des partenaires sur l'inclusion du handicap dans les programmes de lutte contre la VBG.
- **Partie 3** : Outils participatifs pour les enfants et les jeunes afin de recueillir des informations sur les préoccupations des enfants handicapés en matière de VBG et encourager leur participation à des programmes et activités communautaires.

Ces outils sont conçus pour compléter les directives et les outils existants de ChildFund sur la planification des programmes participatifs et la prévention et la réponse aux VBG, y compris :

- [We've got something to say! Promoting Child and Youth Agency: A facilitator's guide](#)
- [We've got something to say! Talking to Youth about Leadership, Livelihoods, and Health](#)
- [Child- and Youth-friendly Participatory Action Research Toolkit](#)
- [Conceptual framework on gender-based violence against children⁶](#)
- [Take action! Child- and youth-centered VBG prevention toolkit](#)

Le personnel de ChildFund, ses partenaires et les autres intervenants sont invités à adapter ces outils à leurs propres programmes et contextes, et à intégrer des éléments dans le renforcement des capacités standard et la planification des programmes participatifs sur la VBG.

1 Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées (Genève : Nations Unies, 2006).

2 UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2013 : Les enfants handicapés* (New York: UNICEF, 2013).

3 Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, "I see that it is possible": *Building capacity for disability inclusion in gender-based violence programming [Je vois que cela est possible: Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires]* (New York: WRC, 2015). http://wrc.ms/disability_VBG

4 Les enfants sont définis comme toutes les personnes âgées de 0 à 18 ans et les jeunes gens (ou les jeunes) comme toutes les personnes âgées de 15 à 24 ans.

5 <https://www.womenrefugeecommission.org/disabilities/resources/1290-youth-disabilities-toolkit-methodology>

6 Pour accéder à ces ressources supplémentaires, veuillez contacter ChildFund à l'adresse global@childfund.org

PARTIE 1 : PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES POUR L'INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA VBG.

ChildFund International s'intéresse plus particulièrement à la promotion des droits des enfants les plus démunis, exclus et vulnérables, ce qui suppose que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés soient représentés de manière appropriée dans tous les programmes et activités, y compris ceux qui traitent de la protection de l'enfance et de la VBG. Le cadre de ChildFund pour le développement accorde la priorité à l'enfant et son autonomie tout au long du cycle des programmes, depuis l'évaluation, la conception et l'exécution au suivi et à l'évaluation. De même, la Commission des femmes réfugiées place les enfants et les jeunes handicapés au centre des programmes humanitaires et de plaidoyer, en travaillant avec eux en tant que partenaires pour identifier les préoccupations et les risques liés à la protection, et explorer leurs idées de changement. La recherche opérationnelle et participative permet de combler les écarts entre les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés, leurs communautés et les acteurs humanitaires, en renforçant leurs capacités et en créant un espace où les plus marginalisés peuvent se faire entendre sur les questions qui les touchent.

Dans les programmes de prévention et d'intervention en matière de VBG destinés aux enfants et aux adolescents, il est essentiel de comprendre la nature sexospécifique de la violence à l'encontre des enfants. Les normes de genre et les inégalités, les structures sociales et l'âge se recoupent avec d'autres sources de désavantage social pour influencer la vulnérabilité des filles et des garçons aux différentes formes de violence. Lorsque le sexe et l'âge se recoupent avec le handicap, il est encore plus essentiel pour le personnel des programmes de comprendre et d'adopter des approches de programmation inclusive dans la protection de l'enfance et les programmes et activités de lutte contre la VBG, en encourageant la participation des enfants et des jeunes handicapés, qui sont exposés au quotidien à différents types de violence, de maltraitance et d'exploitation.

Dans les principes et les lignes directrices ci-dessous, une attention particulière est accordée aux filles, qui sont affectées de manière disproportionnée par la VBG en raison de leurs identités croisées en tant que femmes et jeunes. Les formes de VBG auxquelles elles sont exposées peuvent inclure, sans s'y limiter, l'avortement lié au sexe de l'enfant, l'abus sexuel des enfants,⁷ le viol, la traite, la prostitution forcée, le mariage des enfants, la violence liée à la dot et les mutilations génitales féminines. Lorsque le handicap s'ajoute également à l'identité des filles, elles peuvent également être exposées à des formes différentielles de violence et de violations des droits humains, qui ont des dimensions liées au handicap et au sexe, telles que la stérilisation forcée ou contrainte, la confiscation des moyens de déplacement et / ou de communication, et la non-assistance pour l'hygiène personnelle et / ou les tâches quotidiennes.⁸

Les principes suivants sont proposés pour encourager la participation des enfants et des jeunes handicapés et des personnes touchées par le handicap, dans les programmes communautaires sur la protection de l'enfance et la VBG, en renforçant leurs atouts fondamentaux⁹ pour atténuer les risques de violence, de maltraitance et d'exploitation tout au long des différentes étapes de la vie.

PRINCIPES D'INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS

Principe 1 : Les enfants et les jeunes handicapés ont le droit de participer et d'être inclus dans les programmes.

La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) exige que les États parties assurent la protection des personnes handicapées dans des situations à risques, et la fourniture de « services de protection qui tiennent compte de l'âge, du sexe et du handicap des intéressés ». ¹⁰ Le fait d'exclure les enfants et les jeunes handicapés des activités et des programmes existants, que ce soit par inadvertance ou intentionnellement, est donc une forme de discrimination. Le personnel des programmes et les acteurs du développement doivent reconnaître la diversité des populations qu'ils desservent, y compris les différents risques auxquels sont confrontés les filles et les garçons souffrant de différents types d'incapacités à différents stades de la vie, et les personnes vivant dans des familles ayant en leur sein des personnes handicapées. L'inclusion des enfants et des jeunes handicapés et de tous ceux qui sont affectés par le handicap dans des programmes continus et nouveaux est essentielle pour réduire leur exposition au risque de VBG et doit être au cœur de la programmation - et non pas un volet « spécial » ou distinct.

« Lorsque je participe à un événement et que je vois d'autres personnes handicapées, je ne me sens plus seule. Et lorsque je vois d'autres personnes [non-handicapées] présentes, je me sens comme elles. »

7 Les violences sexuelles infligées aux enfants sont caractérisées par « toute activité entre un(e) enfant et un adulte ou un(e) autre enfant qui est dans une relation de pouvoir sur l'enfant. » International Rescue Committee, *La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire Guide destiné aux prestataires de services de santé et de services psychosociaux* (New York: IRC, 2012), p. 15.

8 Conseil des droits de l'homme, 20e Session, *Thematic study of the issue of violence against women and girls with disabilities, A/HRC/20/5*, 30 Mars 2012. (en anglais) http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session20/A-HRC-20-5_en.pdf (consulté le 2 novembre 2012).

9 Les données suggèrent qu'encourager le soutien aux enfants et aux jeunes, en particulier pendant l'adolescence, pour développer les ressources humaines, sociales, financières et physiques, améliore leur santé, réduit leurs risques et leur donne les compétences nécessaires pour avoir un impact positif sur leurs familles et leurs communautés. L'éducation, les compétences de communication, les amitiés et les réseaux sociaux, ainsi que les compétences et les possibilités professionnelles pendant l'adolescence plus avancée sont considérés comme les « éléments constitutifs de l'autonomisation économique et sociale ». Pour plus d'informations sur les approches fondées sur les atouts, veuillez consulter : Commission des femmes pour les réfugiés, *Strong girls, powerful women. Program Planning and Design for Adolescent Girls in Humanitarian Settings (en anglais)* (New York: WRC, 2014). <http://wrc.ms/StrongGirlsReport>

10 Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées (Genève : Nations Unies, 2006).

— Filles handicapées se présentant à des organisations de femmes dans le Caucase du Nord dans le cadre d'un programme d'évaluation.

Principe 2 : Considérez d'abord la fille, le garçon ou l'adolescent et non pas leur handicap

Les enfants et les jeunes handicapés ont des expériences de vie, des rêves et des objectifs comme les autres enfants et les autres jeunes, et peuvent, lorsqu'on le leur demande, se reconnaître simplement comme des amis, des filles, des fils, des sœurs, des frères, etc. Ils sont exposés à la même stigmatisation, à la même discrimination et aux mêmes inégalités fondés sur l'âge et le sexe que les autres filles, garçons, jeunes femmes et jeunes hommes. Pourtant, ces facteurs sont souvent négligés, car le personnel des programmes, les familles et les communautés donnent la priorité aux besoins liés aux handicaps de ce groupe de personnes.

« Nous voulons apprendre des choses, nous voulons aller à l'école, nous voulons nous faire des amis et nous voulons être productives. Un jour, certaines d'entre nous voudront être des épouses et des mères. Mais les gens ne pensent pas aux filles handicapées. Ils oublient que nous avons des objectifs et des rêves. »

— Bolia, jeune fille de 16 ans vivant au Burundi

Principe 3 : Ne formulez pas d'hypothèses

Il arrive souvent que le personnel des programmes fasse des hypothèses sur ce que les enfants et les jeunes handicapés peuvent et ne peuvent pas faire, ou sur les activités qui leur conviennent le mieux. Le fait de prendre le temps de les écouter, d'identifier leurs intérêts et de leur offrir des opportunités permet aux enfants et aux jeunes handicapés d'être reconnus comme les experts de leur situation et de leur donner un aperçu sur les questions qui façonnent leur vie quotidienne.

« Je peux travailler dur et je veux prouver que malgré ce qu'ils m'ont dit à l'hôpital au Congo, je ne suis pas « inutile ». Je suis plutôt une fille qui a beaucoup à partager et à offrir. »

— Sifa, une réfugiée de 16 ans au Burundi

Principe 4 : Identifiez et valorisez toutes les contributions

La participation sera différente d'un individu à l'autre et variera en fonction de ses préférences personnelles, du type d'activité et de sa familiarité avec le personnel des programmes et les pairs. Le personnel des programmes doit prendre le temps de regarder, d'écouter, de parler et d'interagir avec les personnes pour mieux les connaître, et pour savoir quelles sont leurs préférences, leurs compétences et leurs capacités. Il est également important d'éviter de fixer des normes de « participation » rigides. Chacun a quelque chose à offrir - il peut s'agir d'une image, d'un geste ou d'une discussion détaillée - qui doivent tous être valorisés et reconnus dans les efforts menés pour impliquer les enfants et les jeunes handicapés de manière significative.

« Pendant ces événements, les parents étaient à l'écart et nos enfants étaient devant. Les responsables leur accordaient toute leur attention ... J'étais vraiment fière, et je me disais est-ce vraiment ma fille ? »

— Mère d'une fille sourde dans le Caucase du Nord

Principe 5 : Travaillez avec les familles et les aidants

Le personnel des programmes doit s'efforcer de comprendre les préoccupations, les priorités et les buts non seulement des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés, mais également de ceux qui peuvent assumer des rôles de personnes aidantes pour les personnes handicapées, car ils peuvent également être exclus des activités et des opportunités communautaires. Il est extrêmement important de faire participer les aidants et les jeunes souffrant d'incapacités plus lourdes, y compris les parents et les frères et sœurs. En impliquant les cellules familiales plus larges, la communauté du développement peut à la fois soutenir et renforcer des relations saines et une dynamique de pouvoir équilibrée entre les aidants, les enfants et les jeunes handicapés et les autres membres de la famille. Ceci est particulièrement important lorsque l'on travaille avec des filles et des jeunes femmes handicapées, qui sont plus susceptibles d'avoir un pouvoir et un statut plus faibles dans la société en raison de leur âge et des normes de genre et de handicap.

« Ma fille est en train de grandir ». Elle est de plus en plus grande, et le fait de s'occuper d'elle est une préoccupation croissante. Mais nous le faisons ensemble, ma fille aînée et moi-même... Elle aime sortir et voir des choses et rencontrer des gens... Je sais ce cela lui fait plaisir, donc je m'efforce de la faire sortir. »

— Mère d'une fille âgée de 14 ans souffrant de déficiences intellectuelles et vivant dans un camp de réfugiés en Éthiopie.



Visite auprès d'enfants handicapés et leurs familles à la maison.

© WRC/Emma Pearce

LIGNES DIRECTRICES POUR LE PERSONNEL DU PROGRAMME

Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent avoir la possibilité de participer aux mêmes programmes et aux mêmes activités que les autres enfants et adolescents. Il est essentiel d'identifier et d'éliminer les obstacles qui empêchent l'accès aux programmes et aux activités existants, et d'éviter de mettre en place des programmes et des activités distincts qui pourraient marginaliser davantage les enfants et les jeunes handicapés par rapport à leurs pairs et à leurs communautés.

Voici les étapes pratiques que le personnel des programmes peut prendre pour appuyer la mise en œuvre du principe susmentionné et veiller à ce que les programmes existants de protection de l'enfance et de lutte contre la VBG soient accessibles aux enfants et aux jeunes handicapés et à tous ceux qui sont affectés par le handicap.

1. Encourager la diversité entre les enfants et les jeunes handicapés dans la communauté

Les enfants et les jeunes handicapés représentent un groupe de personnes diversifiées, qui ont différents besoins, différentes préoccupations et différentes capacités. Le personnel des programmes peut mieux comprendre cette diversité en recueillant et en analysant des données démographiques ventilées selon le sexe, l'âge et le handicap, et en effectuant des évaluations pour identifier les profils des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes dans une communauté. Ces données doivent porter sur les facteurs de vulnérabilité, comme par exemple le fait de vivre avec les deux parents, avec un seul parent ou seul ; le fait d'aller à l'école ou non ; et les différents types de handicap, y compris pour ceux qui souffrent de plusieurs incapacités et qui sont isolés dans leur foyer. Les évaluations doivent également inclure les nourrissons handicapés et leurs aidants naturels, afin d'identifier les lacunes dans la prestation des services et les approches parentales, qui peuvent varier entre les filles et les garçons. Enfin, les femmes enceintes et les mères handicapées peuvent être confrontées à une combinaison unique de facteurs de risque de VBG, et devenir ainsi prioritaires dans le cadre des activités qui ciblent les parents et les soignants tout en leur permettant à leur tour de garantir des environnements sûrs et attentionnés pour les nourrissons et les enfants handicapés.

2. La sensibilisation est essentielle

Les enfants et les jeunes handicapés, et souvent leurs frères et sœurs, sont susceptibles d'être isolés et cachés au sein de leur communauté. Ils peuvent manquer de confiance et de réseaux sociaux, et leur mobilité et leur accès aux espaces publics peuvent être restreints, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes, en raison de différents obstacles d'ordre comportemental et environnemental, y compris la sécurité. Les définitions des besoins et les évaluations doivent donc inclure une composante sur la sensibilisation permettant d'impliquer les enfants et les jeunes handicapés et leurs aidants qui sont isolés dans leur foyer. Dans certains contextes, il peut être possible d'appuyer les groupes d'enfants et de jeunes afin qu'ils mènent cette sensibilisation et fournissent eux-mêmes les informations aux enfants et aux jeunes handicapés et à leurs soignants sur les activités disponibles, établissent des préférences en matière de communication, instaurent la confiance et élaborent des stratégies pour éliminer les obstacles à leur participation.

3. Placer les enfants et les jeunes au cœur de la prise de décision des programmes

Il est essentiel de faire participer les enfants et les jeunes handicapés à la conception et à l'évaluation des programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre afin d'identifier avec précision les obstacles à leur participation aux programmes, d'élaborer des stratégies efficaces pour améliorer leur participation et de comprendre les changements qui leur importent le plus. Certains exemples sont les approches participatives, telles que les exercices de classement, la sélection de photos et la narration d'histoires en plus des méthodes qualitatives plus traditionnelles (par exemple, les discussions thématiques de groupes et les entretiens individuels) et permettent d'explorer avec efficacité les préoccupations et les idées des personnes qui ont des besoins de communication différents. Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, peuvent être encouragés à travailler ensemble pour identifier leurs propres objectifs et les atouts de base qu'ils souhaitent renforcer. Cela leur permet de s'approprier les programmes et les activités qui les concernent, d'encourager les réseaux de protection par les pairs et de soutenir le renforcement des compétences essentielles en matière de vie et de leadership.¹¹

« Nous aimerions que nos idées soient prises en compte à l'avenir... Nous souhaiterions rencontrer des filles dans un café ou dans un lieu réservé aux filles handicapées ou non - uniquement des filles et pas des adultes. »

— Filles handicapées se présentant à des organisations de femmes dans le Caucase du Nord dans le cadre d'un programme d'évaluation.

4. Faire en sorte que des espaces sécurisés soient prévus pour TOUTES les filles

La mise en place d'espaces physiques sûrs où les filles peuvent se rencontrer séparément des garçons, se connecter avec leurs pairs et les réseaux sociaux, apprendre des compétences et accéder en toute sécurité à l'information et aux services, est une méthode efficace pour atteindre celles qui peuvent être socialement isolées, qui manquent de confiance et qui ont peur de sortir à l'extérieur. Le personnel des programmes qui gère des espaces sécurisés peut aider les groupes de filles à réfléchir sur ce que signifie un espace « sécurisé » pour elles. Elles peuvent établir leurs propres règles sur les horaires d'ouverture des activités et sur l'accueil des filles ayant différents types de handicap, réduisant ainsi le risque de stigmatisation et de discrimination. Les groupes de filles peuvent également jouer un rôle crucial pour définir les personnes qui doivent être incluses dans les activités futures et pour diriger des groupes de sensibilisation composés de filles isolées et exclues, comme par exemple, les filles qui ont un handicap intellectuel

5. Identifiez des mentors handicapés

La création d'un réseau de jeunes femmes fortes et handicapées au sein d'une communauté permettra non seulement d'améliorer le statut des femmes et de défier les normes sociales relatives au genre, mais permettra également de mettre en évidence les compétences et les capacités des personnes handicapées. Les enfants et les jeunes handicapés veulent être considérés comme des leaders, des amis et des membres de la communauté ; des personnes qui peuvent apporter une contribution précieuse à leur communauté. Le personnel des programmes doit recruter des jeunes femmes et hommes handicapés en tant que bénévoles et membres du personnel dans tous les types de programmes, y compris les programmes de lutte contre la VBG.

¹¹ Commission des femmes pour les réfugiés, Strong girls, powerful women. Program Planning and Design for Adolescent Girls in Humanitarian Settings (en anglais) (New York: WRC, 2014). <http://wrc.ms/StrongGirlsReport>

PARTIE 2 : OUTILS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR L'INCLUSION DU HANDICAP DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA VBG.

Cette section de la boîte à outils fournit des outils pour renforcer la capacité du personnel à inclure les enfants et les jeunes handicapés dans les programmes de lutte contre la VBG. Ces outils visent non seulement à améliorer les connaissances du personnel sur la VBG à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés, mais également à encourager la réflexion sur la manière dont les attitudes peuvent influencer leur travail dans ce domaine. Alors que les acteurs de la protection de l'enfance et de la VBG sont particulièrement conscients de la dynamique de pouvoir fondée sur l'âge et le sexe dans leur travail avec les enfants, ils peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour réfléchir à leurs propres attitudes et à celles des autres en matière de handicap, et comment elles peuvent aggraver les inégalités, la discrimination et l'exclusion dans les relations, dans les familles et dans la communauté. Sachant que l'inclusion du handicap est souvent un thème en constante évolution pour de nombreuses organisations, il est également essentiel d'aider le personnel à réfléchir aux progrès accomplis, à souligner les réussites et à examiner les défis afin de définir leurs propres objectifs de développement des capacités. C'est pourquoi les outils présentés dans cette section facilitent les processus d'apprentissage par la réflexion et l'expérience.

Nous recommandons que les activités et le contenu présentés dans ces outils soient intégrés et généralisés tout au long des formations sur la protection de l'enfance et la VBG, y compris dans les études de cas et les exemples axés sur les enfants et les jeunes handicapés. Avec le temps, le personnel reconnaîtra de plus en plus que la satisfaction des besoins des enfants et des jeunes handicapés est un élément essentiel de leur travail et qu'ils possèdent les compétences pour le faire avec efficacité tout au long de leur travail quotidien.

Il existe des outils permettant d'appuyer le renforcement des capacités du personnel et des partenaires :

Outil n°1 : Inclure les enfants et les jeunes handicapés dans les programmes de lutte contre la VBG – Une auto-évaluation visant à identifier les écarts dans les connaissances, les attitudes et les pratiques se rapportent aux enfants et aux jeunes handicapés et à la VBG, et objectifs de renforcement des capacités.

Outil n°2 : La violence basée sur le genre et les enfants handicapés – Un module de formation à l'attention du personnel, ainsi que des activités, des études de cas et d'autres documents, qui peuvent être utilisés indépendamment ou intégrés dans les formations existantes sur la prévention de la VBG à l'encontre des enfants. Les activités de formations encouragent la réflexion sur la manière dont les expériences et les valeurs personnelles influencent le travail avec les enfants et les jeunes handicapés, et appliquent ces connaissances à des études de cas et à des exemples pratiques.

Outil n°3 : Un outil de réflexion à l'attention du personnel permettant de surveiller et d'évaluer les changements en matière de connaissances, d'attitudes et de pratiques concernant l'inclusion du handicap dans les programmes de lutte contre la VBG consacrés aux enfants et aux jeunes.

OUTIL N°1 : INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA VBG - UN OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION

Objectif de cet outil

Cet outil contribuera à identifier les domaines de renforcement des capacités du personnel concernant l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans les programmes de lutte contre la VBG. Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation qui aidera les membres du personnel à réfléchir de manière individuelle, puis en tant que groupe, à leurs connaissances et leurs pratiques liées aux enfants et aux jeunes handicapés et à la VBG, puis à identifier les domaines qu'ils souhaitent renforcer à l'avenir.

Comment utiliser cet outil

Pour le superviseur ou le responsable : Veuillez partager ce formulaire avec chacun des membres de votre équipe, afin qu'ils ou elles prennent le temps de réfléchir à leurs compétences individuelles. Nous vous recommandons de tenir par la suite une réunion de groupe afin de partager l'avis de chaque participant sur l'auto-évaluation, et d'identifier les forces et les lacunes communes à l'équipe. En qualité de superviseur ou de responsable, vous devez remplir un formulaire qui reflète les compétences existantes ou les progrès de votre équipe plus large. Il n'est pas nécessaire d'identifier des membres du personnel individuels. Vous pouvez également encourager les membres de votre personnel à conserver leurs propres formulaires, afin qu'ils ou elles puissent les utiliser pour réfléchir à leurs propres progrès individuels au fil du temps.

Pour chacun des énoncés présentés dans le questionnaire, vous pouvez évaluer la performance de votre équipe en donnant des notes sur la base de l'échelle ci-dessous. Les réponses écrites / la boîte à réflexion sont conçues pour fournir des exemples et pour susciter la réflexion sur la portée actuelle de votre travail.

Il n'y a rien de mal si vous ne comprenez pas certaines questions. Cet outil est simplement conçu pour vous aider à identifier le suivi, les connaissances et les compétences supplémentaires qui pourraient être nécessaires dans ce domaine. Il peut également vous aider à suivre les changements liés aux connaissances et à la compréhension au fil du temps.

Échelle de notation

- 1 = Pas commencé :** Nous ne travaillons pas sur ce thème actuellement et nous n'avons même pas commencé à aborder ou à apprendre ce thème.
- 2 = Vient de commencer :** Nous venons de commencer à travailler sur cette question, mais elle est encore nouvelle et très difficile.
- 3 = À mi-chemin :** Nous appliquons activement nos connaissances dans notre travail, mais il nous reste beaucoup à apprendre.
- 4 = Bien :** Nous faisons des progrès et nous pouvons travailler dans ce domaine.
- 5 = Excellent :** Nous faisons cela très bien et nous sentons que nous sommes devenus des modèles pour les autres dans ce domaine. Nous sommes confiants et nous pourrions former d'autres personnes.

CONNAISSANCES OU COMPÉTENCES	PAS COMMENCÉ	VIENT DE COMMENCER	À MI-CHEMIN	BON	EXCELLENT	RÉPONSE ÉCRITE / RÉFLEXION
1. Nous pouvons identifier les obstacles qui empêchent les enfants et les jeunes handicapés de participer à nos activités.						Veuillez dresser la liste des obstacles rencontrés par les : Filles handicapées Garçons handicapés Jeunes femmes handicapées Jeunes hommes handicapés En quoi les obstacles sont-ils différents pour les enfants souffrant d'une déficience physique, sensorielle et intellectuelle ?
2. Nous connaissons les causes profondes de la violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés.						Veuillez citer ces causes à l'origine de la violence :
3. Nous reconnaissons les différents facteurs qui rendent les filles et les jeunes femmes handicapées plus vulnérables à la violence basée sur le genre						Veuillez dresser la liste de ces facteurs :
• Aux niveaux individuels						
• Aux niveaux familial ou du ménage						
• Aux niveaux sociétaux						

CONNAISSANCES OU COMPÉTENCES	PAS COMMENCÉ	VIENT DE COMMENCER	À MI-CHEMIN	BON	EXCELLENT	RÉPONSE ÉCRITE / RÉFLEXION
4. Les enfants et les jeunes handicapés les plus vulnérables face à la violence sont concernés par nos activités.						<p>Veillez dresser la liste des groupes d'enfants handicapés dont vous pensez qu'ils sont les plus vulnérables face à la violence :</p> <p>De quelle manière sont-ils impliqués dans vos activités ?</p>
5. Nous avons des stratégies et des méthodes permettant de :						<p>Veillez dresser la liste des stratégies ou des méthodes que vous utilisez :</p>
• assurer la dignité des enfants handicapés						
• promouvoir l'autonomie des enfants handicapés						
• encourager la participation active des enfants handicapés dans la communauté						
6. Nous utilisons la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans nos activités de lutte contre la VBG avec les enfants handicapés.						<p>Citez un exemple de la manière dont un article donné de la Convention s'applique à votre travail :</p>
7. Nous utilisons différentes approches et stratégies avec des enfants handicapés de différents âges :						<p>Veillez dresser la liste des stratégies ou des méthodes que vous utilisez :</p>
• pour les nourrissons et les jeunes enfants						
• pour les enfants et les adolescents						
• pour les jeunes gens						
8. Nous pouvons communiquer avec des enfants et des jeunes gens présentant différents types de handicap.						<p>Veillez décrire comment vous pourriez communiquer avec un enfant qui est incapable de bouger ou de parler :</p> <p>Veillez décrire un problème que vous continuez à rencontrer :</p>
9. Nous avons les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler avec les familles et les aidants des enfants et des jeunes handicapés.						<p>Veillez décrire une stratégie ou une méthode que vous utilisez actuellement :</p> <p>Veillez décrire un des problèmes que vous continuez à rencontrer :</p>
10. Nous pouvons aider les enfants handicapés qui sont des survivants de la violence à avoir accès à des services et à un soutien appropriés.						<p>Veillez décrire les liens de référence de réseautage et de partenariat qui vous servent pour aider les enfants handicapés survivants de la violence :</p>
<p>Nos forces et nos capacités - Ce que nous savons bien faire :</p> <p>Nos lacunes et nos faiblesses - Ce que nous devons améliorer</p> <p>Objectifs de renforcement des capacités – Au cours de 12 prochains mois, nous aimerions améliorer...</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p>						

OUTIL N°1 PIÈCE JOINTE N°1 : INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA VBG - UN OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION

CONNAISSANCES OU COMPÉTENCES	PAS COM- MENCÉ	VIENT DE COM- MENCER	À MI- CHEMIN	BON	EXCELLENT	RÉPONSE ÉCRITE / RÉFLEXION
1. Nous pouvons identifier les obstacles qui empêchent les enfants et les jeunes handicapés de participer à nos activités.						<p>Vous dresserez la liste des obstacles rencontrés par les :</p> <p>Filles handicapées Garçons handicapés Jeunes femmes handicapées Jeunes hommes handicapés</p> <p>En quoi les obstacles sont-ils différents pour les enfants souffrant d'une déficience physique, sensorielle et intellectuelle ?</p> <p>Vous citerez ces causes à l'origine de la violence :</p>
2. Nous connaissons les causes profondes de la violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés.						
3. Nous reconnaissons les différents facteurs qui rendent les filles et les jeunes femmes handicapées plus vulnérables à la violence basée sur le genre						<p>Vous dresserez la liste de ces facteurs :</p>
<ul style="list-style-type: none"> Aux niveaux individuels 						
<ul style="list-style-type: none"> Aux niveaux familial ou du ménage 						
<ul style="list-style-type: none"> Aux niveaux sociétaux 						
4. Les enfants et les jeunes handicapés les plus vulnérables face à la violence sont concernés par nos activités.						<p>Vous dresserez la liste des groupes d'enfants handicapés dont vous pensez qu'ils sont les plus vulnérables face à la violence :</p> <p>De quelle manière sont-ils impliqués dans vos activités ?</p> <p>Vous dresserez la liste des stratégies ou des méthodes que vous utilisez :</p>
5. Nous avons des stratégies et des méthodes permettant de :						
<ul style="list-style-type: none"> assurer la dignité des enfants handicapés 						
<ul style="list-style-type: none"> promouvoir l'autonomie des enfants handicapés 						
<ul style="list-style-type: none"> encourager la participation active des enfants handicapés dans la communauté 						

CONNAISSANCES OU COMPÉTENCES	PAS COM- MENCÉ	VIENT DE COM- MENCER	À MI- CHEMIN	BON	EXCELLENT	RÉPONSE ÉCRITE / REFLEXION
6. Nous utilisons la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans nos activités de lutte contre la VBG avec les enfants handicapés.						Citez un exemple de la manière dont un article donné de la Convention s'applique à votre travail :
7. Nous utilisons différentes approches et stratégies avec des enfants handicapés de différents âges :						Veillez dresser la liste des stratégies ou des méthodes que vous utilisez :
• pour les nourrissons et les jeunes enfants						
• pour les enfants et les adolescents						
• pour les jeunes gens						
8. Nous pouvons communiquer avec des enfants et des jeunes gens présentant différents types de handicap.						Veillez décrire comment vous pourriez communiquer avec un enfant qui est incapable de bouger ou de parler : Veillez décrire un problème que vous continuez à rencontrer :
9. Nous avons les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler avec les familles et les aidants des enfants et des jeunes handicapés.						Veillez décrire une stratégie ou une méthode que vous utilisez actuellement : Veillez décrire un problème que vous continuez à rencontrer :
10. Nous pouvons aider les enfants handicapés qui sont des survivants de la violence à avoir accès à des services et à un soutien appropriés.						Veillez décrire les liens de référence de réseautage et de partenariat qui vous servent pour aider les enfants handicapés survivants de la violence :
Nos forces et nos capacités - Ce que nous savoir bien faire :						
Nos lacunes et nos faiblesses - Ce que nous devons améliorer						
Objectifs de renforcement des capacités – Au cours de 12 prochains mois, nous aimerions améliorer...						
1.						
2.						
3.						

OUTIL N°2 : LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE ET ENFANTS HANDICAPÉS – UN MODULE DE FORMATION

Objectif de ce module de formation

Ce module de formation a été conçu dans le but d'aider le personnel qui travaille avec des enfants et des jeunes à :

Déterminer comment les normes sociales relatives à l'âge, au sexe et au handicap augmentent le risque de violence pour les enfants et les jeunes handicapés.

Élaborer des stratégies pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans les mécanismes de protection communautaires.



© Stacey Patino

Comment mettre en œuvre le module de formation

Ce module de formation vise à renforcer la capacité du personnel et des partenaires à intégrer l'inclusion des personnes handicapées dans leur travail. Il suppose que les participants ont déjà une compréhension de base de la violence basée sur le genre, ainsi que des normes et des principes permettant de travailler avec les enfants. Il est destiné à être utilisé conjointement avec toute formation plus large sur la protection de l'enfance et la VBG dispensée par votre organisation. Les ressources supplémentaires de ChildFund International sur la violence basée sur le genre comprennent :

- *Le Cadre conceptuel sur la violence basée sur le genre à l'encontre des enfants*
- *Take Action! [Passer à l'action] Outil de prévention contre la VBG à l'encontre des enfants et des jeunes*

Le module de formation a été conçu autour d'activités participatives, et prend environ 5 heures à compléter. Les objectifs, les activités et les durées proposés sont résumés dans le tableau ci-dessous. Certains outils supplémentaires, y compris des images et des exemples d'études de cas, sont fournis pour aider à animer les activités. Les animateurs sont encouragés à les adapter selon les contextes locaux et à intégrer les activités de ce module dans d'autres formations sur la VBG et la protection de l'enfance.

Tableau 1 : Contenu du module de formation

ACTIVITÉ	OBJECTIF	TEMPS NÉCESSAIRE
<i><u>Activité 1 : Vote avec tes pieds</u></i>	Réfléchir à la façon dont les expériences et les valeurs personnelles ont un impact sur notre travail auprès des enfants et des jeunes handicapés	30 minutes
<i><u>Activité 2 : Comprendre le handicap</u></i>	Développer une compréhension commune du handicap	45 minutes
<i><u>Activité 3 : Se comporter comme un homme / Se comporter comme une femme</u></i>	Identifier la manière dont les normes sociales et les inégalités liées au genre affectent les femmes, les hommes, les filles et les garçons handicapés.	60 minutes
<i><u>Activité 4 : Qui détient le pouvoir ?</u></i>	Réfléchir sur la dynamique entre les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés et les autres, y compris les membres de la famille, les pairs, les membres de la communauté et les prestataires de services.	60 minutes
<i><u>Activité 5 : Vulnérabilité et adaptation à la VBG</u></i>	Identifier les facteurs qui rendent les enfants et les jeunes handicapés plus vulnérables à la VBG. Identifier les facteurs qui protègent les enfants et les jeunes handicapés contre la VBG.	45 minutes
<i><u>Activité 6 : Encourager l'inclusion dans les systèmes communautaires de protection de l'enfance</u></i>	Identifier les obstacles qui empêchent les enfants et les jeunes handicapés d'accéder ou de participer aux activités communautaires ? Développer des stratégies qui font la promotion de l'accès et de l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans des activités communautaires.	60 minutes

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 1 : VOTEZ AVEC VOS PIEDS

Objectif de l'activité

- Réfléchir à la façon dont les expériences et les valeurs personnelles ont un impact sur notre travail auprès des enfants et des jeunes handicapés.

Description de l'activité

Durée : 30 minutes

Placez quatre panneaux autour de la salle - « Tout à fait d'accord », « D'accord », « Pas d'accord » « Pas du tout d'accord ». Lisez ces énoncés, puis demandez aux participants de se déplacer vers le panneau qui reflète le mieux leur propre opinion de chaque énoncé. Alternativement, les participants peuvent rester assis, et tenir des panneaux pour indiquer leurs réponses. Demandez aux participants de discuter de leurs différentes opinions dans la salle.

Cette activité prendra environ 30 minutes, selon le niveau de discussion. La discussion est la partie la plus importante de cette activité, mais *des notes supplémentaires sont présentées en violet* pour aider l'animateur à résumer ou récapituler chaque énoncé. Cette activité peut également être menée à la fin des activités de formation pour refléter le changement dans les connaissances et les attitudes.

Énoncés

Lisez ces énoncés, puis demandez aux participants de se déplacer vers le panneau ou de tenir le panneau qui reflète le mieux leur propre opinion de chaque énoncé.

Énoncé 1 : Est-il acceptable de limiter les activités d'un enfant handicapé pour assurer sa sécurité.

Les enfants handicapés ont le droit d'être à l'abri de toute violence, maltraitance et exploitation. Il peut parfois arriver que les familles recourent à des stratégies d'adaptation négatives, comme par exemple, attacher un enfant handicapé, l'enfermer ou lui administrer des médicaments pour le ou la « calmer ». De nombreux facteurs peuvent pousser les familles à utiliser la privation de liberté : elles n'ont peut-être pas les compétences nécessaires pour communiquer avec efficacité avec leur enfant ; elles ont peut-être « honte » d'avoir un enfant handicapé ; ou elles peuvent craindre que l'enfant se mette en danger s'il est autorisé à sortir à l'extérieur. Il arrive que les familles limitent la liberté des adolescentes handicapées par crainte qu'elles ne soient victimes de viol ou de violence sexuelle dans la communauté. Il est de notre devoir de travailler avec les familles et la communauté pour assurer un environnement protecteur pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur domicile.

Énoncé 2 : Les jeunes personnes souffrant de déficience intellectuelle doivent avoir des informations sur la VBG, afin qu'elles puissent entretenir des relations saines et consensuelles.

Les jeunes personnes handicapées, y compris les handicapés mentaux, ont les mêmes désirs sexuels que les personnes non handicapées. Bon nombre d'entre elles voudront avoir des relations, se marier et avoir des enfants. La stigmatisation et la discrimination signifient qu'elles n'ont pas les mêmes possibilités que les autres jeunes d'acquérir des connaissances sur la sexualité, les relations et la violence à travers des réseaux d'information formels et informels. L'éducation à la VBG est particulièrement importante pour les enfants et les jeunes ayant une déficience intellectuelle, car des études montrent qu'ils sont 3,6 fois plus susceptibles d'être victimes d'abus sexuels que leurs pairs non handicapés.¹² Il est donc essentiel de leur offrir des occasions d'acquérir les connaissances et des compétences pour leur permettre d'entretenir des relations saines, et reconnaître et signaler les situations de violence lorsqu'elles se produisent.

Énoncé 3 : Les enfants et les jeunes personnes handicapées ne peuvent pas prendre leurs propres décisions.

Les enfants et les jeunes handicapés ont le droit de prendre part aux décisions qui les concernent. Même s'il est important d'impliquer les parents et les tuteurs des personnes handicapées âgées de moins de 18 ans, celles-ci doivent malgré tout prendre part aux décisions, afin que leurs intérêts et leurs capacités évolutives soient reconnus et mis en évidence par notre travail avec elles et la communauté dans son ensemble. Les personnes handicapées âgées de plus de 18 ans sont des adultes et ont donc le droit de prendre leurs propres décisions. Les individus ne perdent pas leurs capacités juridiques à prendre des décisions simplement parce qu'ils ont un handicap,¹³ et nous devons prendre des mesures pour que les décisions soient prises d'une manière qui reflète les droits, la volonté et les préférences de l'individu, qu'elles soient adaptées et correspondent à la situation de la personne, et qu'elles soient examinées régulièrement pour assurer d'optimiser toutes les occasions de participer aux décisions.¹⁴

¹² Lisa Jones, et al. "Prevalence and risk of violence against children with disabilities: A systematic review and meta-analysis of observational studies," *The Lancet*, vol. 380 no. 9845 (2012): pp. 899-907.

¹³ Nations unies. De l'exclusion à l'égalité. Réalisation des droits des personnes handicapées : Guide à l'usage des parlementaires sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées. (Genève : Nations unies, 2007). <http://www.un.org/disabilities/default.asp?id=212>

¹⁴ Article 12 : Reconnaissance égale devant la loi. Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées (Genève : Nations Unies, 2006).

Énoncé 4 : Les enfants et les jeunes handicapés peuvent contribuer aux programmes et aux activités de lutte contre la VBG.

Les enfants et les jeunes handicapés sont les personnes les mieux à même de nous expliquer les obstacles qu'ils rencontrent et de formuler des suggestions sur la manière dont nous pouvons les surmonter. Nous devons inclure les jeunes femmes et les filles handicapées dans nos activités si nous voulons renforcer le libre arbitre des enfants dans leurs communautés, promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin à la violence.

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 2 : COMPRENDRE LE HANDICAP**Objectif de l'activité**

Développer une compréhension commune du handicap

POINTS D'APPRENTISSAGE

- On parle de handicap lorsqu'un état de santé, associé à des obstacles sociétaux, complique la réalisation des tâches quotidiennes et la participation à la vie de la communauté.

« Par personnes handicapées, on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

(Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006)

- Il existe différents types de handicap. Certains handicaps sont visibles, comme l'incapacité à marcher et l'utilisation d'un fauteuil roulant, et d'autres sont invisibles, comme les déficiences mentales ou la surdité. Certaines personnes souffrent de plusieurs handicaps.
- Il existe de nombreuses façons, pour une société, de considérer et d'interagir avec les personnes handicapées, qui peuvent selon les cas provoquer leur exclusion ou au contraire faciliter leur inclusion dans notre société.
 - » **Modèle charitable :** Les individus considèrent que les personnes handicapées ne sont pas en mesure de s'occuper d'elles-mêmes et estiment que l'on doit « s'occuper » d'elles et les « protéger ».
 - » **Modèle médical :** Les individus estiment que les personnes handicapées doivent être soignées par le biais d'interventions médicales pour pouvoir participer à la communauté.
 - » **Modèle social :** Les individus choisissent d'identifier les obstacles qui existent dans la communauté et de les supprimer afin que les personnes handicapées puissent participer comme les autres à la communauté.
 - » **Modèle fondé sur les droits :** Les personnes handicapées ont droit aux mêmes opportunités et aux mêmes chances de participation à la société que les autres. Il est de notre responsabilité à tous d'encourager, de protéger et d'assurer que ces droits soient concrètement appliqués et que les personnes handicapées puissent les revendiquer.

Bien que le modèle médical et charitable puisse paraître bien intentionné, il en résulte que les enfants et les jeunes handicapés sont encore plus marginalisés et cachés à la communauté plus large. Cela affecte leur pouvoir et leur statut dans leurs relations, dans leurs familles et la communauté, ainsi que leur accès aux mêmes opportunités que les autres enfants et les jeunes. Ces deux approches entraînent le fait que les décisions concernant les enfants et les jeunes handicapés sont prises par d'autres personnes, qui ne reconnaissent ni leurs capacités ni leurs contributions. Il est préférable d'utiliser un modèle social ou fondé sur les droits, qui sont les modèles promus par la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et qui sont également conformes aux approches visant à renforcer l'autonomie des enfants et des jeunes.

Description de l'activité**Durée : 15 minutes**

Pièce jointe n° 1 : Types de handicap

Demandez aux participants : « Qu'est-ce qu'un handicap ? Qui sont les personnes handicapées ? »

Demandez à chacun de faire un dessin représentant les différents types de handicap présents au sein de la communauté. Collez les dessins sur le mur. Vous pouvez également utiliser vos propres images de personnes souffrant de différents types de handicap [[voir la pièce jointe n°1 : Types de handicap](#), page 23.]

Si personne n'y fait référence, demandez au groupe d'évoquer les personnes isolées chez elles, ou celles qui souffrent de handicaps moins « visibles », comme les déficiences intellectuelles ou mentales. Expliquez qu'aujourd'hui, nous sommes là pour évoquer les questions de VBG à l'encontre de personnes souffrant de différents types de handicap, et leur accès à nos programmes.

Description de l'activité

Durée : 30 minutes

Pièce jointe n°2 : Citations – Modèles de handicap

Il existe plusieurs façons pour une société de gérer ou d'interagir avec les personnes souffrant de handicaps qui aboutissent à leur exclusion ou à leur inclusion dans notre société. Décrivez les quatre différents modèles de handicap :

- Modèle charitable
- Modèle médical
- Modèle social
- Modèle fondé sur les droits

Présentez un scénario (ou montrez des images) tel que :

- Une jeune femme utilisant un fauteuil roulant
- Un homme souffrant de déficiences intellectuelles
- Des parents dont la fille souffre d'une déficience auditive

Demandez aux participants de donner des exemples de ce que pourraient dire les gens à propos de ces individus dans les différents modèles de handicap. [[voir la Pièce jointe n°2 : Citations – Modèles de handicap](#) en tant qu'exemples – vous pouvez également donner ces citations aux participants.]

Quels sont les points positifs et les points négatifs de cette approche ?

Pour chaque approche, quel sera le ressenti de la personne handicapée concernée ?

En quoi chacune des approches contribue-t-elle à l'égalité et à la non-discrimination ?

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 3 : SE COMPORTER COMME UN HOMME / SE COMPORTER COMME UNE FEMME

Objectif de l'activité

Identifier la manière dont les normes sociales et les inégalités liées au genre affectent les femmes, les hommes, les filles et les garçons handicapés.

POINTS D'APPRENTISSAGE

- Les personnes handicapées sont exposées aux violences et à la discrimination du fait de leur genre et de leur handicap, ce qui entraîne des inégalités et un déséquilibre du rapport de force dans leurs relations avec leur conjoint, leur famille et avec les membres de la communauté au sens large.
- Dans certains contextes, les membres de la communauté considèrent que les personnes handicapées ne sont pas capables, ou ne devraient pas assumer de tâches ou faire les activités qu'elles souhaitent accomplir ou ont besoin d'accomplir, ou que l'on attend des autres hommes et femmes. On leur refuse dans certains cas le droit de se marier, d'avoir des enfants ou de gagner leur vie, du fait de ces perceptions, et elles sont victimes de stigmatisation et de discriminations lorsqu'elles s'engagent dans ces activités.
- Les enfants et les jeunes handicapés sont également affectés par les normes et les inégalités sociales, ce qui peut par conséquent les exposer à de plus grands risques de violence. Les types de violence et de vulnérabilité face à la VBG seront différents pour les filles et les garçons de différents âges et présentant différents types de handicap, sachant qu'ils dépendent des normes sociétales relatives à l'âge, au sexe et au handicap.
- Les enfants handicapés, en particulier les filles handicapées, peuvent se voir refuser le droit à l'éducation, en particulier dans les milieux à faible revenu où les familles aux ressources limitées accordent souvent la priorité aux enfants non handicapés. Ils peuvent également rencontrer plus de difficultés pour accéder aux réseaux formels et informels qui favorisent les compétences et les connaissances liées à la protection contre la VBG et les relations sexuelles saines tout au long des différentes étapes de la vie.
- Certains enfants et jeunes handicapés dépendent des autres pour leurs soins et leurs activités au quotidien. Ce handicap peut être utilisé par d'autres comme moyen de contrôler ou d'exercer un pouvoir sur la personne handicapée. Il nuit également aux capacités de socialisation, d'accès aux services ou de déplacement libre dans la communauté de la personne handicapée.
- Le handicap affecte également les autres membres de la famille. Les femmes et les filles assument souvent des responsabilités supplémentaires en s'occupant des membres de la famille souffrant d'un handicap. Par conséquent, elles peuvent également être isolées et bénéficier d'un accès limité aux atouts et au soutien économiques et sociaux.

Description de l'activité

Durée : 60 minutes

Présentez l'activité en demandant aux participants si on leur a déjà demandé de se « comporter comme un homme » ou « de se comporter comme une femme » en fonction de leur sexe. Cette activité encouragera les participants à étudier plus en détail ces deux expressions, ce que signifie le fait d'être un homme ou une femme dans la société, et comment cela influence les femmes, les hommes, les filles et les garçons handicapés.

Répartir les participants en deux groupes. Un groupe travaillera sur l'expression « Se comporter comme un homme » et l'autre sur l'expression « Se comporter comme une femme ».

Sur un côté de la feuille mobile, les groupes devront écrire les attentes de la société sur le comportement d'un homme et d'une femme. Il peut s'agir des comportements et de l'apparence physique ou de ce que doit ressentir ou dire un homme et une femme. Certaines réponses concernant l'expression « Se comporter comme un homme » pourront être « fort physiquement » et « protecteur », tandis que pour l'expression « Se comporter comme une femme », les réponses pourront être « femme au foyer » et « belle ou jolie ».

Sur l'autre côté de la feuille mobile, demandez aux participants d'écrire la manière dont la société perçoit un homme ou une femme handicapé. Pour un homme handicapé, certaines réponses pourront être « faible » ou « non productif », et pour une femme handicapée, les réponses pourront être « non désirable » ou « inapte à être une épouse et une mère ».

Demandez à chaque groupe de présenter leurs réponses et d'animer une discussion avec l'ensemble du groupe sur les questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences pour les hommes et les femmes qui se comportent autrement que dans les « catégories » de genre ? Comment leur comportement affecte-t-il leur pouvoir au niveau des relations, des ménages et des communautés ?
- Les femmes et les hommes handicapés correspondent-ils à ces « catégories » ? Pourquoi / Pourquoi pas ? La situation est-elle différente pour les femmes et les hommes qui souffrent de différents types de handicap (par exemple, handicaps intellectuels) ? Comment leur comportement affecte-t-il leur pouvoir au niveau des relations, des ménages et des communautés ?
- Les normes sociales pour les filles et les garçons sont-elles différentes de celles concernant les femmes et les hommes ? Si oui, comment les normes sociales liées au genre changent selon l'âge d'une personne ?
- Que pourrait-il arriver aux filles et aux jeunes femmes handicapées si elles n'accomplissent pas ou ne peuvent pas accomplir les tâches que la société attend d'elles ? Examinez les différentes catégories, telles que les rôles ou les activités sur le plan social, récréatif, éducatif, domestique, hygiénique et culturel. Comment cela affecte leur pouvoir dans les relations avec les parents, les pairs, les enseignants, les autres prestataires de soins et la communauté dans son ensemble ?
- Que pourrait-il arriver aux garçons et aux hommes handicapés s'ils n'accomplissent pas ou ne peuvent pas accomplir les tâches que la société attend d'eux ? Examinez les différentes catégories, telles que les rôles ou les activités sur le plan social, récréatif, éducatif, domestique, hygiénique et culturel. Comment cela affecte leur pouvoir dans les relations avec les parents, les pairs, les enseignants, les autres prestataires de soins et la communauté dans son ensemble ?
- Quelles tâches un homme ou une femme (parents / aidants) doit-il adapter si un enfant est handicapé ? Qui prend les décisions sur la répartition des soins au sein d'un foyer ? Les femmes et les hommes assument-ils les mêmes rôles pour s'occuper des personnes handicapées ? En quoi cela peut-il avoir un impact sur les rapports de force dans leurs relations avec les autres, dans leur famille et dans leur communauté ?
- Quelles tâches un aidant doit-il adapter ou prendre en charge si un membre de sa famille est handicapé ou présente un nouveau handicap ? Les garçons et les filles assument-ils les mêmes rôles pour s'occuper des personnes handicapées ? Quelles peuvent être les conséquences pour les enfants qui assument un rôle d'aidant ? En quoi cela peut-il avoir un impact sur les rapports de force dans leurs relations avec les autres, dans leur famille et dans leur communauté ?

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 4 : QUI DÉTIENT LE POUVOIR ?

Objectif de l'activité

Réfléchir à la dynamique entre les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés et les autres, y compris les membres de la famille, les pairs, les membres de la communauté et les prestataires de services.

POINTS D'APPRENTISSAGE

- Dans chaque société, il existe des groupes dominants et des groupes subordonnés. La plupart des individus adhèrent à différents groupes tout au long de leur vie, et ont des interactions différentes dans lesquelles ils ont plus ou moins de pouvoir que d'autres. Les personnes handicapées ont tendance à être traitées comme un groupe subordonné dans la société.

GROUPES DOMINANTS	GROUPES SUBORDONNÉS
1. Ils ont le pouvoir – ils prennent les décisions	1. Ils n'ont pas le pouvoir - d'autres personnes prennent les décisions les concernant
2. Ils définissent la réalité ou la « vérité »	2. Ils ne se font pas entendre
3. Ils contrôlent les ressources et les opportunités	3. L'accès aux services et aux ressources est organisé par les autres.
4. Ils fixent les normes et les règles	4. Ils doivent s'adapter
5. Ils sont considérés comme « la norme »	5. Ils sont considérés comme « moins que normaux »

[Adapté de CARE Gender, Equity, and Diversity Training Materials, Module 1.]

- La plupart des enfants et des jeunes handicapés, en particulier les femmes et les filles, ont vécu une longue histoire de déresponsabilisation et de subordination - par des membres de leur famille, des aidants, des partenaires et même des prestataires de services - qui prennent des décisions les concernant, contrôlent les ressources et les opportunités, et fixent les normes et les règles sur ce qui est « normal ». Beaucoup de ces personnes estiment qu'elles agissent dans « l'intérêt supérieur » de la personne handicapée et oublient ainsi de réfléchir à leur position dominante et à la façon dont elles utilisent leur pouvoir au cours de leurs interactions.
- Nous devons travailler avec les enfants et les jeunes handicapés afin de renforcer leur autonomie et, autant que possible, éviter de renforcer la dynamique de pouvoir négative et nuisible entre les enfants handicapés et les autres.

* CARE's Gender Equity and Diversity Training Materials. Copyright 2014 Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. (CARE). Utilisé avec autorisation. <http://www.care.org/sites/default/files/documents/Gender%20Equity%20and%20Diversity%20Module%201.pdf>

Description de l'activité

Durée : 60 minutes

Répartir les participants en quatre groupes. Donnez à chaque groupe une citation provenant de la liste ci-dessous. Ils doivent discuter des points suivants :

- Qui détient le pouvoir et comment utilisent-ils ce pouvoir dans leur interaction avec la personne handicapée ?
- Que pourraient-ils faire différemment pour promouvoir une dynamique plus positive et un libre arbitre entre les enfants et les jeunes handicapés ?

Demandez à chaque groupe de partager ses opinions. Les notes suivantes en violet peuvent contribuer à faciliter une réflexion de groupe sur chaque scénario.

Groupe 1 :

« Ma fille qui souffre de handicap intellectuel est plus en sécurité lorsqu'elle reste à la maison. C'est pourquoi je ne la laisse pas sortir – Je ferme la porte à clé. »

— Mère d'une fille souffrant de handicap intellectuel

Dans ce scénario, la mère détient le pouvoir. Parfois les parents, les familles et les communautés prennent des mesures sur la base du modèle charitable du handicap. Ils pensent agir pour le meilleur intérêt de l'enfant, mais cette approche peut plutôt réduire l'accès des enfants handicapés aux mêmes opportunités que celles des autres enfants. Nous devons nous impliquer avec les membres de la famille afin d'étudier les intérêts de l'enfant, tout en répondant à leurs préoccupations sur la sécurité dans la communauté. De cette manière, nous pouvons promouvoir des interactions de pouvoir plus saines entre la mère et sa fille.

Groupe 2 :

Nous souhaiterions rencontrer des filles dans un café ou dans un lieu réservé aux filles handicapées ou non - uniquement des filles et pas des adultes. Nous avons besoin d'un lieu où nous rencontrer. Un lieu réservé aux filles sans adultes. »

— Groupe de filles sourdes lors de l'atelier de planification d'une ONG

Dans cet exemple, les filles sourdes – souvent considérées comme un groupe subordonné - ont le pouvoir d'exprimer leurs opinions et de contribuer à la prise de décision. Nous réalisons souvent des activités pour les filles uniquement ou pour les garçons uniquement, afin de leur permettre de disposer d'un espace sûr pour se pencher sur les préoccupations liées au genre. Cela leur donne également l'opportunité de se mobiliser collectivement autour d'une question ou d'un thème qui leur semble important – nous appelons cela le libre arbitre des enfants et des jeunes. Le libre arbitre est une forme de pouvoir collectif permettant de changer les choses, et est un objectif important dans la majorité de nos activités avec des groupes marginalisés. Nous souhaitons faire entendre la voix des personnes les plus marginalisées et exclues sur les questions qui les concernent, et avoir un espace pour qu'elles partagent leurs opinions avec les autres. Dans les cas, les ONG ont créé un espace permettant aux filles de se faire entendre- elles ont partagé une partie de leur pouvoir avec les filles.

Groupe 3 :

« *Les femmes qui souffrent de handicap intellectuel ont également besoin d'éducation parce qu'elles entretiennent des relations* ».

— Discussion de groupe avec des jeunes hommes sourds

Les jeunes hommes sourds ont l'opportunité de partager leur opinion et de se faire entendre - ils détiennent un certain pouvoir. Ils utilisent leur pouvoir pour défendre les droits des autres. Il s'agit d'un signe positif. En revanche, ils parlent des femmes, plutôt que de laisser les femmes s'exprimer en leur nom. Cela peut être le prochain objectif à atteindre.

Groupe 4 :

« *Lorsque j'ai proposé à la mère d'Inaam d'orienter sa fille pour un examen médical, Inaam a pris peur et a commencé à hurler. Je pense qu'elle présente certains problèmes comportementaux.* »

—Conseiller en VBG

« *Nous ne pouvons pas l'inclure dans les activités pour les autres enfants. On se moquera de lui et il ne réussira pas comme les autres.* »

— Animateur d'un espace convivial pour les enfants

Les acteurs de la protection de l'enfance et de la VBG ont également un pouvoir et font souvent partie d'un groupe dominant lorsqu'ils travaillent auprès d'enfants et de jeunes handicapés. Ils peuvent prendre de manière involontaire des décisions qui marginalisent et subordonnent encore plus une personne handicapée. Dans ces exemples, le conseiller et l'animateur établissent des règles sur ce qui est considéré comme un comportement « normal », en définissant des normes sur le type de participation qui convient et en refusant des opportunités aux enfants et aux jeunes handicapés.

Ensemble du groupe :

Terminez cette activité en demandant aux participants de parler de leurs propres expériences et interactions avec les personnes handicapées.

- Quel type de pouvoir pensent-ils avoir dans leur relation avec ces individus ?
- Quels hypothèses ou stéréotypes expriment-ils sur les enfants, les adolescents et les jeunes adultes handicapés ?
- Quels hypothèses ou stéréotypes expriment-ils sur ces différents types de handicap - par exemple, une personne souffrant d'une déficience intellectuelle ?
- Quelles inquiétudes ou peurs expriment-ils quant au fait de travailler aux côtés de filles, de garçons, de jeunes femmes et de jeunes hommes handicapés ?

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 5 : VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION À LA VBG

Objectif de l'activité

Identifier les facteurs qui rendent les enfants et les jeunes handicapés plus vulnérables à la VBG.

Identifier les facteurs qui protègent les enfants et les jeunes handicapés contre la VBG.

POINTS D'APPRENTISSAGE

Les enfants et les jeunes handicapés sont vulnérables à toutes les formes de VBG. Les facteurs liés au handicap qui peuvent renforcer la vulnérabilité aux VBG sont les suivants :

- La stigmatisation et la discrimination - Les enfants et les jeunes handicapés font l'objet de comportements négatifs au sein de leur communauté, ce qui entraîne des niveaux multiples de discrimination et une plus grande vulnérabilité à la violence, aux abus et à l'exploitation, en particulier pour les femmes et filles handicapées. Ceci peut également avoir pour effet de réduire leur participation aux activités favorisant la protection, le soutien social et l'autonomisation au sein de la communauté. La discrimination fondée sur le sexe et le handicap peut également affecter les nourrissons et les jeunes enfants, sachant que certaines familles peuvent accorder une priorité accrue aux garçons handicapés par rapport aux filles handicapées pour obtenir des soins et des services appropriés. Enfin, la stigmatisation et la discrimination liées au handicap affectent également les parents d'enfants handicapés, qui peuvent être exposés aux attitudes négatives de leur conjoint, de leur famille et des autres membres de la communauté. Cela affecte de façon disproportionnée les mères d'enfants handicapés qui assument les rôles principaux d'aidants dans la plupart des milieux.
- Perception des capacités des enfants et des jeunes handicapés - Les auteurs de violences ont le sentiment que les personnes handicapées ne pourront pas se défendre physiquement, ni signaler de façon efficace les incidents violents, ce qui en fait une cible privilégiée de la violence. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes et filles handicapées, et pour les enfants souffrant de déficiences intellectuelles, qui font face à un certain nombre d'obstacles dans le signalement des violences. Souvent, ces victimes de violence ne sont pas écoutées et comprises, ce qui réduit leur accès aux services et ne fait que renforcer l'impunité des auteurs de ces violences.
- Isolement et absence de soutien communautaire - Les enfants et les jeunes handicapés peuvent être cachés par des membres de leur famille et mis à l'écart de la communauté plus large en raison de leur handicap. Certaines familles peuvent immobiliser / ou enfermer leurs enfants à la maison pour les empêcher de se déplacer dans la communauté où les familles craignent d'être victimes de violence. Pour d'autres, il est plus difficile de sortir hors de leur domicile et de rencontrer d'autres personnes. L'isolement aggrave le risque de violence pour les enfants et les jeunes handicapés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur domicile, en particulier pour les filles. L'absence de soutien communautaires et d'amis peut signifier qu'ils ne peuvent pas acquérir les informations et les compétences dont ils ont besoin ou qu'ils n'ont personne vers qui se tourner en cas de violence.
- Absence d'information, de connaissances et d'aptitudes – Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés disposent souvent de peu d'informations sur la sexualité, les relations saines et la violence, ce qui signifie qu'elles sont d'autant moins aptes à s'en protéger ou à négocier des relations sûres plus tard dans la vie. Ceci est particulièrement vrai chez les enfants et les jeunes handicapés souffrant de déficiences intellectuelles, qui peuvent être systématiquement exclus de tous les programmes et activités, et les informations ne sont généralement pas transmises selon des modalités qu'elles sont en mesure de comprendre, ce qui permet aux auteurs de violence de les cibler plus facilement et complique encore leur tâche lorsqu'ils souhaitent trouver de l'aide. Les adolescentes handicapées peuvent être exclues des réseaux et des programmes de protection par les pairs qui permettraient de renforcer les atouts importants et d'appuyer leur transition vers l'âge adulte.
- Extrême pauvreté et absence d'approvisionnement basique - Le handicap a également un impact sur les familles et les communautés, renforçant ainsi la pauvreté et représentant un frein au développement humain et social. Les ménages peuvent faire face à des coûts supplémentaires liés aux services spécifiques aux personnes handicapées et ont des possibilités limitées de générer des revenus pendant qu'elles assument des responsabilités supplémentaires en matière de soins. Le manque de revenus pour l'achat des d'articles de première nécessité augmente le risque que enfants et les jeunes handicapés fassent l'objet de maltraitance et d'exploitation.
- Obstacles environnementaux et absence de transports – Les enfants et les jeunes handicapés peuvent rencontrer des problèmes pour accéder aux mêmes activités que celles des autres enfants et des jeunes, en raison du manque de transports ou d'infrastructures inaccessibles. Cela réduit leur potentiel de renforcer les facteurs de protection comme l'éducation, les réseaux de pairs et les compétences de leadership, et augmente les facteurs de risque comme l'isolement.

Option 1 : Études de cas

Description de l'activité

Durée : 45 minutes

Pièce jointe n°3 : Études de cas

Se répartir en petits groupes. Donnez à chaque groupe une étude de cas à discuter [voir la pièce jointe n°3 : Études de cas, p. 33]. Chaque étude de cas représente une fille ou garçon handicapé à différentes étapes de leur vie. Chaque groupe doit discuter des mêmes questions :

- De quels types de violence l'enfant handicapé est-il victime dans cette étude de cas ?
- Comment les personnages de l'étude de cas sont-ils affectés ? De quelles manières ?
- Identifiez les trois facteurs qui rendent les enfants handicapés dans l'étude de cas plus vulnérables à la VBG.
- Identifier tous les facteurs dans l'étude cas susceptibles de protéger les enfants handicapés contre la VBG.

Demandez à chaque groupe de proposer les trois facteurs qui rendent la personne handicapée vulnérable à la VBG. Écrivez ces facteurs sur le tableau à feuilles mobiles.

Quels facteurs augmentent la vulnérabilité des enfants et des jeunes handicapés face à la VBG ? Affectent-ils de la même manière les filles et les garçons handicapés ? Si la réponse est non, en quoi sont-ils différents ?

Quels facteurs protègent les enfants et les jeunes handicapés contre la VBG. Ces facteurs affectent-ils de la même manière les filles et les garçons handicapés ? Si la réponse est non, en quoi sont-ils différents ?

Option 2 : La marche du pouvoir¹⁵

Description de l'activité

Durée : 45 minutes

Pièce jointe n°4 : La marche du pouvoir (page 26)

Deux volontaires jouent chacun le rôle d'un personnage – Abeba, une fille handicapée, et Aster, une fille non handicapée. Le reste du groupe lira à voix haute les scénarios rencontrés par chaque personnage. Les volontaires font un pas en avant ou un pas en arrière selon que le scénario augmente ou diminue le risque de violence pour la personne et les membres de la famille à différentes étapes de leur vie. Pour chaque fille, on peut relever des points positifs et des points négatifs dans un même scénario, ainsi les volontaires pourront avancer ou reculer d'un ou de plusieurs pas, en fonction de la situation. Certains événements peuvent également affecter les autres femmes et filles de la famille, ce qui peut avoir un impact supplémentaire pour l'individu.

Pendant le déroulement de l'activité, écrivez les facteurs qui font que les filles handicapées et non handicapées sont plus vulnérables face à la VBG, et les facteurs qui les protègent contre la VBG à différentes stades de leur vie. Rédigez les facteurs relatifs à Abeba et Aster dans des couleurs différentes sachant que cela facilitera la comparaison pendant la discussion ultérieure. Le tableau suivant peut être un moyen utile d'enregistrer ces informations pendant l'activité.

	FACTEURS DE RISQUE	FACTEURS DE PROTECTION
Pour les nourrissons et les jeunes enfants (Étape de vie I : 0-5 ans)		
Pour les enfants et les adolescents (Étape de vie II : 6-14 ans)		
Pour les adolescents et les jeunes adultes (Étape de vie III : 15-24 ans)		

Résumez l'activité en demandant au groupe de réfléchir aux points suivants :

- En quoi les facteurs de risque et de protection sont-ils différents pour Abeba et Aster ? Comment changent-ils pendant les différentes étapes de leur vie ?
- Quel type de pouvoir existe-t-il dans les relations qui constituent leur environnement ? En quoi cela affecte-t-il leur vulnérabilité ou leur résilience face à la VBG ?
- Y a-t-il d'autres personnes dans les histoires d'Abeba et d'Aster qui peuvent être affectées ou exposées au risque de VBG ?

¹⁵ Activité adaptée de : Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires – Une boîte à outils à l'attention des professionnels de la VBG https://womenrefugeecommission.org/?option=com_zdocs&view=document&id=1173

OUTIL N°2, ACTIVITÉ 6 : ENCOURAGER L'INCLUSION DANS LES SYSTÈMES COMMUNAUTAIRES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Objectif de l'activité

Identifier les obstacles qui empêchent les enfants et les jeunes handicapés d'accéder ou de participer aux activités communautaires.

Développer des stratégies qui font la promotion de l'accès et de l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans des activités communautaires.

POINTS D'APPRENTISSAGE

- De nombreux facteurs, autres que leur état de santé, peuvent empêcher les personnes handicapées d'accéder à nos activités. Les obstacles peuvent être les suivants :
 - » Obstacles comportementaux – Stéréotypes négatifs sur les personnes handicapées, stigmatisation sociale et discrimination de la part du personnel, des familles et des membres de la communauté.
 - » Obstacles de communication – Informations écrites et orales, notamment médias, prospectus et réunions, et messages complexes qui ne peuvent pas être compris par les personnes handicapées.
 - » Obstacles physiques ou environnementaux – Par exemple bâtiments, écoles, cliniques, pompes à eau, routes et transports non accessibles aux personnes handicapées.
 - » Autres obstacles – Règles, politiques, systèmes et autres normes qui peuvent désavantager les personnes handicapées, en particulier les femmes et les filles.
- Des études prouvent que les obstacles comportementaux ont l'impact le plus significatif sur l'inclusion des personnes handicapées dans la prévention et l'atténuation des risques - mais ils peuvent également être les plus encourageants ! *
- L'analyse des obstacles potentiels constitue une première étape dans la définition des stratégies et actions visant à inclure les personnes handicapées à nos programmes.

* *Commission des femmes pour les réfugiés et International Rescue Committee, "I see that it is possible": Building capacity for disability inclusion in gender-based violence programming [Je vois que cela est possible: Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires] (New York: WRC, 2015). http://wrc.ms/disability_VBG*

Description de l'activité

Durée : 45 minutes

Pièce jointe n°3 : Études de cas (page 25)

Partie 1

Placez quatre affiches au mur : « Obstacles physiques », « Obstacles comportementaux », « Obstacles de communication » et « Autres obstacles ».

Donnez à chaque groupe une étude de cas [voir la pièce jointe n°3 : Études de cas] et une activité communautaire à discuter (par exemple, les comités chargés de la protection de l'enfance ; les groupes de jeunes ; les espaces sécurisés pour les adolescentes ; les séances d'information sur la santé maternelle et infantile).

Demandez aux participants de discuter des points suivants :

- Quels obstacles empêchent l'enfant ou la jeune personne handicapée et ses aidants de participer à cette activité ?

Demandez-leur de noter chaque « obstacle » sur une note adhésive. Ils doivent ensuite présenter ces obstacles et les placer sur le mur, en dessous de l'affiche à laquelle ce type d'obstacle correspond.

Résumez cette activité en posant les questions de discussion suivantes :

- Quels obstacles empêchent les enfants et les jeunes handicapés d'accéder à nos activités de protection communautaires ? En quoi ces obstacles varient-ils selon qu'il s'agisse de filles et de garçons handicapés ?

- Les aidants ou les autres membres de la famille, et les membres de la communauté en sont-ils aussi affectés ? Si oui, comment ?
- Selon vous, quels sont les obstacles les plus communément rencontrés ou les plus importants au sein de cette communauté ?

Donnez la possibilité aux autres participants de faire des commentaires et des suggestions. Laissez les obstacles sur le mur pour l'activité suivante.

Partie 2

Dans les mêmes groupes, demandez aux participants de choisir un obstacle que les enfants et les jeunes handicapés rencontrent pour accéder aux activités de protection communautaires. Ils doivent ensuite discuter :

Une chose à faire pour venir à bout de cet obstacle (par exemple, s'organiser de façon à ce que les filles marchent ensemble jusqu'au centre pour les femmes et y accompagnent les filles aveugles).

Un moyen permettant aux enfants et aux jeunes handicapés de contribuer aux activités communautaires (par exemple, les filles aveugles pourraient donner un cours aux autres filles sur la façon de guider les personnes aveugles).



© Hesperian

OUTIL N°2 PIÈCE JOINTE N°2 : CITATIONS – MODÈLES DE HANDICAP

SITUATION	MODÈLE CHARITABLE	MODÈLE MÉDICAL	MODÈLE SOCIAL	MODÈLE FONDÉ SUR LES DROITS
Une fille dans un fauteuil roulant participant à un espace sûr réservé aux adolescentes	« Elle ne peut pas venir dans nos espaces sécurisés. Les autres filles peuvent se moquer d'elle. Ce serait mieux si nous avions un lieu spécial pour elle et les autres filles comme elle. »	« Elle ne peut pas participer aux activités dans l'espace sécurisé. Une fois qu'elle aura appris à marcher, elle pourra participer. »	« Nous pouvons réfléchir à des activités différentes dans l'espace sécurisé - des activités qui ne nécessitent pas de se déplacer. »	« Ce lieu est sécurisé pour TOUTES les filles ! Nous lui demanderons quels changements doivent être effectués. »
Jeune homme souffrant d'une déficience intellectuelle participant à une formation en santé sexuelle et reproductive	« Il est inutile de l'inviter car il ne peut pas apprendre de nouvelles choses, et il ne pourra jamais se marier ou avoir des enfants de toute façon. Sa famille doit s'occuper de lui et assurer que personne ne le maltraite. »	« Il a besoin d'un médecin spécialiste - ce sont les seules personnes qui peuvent l'aider. »	« Il peut probablement venir à la formation avec son frère, afin qu'ils puissent discuter des sujets plus en détail plus tard. »	« Demandons-lui ce qu'il pense de notre formation - il est important pour nous de connaître son opinion et ses idées sur la façon de l'améliorer. »
Mère d'une enfant handicapé isolée à la maison	« Cela doit être difficile d'avoir un enfant handicapé. Nous devons accorder la priorité à ces enfants et leur fournir une aide matérielle pour aider leur situation à la maison. »	« Cette enfant doit être examinée par un thérapeute. Nous pouvons peut-être l'envoyer vers un médecin dans la capitale. »	« Organisons une séance d'information sur la VBG dans son foyer. Ainsi, sa mère pourra obtenir des informations et également rencontrer des voisines. »	« Cette enfant a le droit de faire les mêmes activités que les autres enfants. Discutons-en avec sa mère et commençons à examiner quelles activités pourraient l'intéresser. »

Adapté de Making PRSP Inclusive. <http://www.making-prsp-inclusive.org/en/6-disability/6.1-what-is-disability/6.1.1-the-four-models.html>

OUTIL N°2 PIÈCE JOINTE N°3 : ÉTUDES DE CAS

Étude de cas n°1 – Selam

Selam est une jeune femme de 17 ans vivant dans un village en Éthiopie. Elle vit avec sa mère, son père, ses cinq sœurs et ses trois frères. Selam est incapable de parler et a besoin d'assistance pour ses soins quotidiens. Sa mère, Beletu, et ses deux petites sœurs l'aident à s'alimenter, se doucher et à aller aux toilettes. Une de ses sœurs cadettes a abandonné sa scolarité parce que sa mère est fatiguée et a besoin d'une aide pour s'occuper de Selam. Selam sourit lorsque ses deux petites sœurs restent avec elle et jouent devant elle. Elle pleure lorsqu'elle a faim ou soif - c'est ainsi qu'elle fait comprendre à sa famille qu'elle souhaiterait boire ou manger. Selam a eu ses premières règles à l'âge de 12 ans, mais elle ne peut pas changer ses serviettes hygiéniques seule. Sa mère et sa petite sœur s'occupent de son hygiène menstruelle depuis cinq ans. Elles ont déclaré qu'il s'agit de la tâche la plus difficile étant donné que Selam a grandi. Beletu n'est pas sereine à l'idée de laisser Selam en compagnie d'autres personnes, elle s'inquiète pour sa sécurité. Lorsque d'autres femmes lui rendent visite chez elle, elles lui parlent des sessions de sensibilisation organisées par dans la communauté par différentes organisations. Elle aimerait assister à ces sessions mais elle ne peut pas car elles ont lieu loin de son domicile, et elle n'a personne pour surveiller Selam.

Étude de cas n°2 – Sabeen

Sabeen est une jeune réfugiée syrienne âgée de 13 ans qui vit dans un camp en Jordanie. Elle souffre d'une déficience intellectuelle. Sa mère dit qu'elle est « hyperactive ». Elle aime danser et dessiner, et rend souvent visite à ses voisins. Elle cherche toujours à apprendre de nouvelles choses. Sabeen avait l'habitude d'aller à l'école dans le camp, mais elle n'a plus personne pour l'y accompagner. Sabeen aime sortir, même lorsqu'il fait nuit. Un soir, elle s'est rendue chez son voisin, et lorsqu'elle est rentrée, sa mère a remarqué qu'elle avait l'air différent. Sa mère lui a demandé ce qu'il s'était passé, et elle lui a répondu que des garçons lui avaient ôté ses sous-vêtements. Les garçons lui ont dit que la prochaine fois, ils joueraient « au papa et à la maman ». Sa mère l'interdit désormais de se rendre chez des voisins lorsque des hommes et garçons sont présents; elle craint que Sabeen ne soit prête à faire tout ce que ces personnes lui demandent de faire. Sabeen s'est rendue à une réunion de groupe accompagnée de sa mère où elles ont discuté de la violence au sein du camp, mais elle n'a pas vraiment été attentive – elle a préféré dessiner.

Étude de cas n°3 – Assefa

Assefa est un garçon de 9 ans qui a des difficultés pour se déplacer et pour parler. Il vit avec ses deux parents et ses deux sœurs aînées dans une ville. Ils vivent actuellement dans une maison en location relativement confortable. Son père a un emploi. Assefa n'est pas scolarisé. Au lieu de cela, il passe la plupart de sa journée à la maison, sauf lorsqu'il va chez le « médecin » pour son traitement, et il ne joue qu'avec ses sœurs aînées. La famille a amené Assefa dans un groupe d'enfants près de sa maison, où on leur a dit qu'il « n'y avait pas de services pour lui. » Vous remarquez qu'Assefa est propre et bien habillée. Pendant que les adultes discutent, il joue avec ses sœurs et communique avec elles à sa manière. Il est capable de ramper sur le sol pour attraper des jouets et des autres objets qui l'intéressent. A la fin de votre visite, Assefa vous suit et ses parents. Il écoute tout ce que vous dites et puis faire au revoir depuis la porte.

Étude de cas n°4 – Inaam

Ahmed, Inaam et leur bébé vivent au Liban depuis une année. Inaam a 16 ans. Elle a été atteinte d'une balle dans le dos en Syrie et ne peut plus marcher. Inaam et sa famille vivent gratuitement dans un logement décent, situé au rez-de-chaussée, mais on leur demande maintenant de partir car le propriétaire souhaite y habiter à l'avenir. Inaam a été examinée par un physiothérapeute depuis qu'elle a quitté l'hôpital, elle dispose d'un fauteuil roulant, d'une chaise percée, d'un matelas pneumatique et d'un déambulateur, mais son mari doit encore la porter pour l'aider à se déplacer dans la maison et elle ne sort que rarement de chez elle. Inaam confie que lorsqu'Ahmed est absent, elle a le temps de penser à sa situation et cela la rend très triste. Sa famille est ici et vit à proximité. Les femmes de son frère avaient l'habitude de lui rendre visite régulièrement, mais elles ont cessé de venir - elle pense que c'est à cause du ménage qu'elles doivent faire lorsqu'elles lui rendent visite, sachant qu'elle ne peut pas le faire elle-même. Elle est également insultée par d'autres personnes parce qu'elle ne peut pas marcher - les gens se moquent d'elle et profitent d'elle. Elle pense que sa fille est affectée par ce qui lui est arrivé - par la violence en Syrie Sa famille lui rend fréquemment visite et lui demande si son mari va la quitter, parce qu'elle est handicapée - cela lui fait trop de mal.

Étude de cas n°5 – Abeba

Abeba est âgée de deux ans et souffre d'un handicap. Elle ne sait pas s'asseoir ou ramper et est très petite. Vous rencontrez Abeba et sa mère lorsqu'elles viennent au dispensaire pour faire vacciner ses deux frères. Rien n'indique dans les registres qu'Abeba a elle-même été vaccinée. Sa mère raconte qu'elle n'a jamais amené Abeba au dispensaire parce qu'on lui a dit qu'elle ne survivrait pas en raison de ses problèmes de santé. Le père d'Abeba a quitté la famille il y a un an pour chercher un emploi, mais il n'a donné aucune nouvelle depuis. La famille a récemment déménagé dans un nouveau quartier parce qu'elle cherchait un logement qui coûterait moins cher à louer. Sa mère n'a pas suffisamment d'argent pour emmener Abeba voir des professionnels de santé ou de la petite enfance, mais elle pourrait l'amener aux mêmes activités que ses frères. Elle dit que ce serait mieux pour elle et sa famille.

✂ _____

1. ABEBA

Abeba est née avec son handicap - elle a du mal à bouger, et a appris à parler en retard. Les médecins ont déclaré qu'Abeba ne pourrait pas aller à l'école, elle a donc passé la plus grande partie de son enfance à la maison.

✂ _____

2. ABEBA

La mère d'Abeba l'aide dans ses soins quotidiens, comme se laver et aller aux toilettes. Son père a récemment quitté la famille, et maintenant la mère d'Abeba doit trouver un moyen d'obtenir un revenu pour la famille. La jeune sœur d'Abeba doit rester à la maison pour l'aider quand sa mère sort pour les réunions.

✂ _____

3. ABEBA

La mère d'Abeba a désormais un emploi. Abeba est seule à la maison la plupart du temps, mais des parents différents viennent tout au long de la journée pour l'aider à aller aux toilettes ou à déjeuner. Parfois sa cousine est en retard, et lorsqu'Abeba se plaint, sa cousine est en colère contre elle et refuse de la sortir. Abeba aime rester dehors dans son fauteuil roulant et discute avec quiconque s'arrête pour lui dire bonjour.

✂ _____

4. ABEBA

La sœur d'Abeba et une autre voisine ont commencé à assister à un groupe dans le centre local des femmes. Elles ont amené un travailleur social à la maison afin de parler à Abeba. Abeba fait connaissance avec le personnel, puis décide qu'elle aimerait aller au centre. Le personnel organise le transport afin que les trois filles puissent se déplacer ensemble. Abeba attend avec impatience ces journées passées avec les autres filles et espère acquérir des connaissances en informatique.

✂ _____

5. ABEBA (FINAL)

Un jour, vous rencontrez les filles afin d'identifier les activités qu'elles souhaiteraient effectuer au centre. Abeba ne parle pas pendant cette réunion et toutes les autres filles veulent apprendre la coiffure. Elles affirment toutes qu'Abeba appréciera cette activité parce qu'elles pourront la coiffer - elle pourra jouer le rôle de la cliente, sachant qu'elle pourra rester assise.

Quelle dynamique de pouvoir s'est produite dans ce cas ? Comment avez-vous l'intention d'aborder cette dynamique ?

✂ _____

¹ Activité adaptée de : Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires – Une boîte à outils à l'attention des professionnels de la VGB https://womensrefugeecommission.org/?option=com_zdocs&view=document&id=1173



1. ASTER

Lorsque Aster est née, le médecin et les infirmières ont donné à sa mère des informations sur son développement. La petite fille a eu l'occasion de jouer avec d'autres enfants lorsque sa mère rendait visite aux voisins et aux amis. Elle a terminé l'école primaire, mais a manqué plusieurs cours car sa famille la sollicite beaucoup pour diverses tâches.



2. ASTER

En tant qu'adolescente, Aster est restée en contact avec les amies qu'elle s'est faite à l'école. Elles se rencontrent parfois dans les boutiques et se téléphonent beaucoup. Certaines de ses amies se rendent souvent dans un centre communautaire pour apprendre la comptabilité, et Aster souhaiterait se joindre à elles. Ses amies lui donnent beaucoup d'informations qu'elle partage avec ses parents. Ils l'autorisent à aller au centre à condition qu'elle s'occupe des tâches ménagères.



3. ASTER

Aster a beaucoup appris pendant sa formation en comptabilité et s'est fait de nombreux nouveaux amis. Ses frères lui confisquent parfois son téléphone pour l'empêcher de parler avec ces amis, en particulier les garçons. Les autres filles du centre sont parfois confrontées à la même situation et elles discutent de la manière d'aborder cette question avec leur famille.



4. ASTER (FINAL)

Aster a réussi sa formation en comptabilité et souhaite trouver un emploi. Les enseignants du centre lui ont suggéré certains lieux pour trouver du travail et lui ont expliqué le fonctionnement du processus de recrutement. Aster parle avec sa tante - elle a également un emploi et jouit d'une forte expérience. La tante d'Aster la soutient lorsqu'elle discute de cette question avec sa famille.



OUTIL N°3 : OUTIL DE RÉFLEXION POUR LE PERSONNEL¹⁶

Objectif de cet outil

Cet outil est conçu pour aider le personnel des programmes à réfléchir au processus d'inclusion des personnes handicapées que leur programme de VBG a effectué. Il propose des questions pour orienter une discussion de groupe entre les membres du personnel afin de les aider à identifier les changements dans leurs propres connaissances, attitudes et pratiques qui ont permis une plus grande accessibilité et participation pour les enfants et les jeunes handicapés. Il permet également au personnel d'identifier les lacunes persistantes et les mesures à prendre pour renforcer ces domaines. Cette activité peut être menée dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation des programmes, y compris la collecte et l'analyse des Récits du changement des enfants et des jeunes handicapés et des ateliers communautaires, afin de partager les résultats et planifier les prochaines étapes [[voir la Partie 3 : Évaluation participative à l'initiative des enfants et des jeunes sur la violence basée sur le genre et le handicap – Outil n°7 : Récits du changement](#)].

Instructions

Remarque : Le format de cette discussion de groupe nécessite deux heures, qui peuvent être découpées en deux parties avec une pause. La Partie C peut également être finalisée par des groupes en dehors de la discussion.

- Présentez tous les animateurs et traducteurs.
- Présentez l'objectif de l'activité :
 - Identifier les changements en matière de connaissances, d'attitudes et de pratiques parmi le personnel concernant l'inclusion du handicap dans les programmes de lutte contre la VBG :
 - Partager les réussites et les lacunes persistantes en matière de capacité sur l'inclusion du handicap ;
 - Planifier une vision pour l'avenir et les prochaines étapes.
- Adaptez l'activité comme une discussion d'apprentissage de réflexion dont l'objectif est de partager ce qu'ils ont appris et d'identifier les domaines à renforcer. Assurez-vous que les participants soient à l'aise et participent aux choses qu'ils ont trouvées difficiles (des règles de base leur seront peut-être utiles).
- Réglez la question de la confidentialité, puis veillez à ce que les participants partagent des exemples et des histoires qui ne permettront pas d'identifier les personnes concernées, qu'il s'agisse du personnel ou des bénéficiaires.

Questions de discussion et activités participatives

Partie A : Notre capacité - En quoi a-t-elle changé ?

1. Demandez à chaque personne de penser à 2-3 choses décrivant leur capacité en lien avec l'inclusion du handicap « avant » le projet (feuillet violet) et « maintenant » (feuillet bleu). Laissez le temps aux personnes d'y réfléchir et de les noter.
(10 minutes)
2. S'il s'agit d'un petit groupe et que les participants se connaissent bien, vous pouvez inviter les personnes à lire leurs propres déclarations et les coller au mur sous les inscriptions « avant » et « maintenant ». Pour les plus grands groupes ou les personnes qui sont moins à l'aise ensemble, vous pouvez recueillir les déclarations et les lire de façon anonyme, puis les coller sur le mur sous les inscriptions « avant » et « maintenant ».
(30 minutes)
3. Discussion en grand groupe :
 - Quelles différences constatez-vous entre les groupes « avant » et « maintenant »?
 - Quelle est l'évolution la plus conséquente que vous constatez dans la capacité des professionnels en ce qui concerne l'inclusion du handicap (par exemple, l'évolution en termes de connaissances, d'attitude ou de pratique) ?
 - Comment ou pourquoi pensez-vous que cette évolution s'est produite ? Notez ces facteurs sur le feuillet vert et collez-les au mur.
(30 minutes)

¹⁶ Cet outil est adapté du document *Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires – Une boîte à outils à l'attention des professionnels de la VBG* https://womensrefugeecommission.org/?option=com_zdocs&view=document&id=1173

Remarque : Cette activité est plus susceptible de susciter le débat sur les animateurs que sur les obstacles. Si les participants indiquent les obstacles, les manques ou les défis au cours de cette discussion, ceux-ci peuvent être notés sur feuillet rouge et évoqués au cours de la prochaine discussion.

Partie B : Notre capacité — Quels sont nos objectifs pour l'avenir ?

1. Discussion en grand groupe :

- » Quels sont certaines des écarts / défis / obstacles rencontrés par le personnel concernant l'inclusion du handicap ?
- » Comment et pourquoi pensez-vous que ces points n'ont pas évolué ou existent toujours ? Notez ces facteurs sur feuillet rouge et collez-les au mur.

(10 minutes)

2. À présent, demandez aux participants de penser à 2-3 choses sur lesquelles ils aimeraient se sentir plus à l'aise en ce qui concerne l'inclusion du handicap (feuillet jaune). Laissez-leur le temps d'y réfléchir et de les noter.

(10 minutes)

3. S'il s'agit d'un petit groupe et que les participants se connaissent bien, vous pouvez inviter les personnes à lire leurs propres déclarations et les coller au mur sous l'inscription « à l'avenir ». Pour les plus grands groupes ou les personnes qui sont moins à l'aise ensemble, vous pouvez recueillir les déclarations et les lire de façon anonyme, puis les coller sur le mur sous l'inscription « à l'avenir ».

(30 minutes)

Partie C : Nos messages clés

1. Discussion en grand groupe :

- Comment souhaiteriez-vous présenter vos réussites et recommandations aux autres parties prenantes à l'avenir ? Certaines suggestions incluent la mise en place d'un atelier des parties prenantes où le personnel, les communautés et les enfants et les jeunes handicapés partagent leurs réussites et recommandations pour l'avenir.

(15 minutes)

Concluez la discussion

- Remerciez le personnel pour sa participation et ses contributions.
- Félicitez pour leur réussite et leurs progrès.
- Clarifiez les prochaines étapes pour le développement de la capacité du personnel.



Activité participative avec les professionnels de la VBG - Capacités d'inclusion du handicap « Avant », « Pendant » et « Après ».

PARTIE 3 : ÉVALUATION PARTICIPATIVE À L'INITIATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES SUR LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE ET LE HANDICAP.

Cette section de la boîte à outil comprend des recommandations et des activités visant à faciliter les évaluations participatives à l'initiative des enfants et des jeunes sur la violence basée sur le genre (VBG) et le handicap. Ces outils aideront le personnel et les partenaires à recueillir des informations sur les besoins des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés en matière de VBG, et à identifier les stratégies communautaires pour prévenir ou réduire le risque de violence. Les outils ont pour objectif d'encourager la participation des enfants et des jeunes handicapés ou non handicapés dans la conception des activités de protection et d'autonomisation, et de promouvoir les réseaux de protection par les pairs par le biais d'activités dirigées par des enfants et des jeunes.

Le tableau suivant présente le résumé du processus participatif ainsi que les outils qui l'accompagnent pendant chaque étape :

Tableau 1 : Résumé du processus participatif et des outils qui l'accompagnent

SE PRÉPARER À LA PARTICIPATION		
Étape 1 : Accroître la sensibilisation de la communauté	Objectif : Informer les personnes du travail de votre organisation, de l'évaluation et de votre volonté de travailler avec des enfants et des jeunes handicapés.	<i>Outil n°1 : Messages de sensibilisation pour la communauté</i>
Étape 2 : Séance d'information pour les participants potentiels	Objectif : Aider les parents, les enfants et les jeunes à mieux comprendre le thème et les objectifs de l'évaluation. Ils peuvent vous rencontrer et poser des questions, et peuvent également apprendre à connaître les autres et les différentes possibilités de participation.	<i>Outil n°2 : Séance d'information</i>
COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LA VBG ET LE HANDICAP		
Étape 3 : Discussions de groupe avec les parents et les aidants des enfants handicapés	Objectif : Recueillir des informations sur la VBG et le handicap auprès des parents et des aidants. Cette étape peut également faciliter la procédure de consentement des parents de personnes âgées de moins de 18 ans.	<i>Outil n°3 : Discussions de groupe avec les parents et les aidants des enfants handicapés</i>
Étape 4 : Activités participatives avec des enfants et des jeunes handicapés et non handicapés	Objectif : Aider les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés à recueillir des informations sur la VBG et le handicap, et élaborer des recommandations pour les programmes.	<i>Outil n°4 : Activités participatives tenant compte du handicap</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Activités de groupe</i> • <i>Guide de discussion</i> • <i>Boîte à outils de communication</i>
Étape 5 : Les visites à domicile	Objectif : Atteindre davantage d'enfants et de jeunes handicapés isolés, comprendre l'environnement dans lequel ils vivent et examiner les préférences en matière de communication.	<i>Outil n°5 : Liste de contrôle pour les entretiens individuels et les observations</i> <i>Remarque : La boîte à outils de communication peut également être utilisée pendant ces entretiens</i>
PLANIFICATION DES ACTIONS AXÉES SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES		
Étape 6 : Atelier de planification de l'action communautaire	Objectif : Fournir un espace aux enfants et aux jeunes afin qu'ils partagent les conclusions et les recommandations sur la VBG et le handicap avec leurs parents et les autres parties prenantes, puis planifier des actions qui favoriseront l'inclusion dans les programmes et les activités existants.	<i>Outil n°6 : Atelier communautaire</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Modèle d'ordre du jour</i> • <i>Formulaire de documentation de l'atelier communautaire</i>
QUELS SONT CHANGEMENTS LES PLUS IMPORTANTS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES HANDICAPÉS ?		
Évaluation : Recueillir des « récits du changement » auprès des enfants et des jeunes handicapés	Objectif : Faire participer les enfants et les jeunes handicapés à l'évaluation de l'évolution de l'accès et de l'inclusion dans les programmes de lutte contre la VBG.	<i>Outil n°7 : Évaluation – Récits du changement</i>

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR L'INCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS DANS LES ÉVALUATIONS DE LA VBG

Objectif de cette note d'orientation

Ce document donne un aperçu du processus et des outils à utiliser pour inclure les enfants et les jeunes handicapés et leurs aidants dans les évaluations de la VBG dans les communautés. Le fait d'impliquer les enfants et les jeunes d'âges et de capacités différents dans les discussions sur la façon dont ils vivent l'exclusion et la vulnérabilité, en identifiant les risques et les facteurs de protection dans la communauté et en développant des stratégies qui favorisent à la fois la protection et l'autonomisation, est une composante essentielle de la pratique de développement de ChildFund International.² Les approches participatives sont essentielles pendant l'apprentissage de la VBG à l'encontre des enfants, car elles peuvent promouvoir la mobilisation des familles et des communautés dans les efforts de prévention, renforcer la prestation coordonnée des services impliquant plusieurs prestataires et favoriser l'identité protectrice, le réseautage social et le leadership parmi les enfants et les jeunes. Tout cela permet de mieux se faire entendre et d'être plus autonomes dans la communauté.³

Que souhaitons-nous inclure dans les évaluations de la VBG ?

« Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

– Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006)

ChildFund International s'intéresse particulièrement aux idées des groupes d'enfants pauvres et / ou marginalisés qui ne sont généralement pas entendus et dont la voix est importante pour concevoir des programmes solides de développement et de prévention de la VBG dans la communauté.⁴ Les enfants handicapés représentent un groupe diversifié - ils viennent d'une variété de milieux, ils ont tous des expériences de vie, des compétences et des capacités différentes. Nous nous intéressons aux points de vue des filles et des garçons d'âges différents qui présentent différents types de handicap, y compris :

- Ceux qui ont des difficultés pour bouger et pour marcher (depuis la naissance ou en raison d'un handicap acquis plus tard dans leur vie)
- Ceux qui ont des problèmes de vue, même en portant des lunettes ;
- Ceux qui ont des problèmes d'audition, même en portant des appareils auditifs
- Ceux qui présentent des déficiences intellectuelles, qui ont du mal à comprendre, à apprendre ou à retenir des nouvelles choses
- Ceux qui présentent des déficiences mentales et des maladies mentales
- Ceux qui sont polyhandicapés, souvent confinés à la maison, et qui ont besoin d'aide pour leurs soins personnels⁵

Dans les évaluations des programmes de lutte contre la VBG, il est particulièrement important de consulter les femmes et les filles, y compris les handicapées et les aidantes, afin de comprendre leurs besoins, leurs points de vue et leurs priorités. Les femmes et les filles assument souvent le rôle de personnes aidantes pour les membres de la famille handicapés, en plus de leurs autres rôles et responsabilités. Dans certaines situations, les adolescentes handicapées peuvent ne pas avoir accès à l'éducation et à d'autres possibilités parce qu'elles s'occupent d'une personne handicapée dans leur famille. En tant que tel, les personnes aidantes peuvent être isolées et exposées à un risque plus élevé de violence, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer.

« Écouter » les enfants handicapés

Tous les enfants - qu'ils soient handicapés ou non - ont des besoins, des intérêts et des capacités différents. La majorité des activités « conviviales pour les enfants » seront facilement adaptées aux besoins différents des enfants présentant différents types d'incapacités. En « écoutant » des enfants qui ont des difficultés pour s'exprimer, il est essentiel de prêter attention au langage corporel, aux gestes et aux expressions du visage. Tous ces signes nous aident à comprendre ce que l'enfant aime ou n'aime pas, ses préférences et ses opinions.⁶ Prenez votre temps, regardez et écoutez. Il s'agit d'un processus et non pas d'un événement unique. Chaque fois que vous rencontrerez les enfants, vous apprendrez quelque chose de nouveau à leur propos et vous comprendrez comment mieux communiquer avec eux et ce qu'ils tentent de dire.

² ChildFund. *We've got something to say! Promoting child and youth agency: A facilitator's guide* (Richmond: ChildFund International, 2010).

³ ChildFund International. *Conceptual framework on gender-based violence against children* [Cadre conceptuel sur la violence basée sur le genre à l'encontre des enfants] (2013).

⁴ Voir la Note 2.

⁵ Adapté de la Série courte de questions sur le handicap du Washington Group. http://www.cdc.gov/nchs/washington_group/wg_questions.htm

⁶ Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murfitt, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com>

Dans la mesure du possible, les enfants et les jeunes handicapés doivent participer directement à nos évaluations. Lorsqu'une personne n'est pas à l'aise pour communiquer avec vous en tête à tête, ou lorsque vous ne parvenez pas à trouver la bonne méthode de communication, vous pouvez également impliquer les parents, les aidants, voire même les frères et sœurs ou les amis. Même dans ces situations, il est important d'inclure les enfants handicapés dans les discussions, afin qu'ils puissent écouter et communiquer de quelque manière que ce soit, qu'ils soient d'accord ou non avec ce qui est dit. Les parents, les aidants, les frères et sœurs et les amis peuvent également vous aider à identifier des méthodes de communication différentes avec l'enfant handicapé. Une question importante à poser est la suivante :

Comment [citer le nom de la personne] vous dit-il/elle qu'il/elle n'est pas satisfaite ou à l'aise avec une situation donnée ? Qu'est-ce qui le / la rend heureux/se ou triste ?

Vous pouvez utiliser ces informations pour encourager la participation lorsque la communication orale est impossible et respecter toute indication que le ou la participante n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas continuer.

Un mot sur la langue des signes : Tout comme les langues parlées, les langues des signes varient d'un pays ou d'une région à l'autre. Certains enfants et certains jeunes peuvent utiliser une langue des signes non officielle, et dans ces situations, un membre de la famille ou un ami pourra faire l'interprétation. Demandez-leur de vous apprendre quelques signes simples (par exemple, bien, mauvais et merci), puis essayez de les inclure dans une discussion avec un enfant sourd ou malentendant.

De quelle manière intégrons-nous les enfants handicapés dans les évaluations de la VBG ?

ChildFund International utilise une approche de recherche-action participative pour la planification des programmes, en encourageant le développement d'actions à l'initiative et dirigées par la communauté, et le renforcement du libre arbitre des enfants et des jeunes⁷. Cette approche est particulièrement importante dans les communautés qui n'ont pas l'habitude d'impliquer les enfants et les jeunes handicapés dans les processus et les activités de développement communautaire. Dans ces environnements, de nombreux enfants handicapés sont susceptibles d'être réticents à participer à une évaluation ou à partager leurs opinions, ou bien leurs parents, les dirigeants communautaires et leurs pairs peuvent penser qu'ils ne sont pas capables d'y participer. Le processus participatif nous aide également à identifier et à atténuer les risques potentiels tout en favorisant la non-discrimination et en encourageant l'autonomisation des groupes marginalisés. [[Voir le Tableau 2 pour plus d'information sur l'identification et l'atténuation des risques](#)]

Cette approche offre des possibilités de participation à différents niveaux, ce qui est tout aussi important pour faciliter les processus d'autonomisation. En proposant des possibilités multiples de participation à différents niveaux, nous offrons aux enfants et aux jeunes handicapés des options et des choix afin qu'ils exercent et renforcent leur autonomie. En reconnaissant et en valorisant l'ensemble des différents types de contributions qu'ils font - qu'il s'agisse simplement d'écouter, de partager ou d'exprimer des opinions, voire même de représenter ou de soutenir les autres - nous encourageons le changement dans les attitudes des autres, y compris les parents, les membres de la communauté et le personnel. La confiance est également instaurée en proposant différentes options permettant de communiquer les préoccupations et les idées, et de multiples possibilités de pratiquer le partage avec les autres. Le processus suivant permet également d'obtenir des contributions de la part de la communauté plus large, en promouvant l'appropriation et la collaboration continue entre les parties prenantes.

Étape 1 : Accroître la sensibilisation de la communauté

Comme pour toutes les évaluations de la VBG, il est essentiel de sensibiliser la collectivité pour commencer, afin de partager les informations sur votre programme. Il convient d'informer les personnes de la tenue de l'évaluation et de votre souhait d'inclure les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés ; d'identifier et de traiter les mythes et les idées fausses au sujet de l'évaluation, y compris la gestion des attentes de la communauté concernant les activités de suivi ; d'initier un dialogue communautaire sur la question et de renforcer l'appropriation des actions de suivi. Le personnel peut utiliser les mêmes approches et stratégies pour sensibiliser la communauté à l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés, tout comme pour les autres activités que vous effectuez dans la communauté. Par exemple, vous pouvez prendre contact avec les comités communautaires, les parents, les groupes d'enfants et de jeunes, et tous les groupes ou organisations de personnes handicapées que vous connaissez et qui travaillent dans la communauté, afin de leur demander leur aide pour partager les informations et identifier les personnes potentiellement intéressées. Vous pourriez également former un petit groupe consultatif composé de ces parties prenantes, qui pourraient apporter leurs idées et leur rétroaction sur les activités proposées. Vous pourriez en outre mettre en œuvre des activités de suivi dans la communauté après l'évaluation. [[Voir l'Outil n°1 : Messages de sensibilisation pour la communauté](#)]

Étape 2 : Séance d'information pour les participants intéressés

⁷ ChildFund, *We've got something to say! Promoting child and youth agency: A facilitator's guide* (Richmond: ChildFund International, 2010).

Les participants intéressés (par exemple, les enfants et les jeunes handicapés, les parents d'enfants et de jeunes handicapés, les comités d'enfants et de jeunes) peuvent être invités à une séance d'information pour mieux comprendre le thème et les objectifs de l'évaluation. Au cours de cette séance d'information, vous pouvez leur fournir davantage d'informations sur les activités d'évaluation qui seront réalisées, y compris : (i) des discussions de groupe avec les parents et les aidants des enfants et des jeunes handicapés ; (ii) les activités participatives que les enfants et les jeunes handicapés ou non effectueront ensemble ; (iii) des entretiens individuels par le biais de visites à domicile auprès des enfants et des jeunes présentant des incapacités plus sévères et des aidants ; (iv) un atelier communautaire afin que ceux qui y participent puissent partager leurs préoccupations et leurs idées avec la communauté dans son ensemble. Il est important de présenter les différentes options de participation disponibles et d'inviter les enfants handicapés et leurs aidants à formuler des suggestions. Par exemple, vous pouvez présenter la « [Boîte à outils de communication](#) » de sorte que les enfants et les jeunes présentant différents types de handicap puissent choisir ce qui fonctionne le mieux pour eux, et / ou les domaines dans lesquels ils sont le plus à l'aise. [[Voir l'Outil n°2 : Séance d'information](#)]

Étape 3 : Discussions de groupe avec les parents et les aidants des enfants handicapés

Des discussions de groupe avec les parents et les aidants d'enfants handicapés peuvent être utilisées pour recueillir des informations sur les nourrissons handicapés et les enfants handicapés âgés de moins de 5 ans ; afin de mieux comprendre les facteurs familiaux qui ont un impact sur les risques et la protection contre la VBG ; et de faciliter la participation des enfants et des jeunes handicapés aux activités d'évaluation, au fur et à mesure que les parents prennent conscience des objectifs de l'évaluation.

Chaque groupe de discussion doit être composé de 8 à 10 participants. En fonction du temps disponible, les groupes de discussions potentiels avec les parents et les aidants peuvent inclure :

- Les mères des enfants et des jeunes handicapés
- Les pères des enfants et des jeunes handicapés
- Les adolescentes qui s'occupent de personnes handicapées (il peut s'agir d'enfants ou d'adultes handicapés)

Les parents et les aidants doivent être encouragés à participer avec tout enfant handicapé qui a besoin que l'on s'occupe de lui ou d'elle. Une activité de jeu simultanée peut être effectuée avec les enfants, en identifiant les aptitudes et les capacités susceptibles de favoriser leur inclusion dans les activités des autres enfants. Le fait de souligner ces activités auprès des parents à la fin de la discussion de groupe favorise le respect des capacités évolutives des enfants handicapés et peut créer de nouvelles opportunités de les impliquer très tôt dans des activités qui renforceront leur rôle au cours des années à venir. [[Voir l'Outil n° 3 : Discussions de groupe avec les parents et les aidants des enfants handicapés](#)]

Étape 4 : Activités participatives avec des enfants et des jeunes handicapés et non handicapés

Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, doivent être identifiés afin d'effectuer une évaluation participative dans la communauté : Les filles et les jeunes femmes, ainsi que les garçons et les jeunes hommes, que vous pouvez ensuite séparer en groupes d'âge de 6-14 ans (les jeunes adolescents) et de 15-24 ans (les adolescents plus âgés et les jeunes) pour mener des activités simultanées. Dans l'idéal, chaque groupe doit être composé de 8 à 10 participants, dont la moitié doit représenter des enfants et des jeunes handicapés.

La « [Boîte à outils de communication](#) » propose aux enfants et aux jeunes différentes manières d'identifier et d'exprimer les préoccupations liées aux risques et à la protection dans la communauté ; comment ces préoccupations sont différentes entre les filles et les garçons, entre les personnes handicapées et non handicapées ; ainsi que leurs propositions quant aux moyens d'atténuer ces risques. Demandez à chaque groupe de choisir deux activités contenues dans la « Boîte à outils de communication », puis discutez des manières dont ils peuvent adapter ces activités pour ceux qui souffrent de différents types de handicap, y compris ceux qui sont isolés à la maison.

Un Guide de discussion est également inclus pour faciliter les discussions entre les enfants et les jeunes tout en effectuant les activités - Cela les aidera à identifier et à développer leurs besoins, leurs capacités et leurs idées pour le programme.

Chaque groupe peut également choisir la manière dont il souhaite partager ses préoccupations et ses idées avec les autres (par exemple, par le biais d'activités artistiques, de la narration ou du théâtre) et identifier les représentants qui participeront à l'Atelier communautaire pour partager les opinions et les idées du groupe. En fonction de la portée et du temps disponibles pour l'évaluation, les enfants et les jeunes pourraient se réunir plus d'une fois pour effectuer l'évaluation et planifier leurs messages pour l'Atelier communautaire. [[Voir l'Outil n°4 : Activités participatives avec des enfants et des jeunes handicapés](#)]

Étape 5 : Les visites à domicile

Des entretiens individuels peuvent avoir lieu avec les enfants et les jeunes handicapés et les aidants qui ne peuvent pas participer aux discussions de groupe et aux autres activités. Cette méthode est très utile pour les participants qui ont besoin d'approches de communication personnalisées et / ou qui se sentent plus à l'aise dans leur environnement familial. Les entretiens individuels sont structurés autour des préoccupations liées à la protection et aux risques dans la communauté pour les enfants handicapés ; comment ces préoccupations sont différentes entre les filles et les garçons, entre les personnes handicapées et non handicapées ; ainsi que leurs propositions quant aux moyens d'atténuer ces risques. Les visites à domicile offrent également l'occasion d'évaluer les obstacles à l'accès et à l'inclusion des personnes qui n'ont pas pu participer (en raison de certains obstacles) aux autres activités et d'identifier les facteurs de protection au niveau des ménages. Avec un soutien approprié, les entretiens individuels peuvent être menés par le personnel des partenaires et les membres des comités communautaires afin de recueillir des informations et de mieux représenter ce groupe dans leur travail. Des outils modifiés pour les entretiens peuvent également être utilisés par les parents, les enfants et les jeunes pour renforcer la sensibilisation, le soutien par les pairs et le réseautage. [[Voir l'Outil n°5 : Liste de contrôle pour les entretiens individuels et les observations](#)]

Étape 6 : Atelier de planification de l'action communautaire

L'Atelier communautaire est la dernière partie du processus d'évaluation. Il s'agit de réunir des représentants des différents groupes impliqués dans l'évaluation - les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés ; les parents et les aidants des personnes handicapées ; le personnel des partenaires ; les comités et les dirigeants communautaires - dans le but de partager des informations et des idées et promouvoir la planification d'une action concertée ou les prochaines étapes dans la communauté. Ce type d'atelier offre aux enfants et aux jeunes handicapés l'occasion de se mobiliser autour des problèmes, de renforcer leurs compétences en communication et de jouer un rôle plus important dans la prise de décisions du programme. Il peut aussi changer les attitudes du personnel, des membres de la famille et des dirigeants communautaires qui, avec le temps, reconnaissent de plus en plus les capacités des enfants et des jeunes handicapés à contribuer à l'action communautaire.

Il est essentiel de documenter les besoins, les lacunes et les idées qui sont présentés par ces différents groupes, afin que ceux-ci puissent constituer la base de votre programme. N'oubliez pas que les enfants et les jeunes, les garçons et les filles, ainsi que les aidants de sexe masculin et féminin auront tous des perspectives et des priorités différentes. Par conséquent, il est important d'essayer d'analyser et de documenter les informations recueillies par âge et par sexe. Une fiche de synthèse est incluse dans cet outil pour vous aider à documenter ces différentes perspectives. [[Voir l'Outil n°6 : Atelier communautaire](#)]

Évaluation : Recueillir des « récits du changement » auprès des enfants et des jeunes handicapés

Les enfants et les jeunes handicapés peuvent participer non seulement au processus d'évaluation, mais également à l'évaluation du changement qui les concerne le plus à partir des activités de VBG menées par votre organisation. Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, peuvent être aidés à documenter leurs propres Récits du changement. Cela peut nous aider à déterminer comment l'accès et l'inclusion ont changé pour les filles, les jeunes femmes, les garçons et les jeunes hommes handicapés, et comment ils diffèrent selon le sexe et l'âge, ce qui a des implications pour la prévention de la VBG. Cela donne une opportunité supplémentaire pour les enfants et les jeunes de contribuer au cycle de planification du programme. [[Voir l'Outil n° 7 : Évaluation – Récits du changement](#)]

Un mot sur le consentement éclairé

Toutes les normes d'éthique et tous les processus de consentement nécessaires pour mener des évaluations de la VBG s'appliquent également aux évaluations réalisées auprès d'enfants et des jeunes handicapés, et la participation doit être informée et volontaire. Pour les individus de moins de 18 ans souhaitant participer aux évaluations, (par exemple, ils sont d'âges à participer), vous devrez également obtenir le consentement de leur parent ou tuteur. Trois autres facteurs sont importants pour obtenir le consentement éclairé des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés :

- (i) Fournir des informations sur les activités d'évaluation dans plusieurs forums différents, ainsi qu'au début de l'activité elle-même. Cela laissera aux personnes handicapées et à leur famille le temps de considérer les activités d'évaluation et les différents points auxquels elles peuvent ou non participer. Cela permet d'assurer le consentement éclairé des participants, en particulier parmi les personnes souffrants de déficiences intellectuelles, qui sont susceptibles de prendre plus de temps et de discuter davantage avant de prendre une décision.
- (ii) Certains adultes affectés par des handicaps intellectuels pourront demander à être assistés de leur aidant, d'un membre de leur famille ou d'un ami, qui participera avec eux au processus de consentement et/ou à l'évaluation. Vous devez les laisser décider si ce soutien est nécessaire et s'ils souhaitent la présence de certains aidants.
- (iii) Enfin, il est important d'observer les signes indiquant que les personnes qui ont des problèmes de communication ne souhaitent pas participer à une activité (par exemple, des signes d'anxiété, d'agitation ou des pleurs) en particulier lorsque vous vous adressez à leur aidant.

Identification et atténuation des risques

Le processus participatif décrit ci-dessus est essentiel à l'identification et à l'atténuation des risques dans la majorité des communautés. Il convient cependant de tenir compte de certains facteurs supplémentaires dans le cadre des enfants handicapés, notamment :

- La sensibilisation et les évaluations communautaires qui impliquent la présence des enfants handicapés et d'enfants non handicapés réduiront au minimum le risque d'une marginalisation et d'une stigmatisation accrues des personnes handicapées dans la communauté.
- Soyez clair et direct avec les participants sur les services que votre organisation peut fournir et ne peut pas fournir. Les participants doivent comprendre que l'évaluation a pour objectif de mieux comprendre comment les enfants et les jeunes handicapés peuvent être inclus dans les activités existantes dans la communauté, et non pas de créer des activités nouvelles ou distinctes pour les enfants handicapés.
- Commencez les discussions en parlant de thèmes généraux, puis ciblez des thèmes plus sensibles au fur et à mesure que les participants se sentent plus à l'aise. Il convient de garder à l'esprit que les enfants handicapés peuvent être victimes de violence perpétrée par les parents et les aidants. Orientez les discussions de groupe vers une conversation générale plutôt que personnelle, afin que les enfants ne se sentent pas forcés de parler de leur propre expérience de la violence, ce qui peut les exposer à d'autres risques.
- Soyez sensible à tout langage négatif utilisé par les aidants et / ou les autres enfants susceptible de nuire ou des déstabiliser la personne handicapée. Lorsque cela se produit, reformulez en utilisant un langage positif, et orientez les discussions directes vers les compétences et les capacités, ou des choses que les enfants ont en commun avec les autres. Invitez les enfants handicapés à vous apprendre, ainsi qu'aux autres, la langue qu'ils préfèrent utiliser pendant les activités.
- Identifiez les services appropriés de soins, de soutien et de protection si une personne devait révéler un cas de violence, puis assurez que les participants soient informés des exigences obligatoires de déclaration de tout cas de VBG à l'encontre des enfants. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'outil Take Action! Child- and Youth-Centered VBG Prevention Toolkit.⁸

Il peut être utile de documenter les risques potentiels, la probabilité que ces risques se produisent et l'impact sur les individus, les familles, la collectivité et votre programme, ainsi que des stratégies pour atténuer ces risques. Le *Tableau 2* peut être utilisé pour documenter ces informations et hiérarchiser les risques contre lesquels vous devez lutter.

Tableau 2 : Registre des risques et plan d'atténuation

TYPE DE RISQUE	CAUSES	ÉVALUATIONS DES RISQUES			RÉPONSE AU RISQUE	STRATÉGIE D'ATTÉNUATION / DESCRIPTION DES CONTRÔLES
		P	I	Score total		
Exemple : Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés sont susceptibles d'être victimes d'une stigmatisation accrue en raison de leur participation à l'évaluation.	La VBG est un thème délicat dans la communauté et les gens peuvent supposer à tort que LA TOTALITÉ des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés sont des survivants de la VBG en raison de leur participation à l'évaluation.	2	2	4	Atténuer	Sensibilisation de la communauté afin qu'il n'y ait aucun malentendu sur le thème de l'évaluation Faire participer aussi bien les enfants handicapés que les enfants non handicapés dans l'évaluation. Orienter les discussions de groupe vers des conversations personnelles d'ordre général sur les risques de violence.

Légende

P signifie la probabilité que le risque se produise. Des scores numériques sont appliqués en tant que catégories descriptives. 3 signifie que le risque se produira certainement ; 2 signifie que le risque est possible ; et 1 signifie que le risque est peut susceptible de se produire.

I signifie impact. Il fait référence à la gravité des effets négatifs des risques pour atteindre les objectifs. Encore une fois, à l'aide des conventions, il peut être mesuré et évalué dans les termes suivants : 3 signifie élevé (catastrophique) ; 2 signifie moyen (dérangeant) ; et 1 signifie faible (supportable).

⁸ Pour consulter la recommandation de ChildFund, veuillez contacter global@childfund.org

OUTIL N°1 : MESSAGES DE SENSIBILISATION POUR LA COMMUNAUTÉ

Objectif de cet outil

Cet outil fournit des recommandations sur la manière de sensibiliser les membres de la communauté, y compris les dirigeants, les partenaires gouvernementaux, les parents et, bien sûr, les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés. Il vous permettra de commencer à identifier les participants intéressés et à mettre les familles plus à l'aise pour amener les enfants et les jeunes handicapés hors de leur foyer pour mener ces activités. Il peut également contribuer à identifier et à résoudre les mythes et les idées fausses au sujet de l'évaluation ; à initier un dialogue sur ce thème dans la communauté ; et à renforcer l'appropriation des actions de suivi.

Stratégies de sensibilisation

Vous pouvez utiliser les mêmes approches et stratégies pour sensibiliser la communauté à cette activité, tout comme pour les autres activités que vous effectuez dans la communauté. Par exemple, vous pouvez prendre contact avec les comités communautaires, les parents, les groupes d'enfants et de jeunes, et tous les groupes ou organisations de personnes handicapées que vous connaissez et qui travaillent dans la communauté, afin de leur demander leur aide pour partager les informations et identifier les personnes potentiellement intéressées. Vous pourriez également former un petit groupe consultatif composé de ces parties prenantes, qui pourraient apporter leurs idées et leur rétroaction sur les activités proposées. Vous pourriez en outre mettre en œuvre des activités de suivi dans la communauté après l'évaluation.

Exemple : Messages clés à l'attention de la communauté

Présentez votre organisation et tous les partenaires avec lesquels vous travaillerez sur l'évaluation.

- Nous souhaitons en savoir plus sur les différents types de problèmes de protection que rencontrent les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés dans la communauté, y compris le risque de violence et d'abus, et les moyens de réduire ces risques.
- Nous souhaiterions que les enfants et les jeunes handicapés, leurs parents et leurs aidants participent à cette évaluation.
- Nous nous intéressons aux points de vue des aidants et des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes (jusqu'à 24 ans) qui souffrent de différents types de handicap, notamment :
 - Ceux qui ont des difficultés pour bouger et pour marcher (depuis la naissance ou en raison d'un handicap acquis plus tard dans leur vie)
 - ceux qui ont des problèmes de vue, même en portant des lunettes ;
 - Ceux qui ont des problèmes d'audition, même en portant des appareils auditifs
 - Ceux qui présentent des déficiences intellectuelles, qui ont du mal à comprendre, à apprendre ou à retenir des nouvelles choses ;
 - Ceux qui présentent des déficiences mentales et des maladies mentales ; et
 - Ceux qui sont polyhandicapés, souvent confinés à la maison, et qui ont besoin d'aide pour leurs soins personnels.⁹
- Nous proposons différentes activités, afin que les enfants et les jeunes souffrant de différents types de handicap puissent choisir celles qui leur conviennent le mieux et / ou celles avec lesquelles ils seront les plus à l'aise pendant l'évaluation.
- L'évaluation est entièrement volontaire, et les individus intéressés peuvent choisir de participer à certaines activités, mais pas à d'autres. Ils peuvent également choisir de participer avec un(e) ami(e) ou un membre de la famille de confiance (comme une sœur ou un frère).
- Nous organisons une séance d'information le [insérer la date] à l'attention des parents, des enfants et des jeunes qui sont intéressés, afin qu'ils puissent en apprendre davantage et poser des questions sur ces activités avant de décider de participer ou non à l'évaluation.
- Nous avons également prévu la tenue d'un atelier communautaire où les participants pourront partager ce qu'ils ont appris avec d'autres personnes une fois que l'évaluation sera terminée, puis nous pourrions planifier ensemble des activités de suivi.

⁹ Adapté de la Série courte de questions sur le handicap du Washington Group. http://www.cdc.gov/nchs/washington_group/wg_questions.htm

OUTIL N°2 : SÉANCE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS POTENTIELS

Objectif de cet outil

Cet outil fournit des recommandations au personnel et aux partenaires qui planifient la séance d'information avec des participants potentiels. La séance d'information est l'occasion pour les enfants et les jeunes handicapés, et leurs aidants de s'informer sur l'évaluation, contribuant ainsi au processus de consentement éclairé, et pour le personnel qui organisera l'évaluation d'identifier les différentes préférences de communication des individus. Elle peut également jouer un rôle essentiel en aidant les enfants et les jeunes handicapés ou non à mieux se connaître et à les mettre à l'aise pendant le déroulement des activités.



Apprendre à se connaître pendant la séance d'information.

© ChildFund Ethiopie

Exemple : Ordre du jour de la séance d'information

1. Présentez les organisations impliquées dans l'évaluation et les activités de protection de l'enfance ou de VBG que vous exécutez habituellement dans la communauté.
2. Expliquez l'objectif de l'évaluation, et les raisons pour lesquelles vous souhaitez inclure des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés – Voir l'Outil n°1 : Messages de sensibilisation pour la communauté (p. 50) pour plus de détail.
3. Décrivez les différentes activités qui seront effectuées pendant l'évaluation. En décrivant oralement la procédure, vous pouvez également utiliser des photos. Voir l'Annexe 2 : Modèle de présentation PowerPoint.¹⁰
4. Séparez les parents des enfants pour une activité (se préférence dans la même pièce). Demandez à un membre du personnel de s'asseoir avec les parents et les aidants pour répondre à leurs questions, puis à un autre membre du personnel d'effectuer une activité brise-glace avec les enfants et les jeunes, afin qu'ils puissent se connaître.
5. Partagez des exemples d'activités issues de la « *Boîte à outil de communication* », y compris des images, des appareils photos et l'Histoire dans un sac, afin que les enfants et les jeunes handicapés puissent réfléchir à ce qui leur convient le mieux.



Pratique des outils de la Boîte à outils de communication.

© WRC/Emma Pearce

Pendant ce temps, déplacez-vous vers les personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'organisation de leur participation aux activités. Il peut s'agir notamment :

- Des frères et des sœurs qui ont participé ensemble - Rencontrez-les pour discuter de leur participation dans différents groupes de garçons et de filles. Vous pourrez les aider à faire connaissance avec un autre garçon ou une autre fille de leur âge qui souhaite également participer aux activités.
- Des enfants ou des jeunes qui utilisent des interprètes de la langue des signes - Il est important d'avoir des interprètes qui ont l'âge et le sexe appropriés pour les activités de suivi. Cela ne pourra pas être toujours possible, sachant que de nombreux interprètes professionnels sont des hommes adultes. Vous devrez discuter des préférences avec les filles et les garçons qui utilisent le langage des signes. Ils peuvent préférer qu'un ami ou un membre de la famille de leur âge se joigne à eux à la place d'un interprète professionnel. Alternativement, ils peuvent préférer d'autres méthodes de communication, telles que l'écriture ou les autres activités présentées dans la *Boîte à outils de communication*.

¹⁰ <https://www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1291-youth-disabilities-toolkit-presentation>

- De toute personne qui est mal à l'aise ou qui a peur - Rassemblez des informations auprès d'elles et de leur aidant sur le type d'activités qu'ils/elles aiment, et le type d'environnement où ils/elles sont le plus à l'aise. Certains enfants et jeunes souffrants de handicaps plus complexes peuvent préférer un entretien individuel avec une visite à domicile.
6. Terminez la séance d'information en réunissant chaque personne dans un grand groupe, puis répondez aux autres questions que les enfants, les jeunes et leurs aidants peuvent avoir, et clarifiez les prochaines étapes.

UNE ACTIVITÉ BRISE-GLACE : VALORISER LA DIFFÉRENCE

Divisez le groupe en deux parties, puis demandez aux participants de se regrouper en fonction de leurs différences ou de leurs ressemblances selon les caractéristiques suivantes :

- tous ceux qui ont les cheveux longs / les cheveux courts
- toutes les filles / tous les garçons
- tous ceux qui sont grands / petits
- tous ceux qui aiment le sport / n'aiment pas le sport
- tous ceux qui jouent de la musique / ne jouent pas de la musique
- tous ceux qui sont timides / qui ne sont pas timides

NOTE POUR L'ANIMATEUR : Les mêmes personnes se regrouperont selon des caractéristiques différentes. Des signes et des symboles peuvent également être utilisés ou bien les enfants peuvent indiquer qu'ils font partie d'un groupe selon ce qui leur plaît. Cette activité vise à développer la compréhension et l'appréciation de la diversité humaine.

Discutez avec l'ensemble du groupe de la diversité, qui est une partie naturelle de la vie humaine. Chaque personne est différente, que cette différence soit liée à la couleur, au sexe, à la taille, à la forme, à la religion, au voisinage ou à tout autre chose. Le handicap n'est pas différent. Il peut limiter la mobilité d'une personne (la capacité de marcher) ou sa capacité à entendre, à voir, à goûter ou à sentir, mais il ne limite pas ses forces et ses capacités. Les différences au sein d'un groupe sont très utiles. Ces différences sont à l'origine de la créativité et de l'innovation.

* Extrait de : UNICEF, *Une question de capacité : Explication de la Convention relative aux droits des personnes handicapées* (New York: UNICEF, 2009). http://www.unicef.org/publications/files/Its_About_Ability_Learning_Guide_EN.pdf

OUTIL N°3 : DISCUSSIONS DE GROUPE AVEC LES PARENTS ET LES AIDANTS DES ENFANTS HANDICAPÉS

Objectif de cet outil

Cet outil fournit des recommandations sur la conduite de discussions de groupe et comprend un ensemble de questions de discussion pour les parents et les aidants des enfants handicapés.

Composition des groupes

Les discussions de groupe doivent avoir lieu en séparant les hommes et les femmes afin de recueillir des informations plus spécifiques concernant leurs différentes préoccupations. Chaque groupe de discussion doit être composé de 8 à 10 participants. En fonction du temps disponible, les groupes de discussions potentiels avec les parents et les aidants peuvent inclure :

- Les mères des enfants et des jeunes handicapés
- Les pères des enfants et des jeunes handicapés
- Les adolescentes qui s'occupent de personnes handicapées (il peut s'agir d'enfants ou d'adultes handicapés)

Durée de la discussion de groupe

Les discussions de groupe ne doivent pas durer plus de 90 minutes. Si les groupes prennent plus de temps pour compléter toutes les activités du Guide de discussion en groupe, vous pouvez effectuer les activités 1 à 3 en une journée, et les activités 4 et 5 en une autre journée, à condition que les participants soient disposés à revenir.

Organisation

L'animation des groupes exigera au moins la présence d'une personne pour diriger la discussion et d'une autre personne pour prendre des notes. Dans la mesure du possible, les discussions de groupes composés de femmes et de filles doivent être animées par des femmes (y compris la personne qui dirige la discussion, la preneuse de notes et la traductrice) et les discussions de groupes composés d'hommes et de garçons doivent être animées par des hommes. Il est important que chaque membre du groupe ait l'opportunité de parler. Cela signifie que l'animateur interrompt ou réoriente la discussion, et encourage la participation afin que chacun ait l'occasion de s'exprimer.

Cet outil présente les activités participatives qui peuvent être utilisées pour animer la discussion. Cependant, certains adultes peuvent préférer communiquer au moyen de discussions orales, qui peuvent être dominées par une personne. L'intégration continue des activités participatives permettra d'entrecouper la discussion afin de donner la possibilité aux personnes moins « bavardes » d'y contribuer.

Activités parallèles avec les enfants handicapés

De nombreux enfants handicapés ne se sentiront pas en confiance car ils seront séparés de leurs parents ou de leurs aidants. Il est donc important de créer un espace dans ces discussions de groupe pour que les enfants handicapés soient présents, interagissent et contribuent de la manière qui leur convienne le mieux. Si possible, les discussions de groupe doivent se dérouler dans un lieu suffisamment spacieux pour y mener des activités parallèles pour les enfants, mais suffisamment proche pour qu'ils voient et / ou entendent leurs parents. En fonction de la culture des participants, préparez des tapis, des chaises et du matériel (comme par exemple, des stylos et des feuilles de papier) que les enfants pourront utiliser. Un animateur adulte doit être présent pour mener une activité récréative avec les enfants et pour documenter comment ils interagissent les uns avec les autres et avec les activités présentées. Les enfants ne doivent pas être forcés par leurs parents ou par les animateurs d'utiliser cet espace, mais ils doivent plutôt être invités à différents moments de la discussion. À la fin de la discussion, il convient de réserver un moment pour que les enfants expliquent à leurs parents ce qu'ils ont fait pendant l'activité. L'animateur doit également décrire aux parents comment les enfants souffrant de handicaps plus lourds ont participé, même en se basant sur leur comportement, leurs émotions et leur langage corporel. Nous encourageons ainsi la reconnaissance des compétences et des capacités de tous les enfants.

GUIDE POUR LES DISCUSSIONS DE GROUPE ¹¹

- Présentez tous les animateurs et traducteurs, ainsi que les organisations participantes.
- Expliquez que l'objectif de la réunion est de comprendre les différents types de violence auxquels sont confrontés les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés au sein de la communauté, et comment nous pouvons réduire ces risques et promouvoir la participation des enfants et des jeunes handicapés à nos activités dans la communauté.



- Expliquez que nous utiliserons ces informations pour améliorer les activités qui sont déjà en cours dans la communauté, afin que les enfants handicapés puissent avoir plus de possibilités de participer avec d'autres enfants - il ne s'agit pas de créer des nouveaux services ou des services distincts pour les enfants handicapés.



Discussions de groupe avec des jeunes femmes qui s'occupent de personnes handicapées, et mères d'enfants handicapés. © ChildFund Éthiopie

- Rappelez aux participants que :
 - La participation est volontaire.
 - Aucune question n'est obligatoire et chacun est libre de ne pas répondre s'il le souhaite.
 - Les participants peuvent quitter la discussion à tout moment.
 - Les participants ne doivent pas partager des expériences personnelles, mais peuvent plutôt parler de manière générale sur ce qu'ils connaissent des activités qui se déroulent dans la communauté.
 - Les informations qu'ils fournissent seront utilisées dans un rapport, mais les participants ne pourront pas être identifiés par leur nom ou tout autre renseignement d'ordre personnel.
- Si les participants ont vécu des expériences personnelles qu'ils aimeraient partager, nous pouvons organiser une réunion individuelle après cette discussion et fournir un aiguillage vers d'autres services et soutien s'ils sont intéressés.
- Expliquez que nous prendrons des notes tout au long de la discussion. Nous noterons les informations fournies, mais pas les noms des participants. Nous utiliserons ces informations dans un rapport afin d'améliorer les programmes pour les enfants ici et dans les autres pays.

Activités participatives et questions de discussion

Le guide de discussion est divisé en quatre parties, représentant les principaux domaines d'évaluation. Chaque partie comprend plusieurs questions auxquelles on peut répondre par des activités ou des discussions.

Activité 1 : De qui parlons-nous ? (15 minutes)

But : Cette activité contribuera à recueillir des informations sur les handicaps existants dans la communauté et s'il y a des différences entre les hommes et les femmes.

11 Adapté de : "I see it is possible": Gender-based violence and disability toolkit for VBG practitioners. https://womenrefugeecommission.org/?option=com_zdocs&view=document&id=1173

Organisation : Utilisez des images de personnes souffrant de différents types de handicap et demandez aux participants d'identifier les handicaps les plus présents dans leur communauté. Demandez au groupe d'évoquer les personnes isolées chez elles, ou de celles qui souffrent de handicaps moins « visibles », comme les déficiences intellectuelles ou mentales. Demandez au groupe : Les femmes et les filles souffrent-elles de handicaps différents des hommes et des garçons ?

Expliquez au groupe que nous discuterons aujourd'hui des préoccupations des enfants souffrant de différents types de handicap, et de la manière dont ces préoccupations sont différentes pour les filles et les garçons handicapés à différentes étapes de leur vie.

Voir l'Annexe 3 : Images pour la discussion de groupe¹²

Activité 2 : Intersection du handicap et du genre tout au long des étapes de la vie (30 minutes)

But : Cette activité permettra d'identifier la façon dont la communauté perçoit les femmes, les filles, les garçons et les hommes handicapés, et quel impact cela a sur leurs rôles, leurs responsabilités et les chances qui leur sont offertes dans la communauté. Elle permettra également de comprendre les attentes des femmes, des filles, des hommes et des garçons handicapés et la réalité de leur vie quotidienne, et l'assistance que les autres membres de la communauté leur offrent ou ne leur offrent pas.

Organisation : Vous pouvez utiliser des photos de filles et de garçons, de jeunes femmes et de jeunes hommes handicapés effectuant différentes activités pour encourager la discussion.

Questions de discussion :

- Attend-on des filles, des garçons, des femmes et des hommes handicapés qu'ils effectuent ces tâches dans cette communauté ? Par exemple, les femmes handicapées sont-elles censées assumer le rôle d'épouse ou de mère et les hommes handicapés le rôle de soutien et de chef de famille ? Pourquoi / Pourquoi pas ? Cela est-il différent pour les filles et les garçons, et pour les personnes qui ont des handicaps mentaux ?
- Que pourrait-il arriver aux filles et aux jeunes femmes handicapées si elles n'accomplissent pas ou ne peuvent pas accomplir les tâches que la société attend d'elles ? Comment les partenaires, les parents, les pairs et les autres membres de la communauté les traitent-elles ?
- Que pourrait-il arriver aux garçons et aux hommes handicapés s'ils n'accomplissent pas ou ne peuvent pas accomplir les tâches que la société attend d'eux ? Comment les partenaires, les parents, les pairs et les autres membres de la communauté les traitent-ils ?
- Que se passe-t-il lorsqu'un nourrisson est né avec un handicap ? Que se passe-t-il lorsqu'un enfant handicapé ne réussit pas une étape (par exemple, ramper, marcher, aller à l'école) avec ses pairs ? Comment les parents sont-ils susceptibles de traiter cet enfant ? Comment cela peut-il affecter les relations dans un ménage (par exemple, entre le père et la mère ou entre les frères et sœurs) ? Comment la communauté est-elle susceptible de traiter cet enfant ?

Voir l'Annexe 3 : Images pour la discussion de groupe.¹³

Activité 3 : Violence à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés (30 minutes)

But : Cette activité contribuera à identifier les différents risques auxquels sont confrontés les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés dans la communauté et leur accès aux réseaux sociaux.

Organisation :

Questions de discussion :

- Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se rendent-ils dans les mêmes lieux où vont les autres enfants et les autres jeunes ? Pourquoi / Pourquoi pas ? Quels types d'obstacle doivent-ils affronter ? Ces obstacles varient-ils en fonction du type de handicap ? (par exemple, handicap physique/déficiência intellectuelle). Ces obstacles varient-ils en fonction de l'âge et du sexe de l'enfant (par exemple, une adolescentes handicapée / un garçon handicapé) ?
- Les mères d'enfants handicapés se rendent-elles dans les mêmes lieux où vont les autres mères ? Pourquoi / Pourquoi pas ? Quels types d'obstacle doivent-ils affronter ?

¹² <https://www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1292-youth-disabilities-toolkit-pictures>

¹³ Ibid

- Au sein de cette communauté, où les filles handicapées se sentent-elles en sécurité ? Où ne se sentent-elles pas en sécurité ? En quoi cet endroit est-il sûr ou n'est-il pas sûr ? Répétez cette question en la posant pour les garçons handicapés, les jeunes hommes et les jeunes femmes handicapés, ainsi que pour les mères qui ont des enfants handicapés.
- Pouvez-vous décrire les types de violence auxquels les enfants handicapés sont confrontés ? En quoi cela est-il différent pour les filles et les garçons handicapés ? En quoi ces violences varient-elles en fonction du type de handicap ? (par exemple, handicap physique/déficiência intellectuelle).
- Concernant les jeunes handicapés, à quels types de risques sont-ils confrontés dans leurs relations, dans leur famille et dans leur communauté ? En quoi ces risques sont-ils différents pour les jeunes hommes et les jeunes femmes handicapés ? En quoi ces risques varient-ils en fonction du type de handicap ? (par exemple, handicap physique/déficiência intellectuelle).
- Concernant les mères de nourrissons handicapés, à quels types de risques sont-elles confrontées dans leurs relations, dans leur famille et dans leur communauté ? Les nourrissons handicapés reçoivent-ils les mêmes soins et la même attention ? En quoi ces risques varient-ils en fonction qu'il s'agisse de filles et de garçons handicapés ?
- Y a-t-il d'autres enfants et d'autres jeunes dans la communauté qui s'occupent des membres de leur famille qui sont handicapés ? Quels types de risques sont-ils susceptibles de rencontrer ? Cela est-il différent pour les filles et les garçons ?

Activité 4 : Soutien aux enfants survivants handicapés (15 minutes)

But : Cette activité contribuera à identifier les obstacles et les facteurs favorisant l'accès des enfants et des jeunes handicapés victimes de violence aux services.

Préparation : Élaborez des études de cas courtes et adaptées au contexte sur la violence basée sur le genre perpétrée à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés. Utilisez ces études de cas pour orienter les questions ci-dessous. Il est important de ne pas associer ces études de cas à une expérience spécifique ou à un enfant issu de la communauté. Quelques exemples d'études de cas sont présentés ci-dessous mais elles doivent être adaptées à votre contexte.

Exemple d'étude de cas n°1 : Une jeune fille sourde et muette sort de son abri pendant la nuit pour aller aux sanitaires. À la sortie des sanitaires, un homme se saisit d'elle, la pousse jusque derrière les sanitaires et la viole.

Exemple d'étude de cas n°2 : Une fille souffrant de déficiences intellectuelles est attachée chez elle par ses parents. Sa mère explique que cela l'empêche de sortir à l'extérieur où elle peut être victime d'abus. Elle peut faire énormément confiance à des étrangers, et fera tout ce qu'on lui demandera de faire.

Exemple d'étude de cas n°3 : Un homme souffrant de déficiences intellectuelles vit avec sa sœur et son beau-frère. Sa sœur lui dit souvent que c'est un « bon à rien » et qu'il est un fardeau pour la famille. Il essaye d'aider la famille en participant aux tâches ménagères, mais les autres hommes se moquent parfois de lui lorsqu'ils le voient réaliser ces activités.

Exemple d'étude de cas n°4 : Une jeune femme aveugle a un petit ami qui garde sa relation avec elle secrète auprès de ses amis et de sa famille. Lorsqu'ils se disputent à ce propos, il dit qu'elle a de la « chance » de l'avoir et menace de la quitter.

Organisation : Commencez par expliquer au groupe, « Nous aimerions vous poser des questions sur les services et sur l'assistance disponibles pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés victimes de violences. Nous allons tout d'abord vous proposer un récit fictif, et nous vous poserons des questions sur celui-ci. Vous pouvez partager plus d'une étude de cas.

Questions de discussion :

- Si dans cette histoire, la personne handicapée signalait qu'il/elle avait été victime de ce type de violence, comment pensez-vous que les gens réagiraient ?
- Les enfants et les jeunes handicapés parlent-ils de ce type d'expérience avec les autres ? Pourquoi est-ce difficile pour eux de le faire ?
- Où cette personne pourrait-elle aller pour trouver une aide adaptée ? De quel type d'assistance et de soutien pourrait-elle bénéficier ?
- Est-il probable que cette victime cherche à trouver cette assistance ? Qu'est-ce qui pourrait faire obstacle à cette recherche d'aide ?

Activité 5 : Prévention de la violence à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés (15 minutes)

But : Cette activité a pour objectif d'identifier les obstacles et les facteurs favorisant pour les enfants handicapés l'accès aux activités de lutte contre la violence basée sur le genre dans la communauté, et de définir certaines stratégies pour améliorer les activités qui empêchent la violence contre ce groupe.

Organisation :

Questions de discussion :

- Que font les enfants, les familles et les communautés pour protéger les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés contre une telle violence ?
- Quelles activités existent déjà dans votre communauté pour protéger les enfants et les jeunes contre la violence ?

Expliquez et / ou ajoutez les activités que votre organisation effectue pour lutter contre la VBG, puis posez les questions suivantes :

- Quels obstacles empêchent les enfants et les jeunes handicapés d'accéder à ces activités ? Sont-ils différents pour les filles et les garçons handicapés ? Sont-ils différents pour les enfants souffrants de différents types de handicap ?
- Que pourrait-on faire, dans cette communauté, pour créer un environnement sûr et protecteur pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés ?

Concluez la discussion

Si les enfants handicapés ou non handicapés accompagnent les parents et participent à l'activité récréative, vous pouvez les inviter à partager avec les parents ce qu'ils ont aimé et ce qu'ils n'ont pas aimé à propos de l'activité.

Expliquez aux participants qu'un Atelier communautaire sera organisé pour partager les résultats de cette évaluation et pour élaborer des mesures visant à améliorer les activités des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés au sein de la communauté. Invitez le groupe à nommer deux personnes pour assister à cet atelier et partager les préoccupations et les idées discutées pendant la réunion.

Partagez avec les participants les prochaines étapes de l'évaluation, y compris la participation des enfants et des jeunes handicapés à certaines activités participatives. Ces activités proposeront aux enfants et aux jeunes différents moyens d'identifier les préoccupations et les risques liés à la protection au sein de la communauté ; comment ces préoccupations diffèrent pour les filles et les garçons, et pour les personnes handicapées et non handicapées ; ainsi que leurs suggestions quant aux moyens d'atténuer ces risques. Communiquez aux parents les détails sur le lieu de rencontre des enfants pour effectuer cette activité, puis encouragez-les à partager ces informations avec les parents des autres enfants handicapés.

Enfin, organisez une réunion de suivi pour tous les participants qui ont des préoccupations personnelles dont ils souhaitent discuter plus en détail, puis assurez un soutien de suivi, le cas échéant.

OUTIL N°4 : ACTIVITÉS PARTICIPATIVES AVEC DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS

Objectif de l'outil

Cet outil présente une description des étapes nécessaires pour effectuer l'activité, un guide de discussion et une « *Boîte à outils de communication* » que le personnel peut utiliser pour aider les enfants et les jeunes à identifier les préoccupations liées aux risques et à la protection dans la communauté ; comment ces préoccupations sont différentes entre les filles et les garçons, entre les personnes handicapées et non handicapées ; ainsi que leurs propositions quant aux moyens d'atténuer ces risques. Les activités sont conçues pour offrir différentes possibilités de participation et / ou de communication sur les préoccupations en matière de protection, et pour favoriser la mise en réseau et la collaboration entre pairs handicapés ou non handicapés dans la communauté.

Composition des groupes

Ces activités sont conçues pour des enfants et des jeunes âgés de six (6) ans. Nous vous recommandons de constituer quatre groupes :

Filles handicapées et non handicapées âgées de 6 à 14 ans

Jeunes femmes handicapées et non handicapées âgées de 15 – 24 ans

Garçons handicapés et non handicapés âgés de 6 à 14 ans

Jeunes hommes handicapés et non handicapés âgés de 15 – 24 ans

La moitié de chaque groupe doit représenter des enfants et des jeunes handicapés. Certains enfants et jeunes handicapés peuvent participer à l'activité avec des frères et sœurs ou d'autres membres de la famille non handicapés. Ces personnes doivent demeurer dans le même groupe quel que soit leur âge, mais dans l'idéal, elles doivent être du même sexe afin que les filles et les garçons se sentent plus à l'aise pour discuter de leurs problèmes spécifiques.

Durée des activités

Nous vous recommandons d'effectuer les activités avec les filles et les jeunes femmes simultanément sur une journée, et avec les garçons et les jeunes hommes simultanément un autre jour. Vous pouvez leur présenter l'activité en grand groupe de filles et de garçons, les répartir selon leur âge pour l'activité, puis les regrouper pour discuter de ce qu'ils ont appris. Cela offrira un espace et une occasion d'explorer les préoccupations liées au genre des enfants d'âges différents, de permettre aux plus jeunes de partager leurs points de vue avec les personnes âgées et de favoriser les occasions de mentorat par les jeunes de la communauté.

Les activités participatives doivent se dérouler sur deux jours distincts. Cela permettra aux groupes de documenter les thèmes à différents moments de la journée ; à imprimer les photos prises par les enfants qui seront utilisées dans les discussions et à planifier toutes les présentations et les contributions à l'Atelier communautaire.

Organisation

Les activités comprenant des femmes et des filles doivent être animées par des femmes (y compris la personne qui anime et la personne qui prend des notes) et les activités comprenant des hommes et des garçons doivent être animées par des hommes. L'animation des groupes exigera au moins la présence d'une personne pour présenter l'activité à l'ensemble du groupe. Dans l'idéal, il doit y avoir deux personnes par groupe - une personne qui supervise et aide les enfants qui souhaitent se retirer de l'activité à tout moment, et une personne pour observer et prendre des notes.

ACTIVITÉS DE GROUPE

- Présentez tous les animateurs et traducteurs, ainsi que les organisations participantes.
- Expliquez que l'objectif des activités de ce jour est de comprendre les différents types de problèmes de sécurité auxquels sont confrontés les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés au sein de la communauté, en quoi ils sont différents entre les filles et les garçons d'âges différents et les moyens de réduire ces risques.

- Expliquez que nous utiliserons ces informations pour améliorer les activités qui sont déjà en cours dans la communauté, afin que les enfants handicapés puissent avoir plus de possibilités de participer avec d'autres enfants - ensemble, et non pas séparément !
- La participation est volontaire – Demandez aux membres du groupe d'expliquer ce que « volontaire » signifie pour eux. Vous pouvez utiliser les messages suivants à des fins d'explication ou de clarification :
 - » Chaque personne présente aujourd'hui peut décider si elle souhaite participer ou non aux activités.
 - » Vous pouvez également choisir les activités auxquelles vous souhaitez participer - vous n'êtes pas obligé(e) de participer à toutes les activités.
 - » Vous pouvez participer de la manière qui vous convient le mieux - vous pouvez même juste écouter ou regarder les autres.
 - » Vous pouvez arrêter à tout moment et rentrer chez vous. Pour les personnes qui ont besoin d'une aide pour rentrer chez elles, vous devez en parler avec l'un des animateurs.
- Expliquez aux participants qu'ils ne sont pas forcés de partager des expériences personnelles qui peuvent les bouleverser ou déranger les autres. Il est également important que le groupe ne parle pas d'expériences personnelles sur des enfants qu'ils connaissent dans votre communauté. Encouragez plutôt le groupe à discuter plus généralement des questions liées aux filles, aux garçons, aux jeunes femmes et aux jeunes hommes handicapés dans la communauté – les lieux dans lesquels ils se sentent en sécurité ou en danger - et ce que nous pouvons faire pour changer la situation.
- Si les participants ont vécu des expériences personnelles qu'ils aimeraient partager, nous pouvons organiser une réunion individuelle après cette discussion et fournir un aiguillage vers d'autres services et soutien s'ils sont intéressés.
- Expliquez que vous prendrez des notes tout au long de l'activité et de la discussion. Vous noterez les préoccupations et les idées, mais pas les noms des participants. Nous utiliserons ces informations dans un rapport afin d'améliorer les programmes pour les enfants ici et dans les autres pays.

Activité 1 : Apprendre à se connaître et apprécier la différence

Tous les individus sont différents - nous avons tous des âges, des tailles et des formes différents, et certaines choses nous plaisent ou ne nous plaisent pas. Dans ce groupe, il y a également des personnes qui se déplacent, pensent ou communiquent de différentes façons. Mais chaque personne présente ici possède différentes forces et capacités. Examinons nos points communs et nos différences. Veuillez passer d'un groupe à l'autre selon :

- | | |
|---|---|
| • Qui a des cheveux longs / des cheveux courts ? | • Qui peut parler avec les mains / qui peut parler avec sa voix ? |
| • Qui va à l'école / qui ne va pas à l'école ? | • Qui peut se déplacer à pied / qui peut se déplacer avec d'autres parties de son corps ? |
| • Qui aime le sport / qui n'aime pas le sport ? | • Groupes du même âge |
| • Qui aime la musique / qui n'aime pas la musique ? | |

Remarque : Des signes ou des symboles peuvent également être utilisés pour identifier quel groupe une personne souhaite rejoindre. Certains enfants préfèrent lever la main ou signaler avec des gestes, quels qu'ils soient, qu'ils se sentent à l'aise à propos du groupe auquel ils s'identifient. Cette activité vise à développer la compréhension et l'appréciation de la diversité humaine, mais également ce que les enfants ont en commun. Vous pouvez moduler l'activité pour mettre en évidence les compétences et les capacités des différents membres du groupe. Terminez en composant des groupes du même âge sachant que cela facilitera les activités suivantes.

Activité 2 : Veuillez décrire ce que nous allons faire

Expliquez au groupe que nous aimerions parler aujourd'hui des différentes préoccupations des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés. Nous souhaitons connaître :

- Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
- Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les enfants et les jeunes handicapés ou non passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
- Ce qui fait que les enfants et les jeunes handicapés ou non se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
- Les manières de faire en sorte que les enfants et les jeunes handicapés ou non se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.

Activité 3 : Présentez la « Boîte à outils de communication »

Il existe de nombreuses façons de contribuer à cette discussion et pour les enfants et les jeunes de documenter ou d'enregistrer leurs préoccupations et leurs idées. Laissez les participants décider quelle est la meilleure façon pour les différentes personnes dans votre groupe. Présentez la « Boîte à outils de communication » qu'ils peuvent utiliser. En voici quelques-unes :

Le dessin et les illustrations – Les groupes peuvent faire un poster à l'aide des stylos, des feuilles de papier ou des autres fournitures. Prévoyez des autocollants de différentes formes et textures et / ou de la peinture tactile afin que les enfants souffrant de déficiences visuelles puissent reconnaître les différentes parties du poster.

La photothèque – Des images et des photos peuvent être utilisées pour animer la discussion. Elles peuvent également être classées en différentes catégories sous les signes que vous placez sur le mur. Ces signes peuvent être des symboles et des expressions faciales représentant des lieux qu'ils aiment ou non ou dans lesquels ils se sentent en sécurité ou non.

La bibliothèque sonore – Une collection d'enregistrements audio courts de sons locaux et d'interaction entre des personnes. Ils peuvent écouter ces enregistrements et sélectionner ceux qu'ils souhaitent utiliser pendant la discussion.

La photographie – Le groupe peut emprunter un appareil photo et prendre des photos qui les aideront à partager les préoccupations des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés. Ils peuvent prendre des photos des lieux qu'ils aiment / n'aiment pas ou dans lesquels ils se sentent en sécurité ou non. Ils peuvent également prendre des photos des personnes et des lieux de confiance dont ils savent qu'ils peuvent les aider.

La Visite guidée – Le groupe peut également se déplacer dans la communauté pour documenter les endroits qu'ils aiment / n'aiment pas ou dans lesquels ils se sentent en sécurité ou non. Ils peuvent prendre leurs propres photos pendant leurs déplacements dans la communauté pour les aider à expliquer l'activité.

L'Histoire dans un sac – Donnez aux enfants un sac qui contient des objets familiers que les enfants peuvent utiliser pour raconter une histoire. Ces objets doivent être des objets du quotidien, comme une tasse, un jouet ou un ballon, ou encore un stylo et un livre. Ces objets peuvent représenter différents lieux et / ou activités que les enfants aiment ou n'aiment pas dans la communauté et peuvent les aider à communiquer sur le sujet. Les enfants peuvent également ajouter leurs propres objets dans le sac.

Tableau : Utiliser des outils avec des enfants souffrant de différents types de handicap¹⁴

OUTIL	DÉFICIENCE PHYSIQUE	CÉCITÉ ET MALVOYANCE	SURDITÉ ET HANDICAP AUDITIF	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	COMMENTAIRES
Dessin et travail artistique	✓	x Ne convient pas aux enfants aveugles. ✓ Peut convenir à certains enfants dont la vision est faible.	✓	✓	Des peintures tactiles et des autocollants colorés peuvent aider les enfants à faible vision à naviguer dans une carte visuelle.
La photothèque	✓	x Ne convient pas aux enfants aveugles. ✓ Peut convenir à certains enfants dont la vision est faible.	✓	✓	Cela est particulièrement utile pour les enfants souffrant d'une déficience auditive, ainsi que pour ceux qui souffrent de déficience intellectuelle.
La bibliothèque sonore	✓	✓	x Ne convient pas aux enfants sourds. ✓ Peut convenir à certains enfants dont l'audition est faible à condition de l'utiliser avec un casque.	✓	Cela est particulièrement utile pour les enfants aveugles. Ils voudront peut-être enregistrer leur propre voix et réfléchir aux endroits dans lesquels ils se sentent en sécurité / en danger

¹⁴ Adapté de : Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murriff, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/>

OUTIL	DÉFICIENCE PHYSIQUE	CÉCITÉ ET MALVOYANCE	SURDITÉ ET HANDICAP AUDITIF	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	COMMENTAIRES
Photographie	✓	x Ne convient pas aux enfants aveugles. ✓ Peut convenir à certains enfants dont la vision est faible, sachant que les photographies peuvent être facilement agrandies.	✓	✓	La photographie est une excellente façon de saisir les expériences vécues des enfants handicapés, à la fois à la maison et dans la sphère publique. La raison pour laquelle un enfant a pris une certaine photographie ne sera peut-être pas évidente - il convient de la rechercher en examinant les thèmes traités dans les photos et posant des questions à leurs pairs et à leurs frères et sœurs.
Une visite guidée	✓ La durée de la visite doit être adaptée aux capacités des participants au groupe.	✓	✓	✓	Tous les enfants ont le droit de se déplacer dans leur communauté - même ceux qui ont besoin d'aide peuvent être inclus dans cette activité, sachant qu'elle mettra en évidence l'interaction des facteurs individuels, relationnels et communautaires qui affectent leur accès et leur inclusion.
L'histoire dans un sac	✓	✓	✓	✓	Cette activité est particulièrement utile pour les enfants qui rencontrent des difficultés de communication plus profondes et pour ceux qui souffrent d'une déficience visuelle qui peuvent utiliser des objets qu'ils peuvent ressentir pour documenter leurs propres expériences.

Activité 4 : Choisir et combiner les outils

Demandez au groupe de choisir deux activités dans la « *Boîte à outils de communication* ». Ils doivent réfléchir aux outils qui aideront chaque personne dans leur groupe à participer ou à contribuer à l'activité de quelque façon que ce soit. Ils peuvent vouloir identifier différents rôles pour les personnes de votre groupe en fonction des différentes compétences de chaque personne. Par exemple, certaines personnes ne seront peut-être pas à l'aise pour parler, mais elles pourront prendre des photos. D'autres personnes pourront avoir besoin d'une aide pour déplacer leur fauteuil roulant dans la communauté ; mais elles pourront prendre des notes. Il existe peut-être un objet ou un lieu qui ferait plaisir à une personne dans leur groupe - ils peuvent recueillir ces objets et les placer dans L'histoire dans un sac ou visiter ce lieu dans la Visite guidée.

Éloignez-vous et laissez au groupe le temps de discuter et d'utiliser les différents outils. Laissez les participants regarder les outils, les toucher et parler d'eux. Ensuite, demandez-leur d'expliquer ce qu'ils ont choisi et comment ils aimeraient adapter et / ou combiner les activités.

Activité 5 : Appuyer les informations des groupes et documenter leurs idées

Rappelez à chaque groupe que l'activité d'aujourd'hui vise à documenter les différentes préoccupations des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés. Nous souhaitons connaître :

- Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
- Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes avec ou sans handicap passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
- Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
- Les manières de faire en sorte que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.

Commencez l'activité en utilisant les outils sélectionnés par le groupe. Le guide de discussion suivant peut vous aider à recueillir plus d'informations au cours de l'activité et à animer le groupe afin qu'il cerne ses principales préoccupations et ses idées de changement.

Activité 6 : Partager avec les autres et formuler des recommandations

Chaque groupe peut ensuite choisir la manière dont il souhaite partager ses préoccupations et ses idées avec les autres. Vous devez regrouper les groupes d'enfants et de jeunes (par exemple, les groupes de filles et les groupes de jeunes femmes) pour partager avec eux ce qu'ils ont appris. Demandez ensuite à chaque groupe de :

- Identifier une activité que les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés peuvent faire ensemble à l'avenir.
- Faire une suggestion sur la manière dont nous pouvons améliorer les activités qui sont déjà en cours dans la communauté pour les enfants et les jeunes handicapés.

Demandez à chaque groupe d'identifier deux représentants qui participeront à l'Atelier communautaire pour partager les opinions et les idées du groupe.

Activité 7 : Contribuer à la planification du programme

Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, doivent être invités à participer à un atelier communautaire dans lequel ils peuvent partager ce qu'ils ont appris par le biais de l'évaluation, leurs recommandations et les idées d'activités qui peuvent être effectuées et / ou adaptées. Il s'agit d'une étape cruciale du cycle de recherche-action participative qui, à terme, renforce la capacité et l'autonomisation des enfants. Les enfants doivent être encouragés à participer de quelque manière qui les met à l'aise - ils peuvent juste vouloir écouter, désigner un adulte ou un pair qui parlera en leur nom et / ou faire des présentations et des contributions formelles. Créer un espace, puis aidez-les à le remplir !

GUIDE DE DISCUSSION

Les questions de discussion avant et après les activités doivent inclure :

- Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté :
 - » Attend-on des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés qu'ils effectuent ces activités ? Pourquoi / Pourquoi pas ?
 - » Leurs responsabilités changent-elles lorsque les enfants et les jeunes handicapés grandissent ? Si oui, comment ?
 - » Sont-elles différentes pour les enfants et les jeunes souffrant de différents types de handicap (par exemple, des handicaps intellectuels) ? Si oui, comment ?
 - » Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés s'inquiètent-ils pour leur sûreté et leur sécurité lorsqu'ils effectuent ces activités ? Si oui, comment ?
- Concernant les lieux importants dans la communauté :
 - » Quelles activités se déroulent dans ces lieux ?
 - » Qui participe à ces activités - filles, garçons, jeunes femmes ou jeunes hommes avec ou sans handicap ?
 - » Quels sont les types de handicap dont souffrent les enfants et les jeunes ont qui participent à ces activités ?
 - » Quelles sont certaines choses qui empêchent les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes de participer à ces activités ?
 - » Quelles sont certaines choses qui pourraient aider les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés à participer à ces activités ?
- Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.



Des adolescentes handicapées et non handicapées partagent des poèmes sur leurs expériences pendant un atelier communautaire. © WRC/Emma Pearce

- » Comment les gens traitent-ils les enfants et les jeunes handicapés ? Posez des questions sur leurs parents, leurs pairs, et les autres membres de la communauté. Cela est-il différent pour les filles et les garçons, et pour les personnes qui ont des handicaps mentaux ? Si oui, comment ?
- » Comment apprend-on aux enfants et aux jeunes handicapés ce qu'est la sécurité et la violence ? Ce qu'est la sexualité et les relations saines ? Cela est-il différent pour les filles et les garçons, et pour les personnes qui ont des handicaps mentaux ? Si oui, comment ?
- » À quoi ressemblent les relations saines et sûres pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés ?
- » Où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés peuvent-ils aller lorsqu'ils sont victimes de violence ? À qui les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés font-ils le plus confiance pour parler de leurs problèmes personnels ?
- Les manières de faire en sorte que enfants et les jeunes handicapés ou non se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.
 - » Comment pouvons-nous sécuriser ces endroits dans la communauté pour les filles, les garçons, les jeunes hommes et les jeunes femmes handicapés ?
 - » Que pouvons-nous faire pour prévenir la violence à l'égard des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés dans leurs relations avec les autres, dans leur famille et dans la communauté ?

OUTIL N°5 : LISTE DE CONTRÔLE POUR LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET LES OBSERVATIONS.¹⁵

Objectif de cet outil

Cet outil fournit des recommandations sur la façon de recueillir des informations auprès des enfants et des jeunes handicapés et de leurs aidants, qui peuvent être isolés dans leur foyer et incapables d'assister aux autres activités d'évaluation. L'outil comprend des questions pour orienter l'entretien et une liste de contrôle des observations pour aider l'intervieweur à se faire une idée de l'environnement dans lequel l'enfant vit et de la méthode de communication préférée.

Composition des participants

Les entretiens individuels sont les plus appropriés pour les enfants et les jeunes souffrant d'incapacités ou de handicaps plus complexes, qui nécessitent des approches de communication plus individualisées et adaptées, et / ou qui se sentent plus à l'aise pour communiquer dans des environnements familiaux.

Lieu de l'entretien

L'objectif des entretiens individuels est d'atteindre les enfants, les jeunes et les aidants qui ne peuvent pas participer aux discussions de groupe parce qu'ils sont isolés dans leur foyer. Vous devez demander aux parents ou aux aidants quel est le lieu le plus confortable à la maison pour les interroger, mais aussi impliquer l'enfant handicapé dans le processus, en gardant à l'esprit ce qui est culturellement approprié dans votre contexte donné, ainsi que l'âge et le sexe de l'enfant et des aidants impliqués.

Ne faites pas de mal : Certains enfants et aidants peuvent être victimes de violence à l'intérieur du foyer. Il est important de vérifier auprès des personnes interrogées où elles se sentent le plus à l'aise et en sécurité - Cela peut être dans leur domicile ou dans un autre endroit. Il est également essentiel de poser des questions d'ordre général, et non pas des questions portant sur des expériences personnelles de violence. Vous pouvez également commencer par des thèmes généraux liés à la sûreté et la sécurité dans la communauté et peut-être élargir les thèmes plus sensibles au cours des visites de suivi.

Durée des activités

Les entretiens individuels ne doivent pas durer plus d'une heure, mais leur durée peut considérablement varier en fonction de l'âge et de la concentration de l'enfant interrogé, de son niveau de confort avec vous et de ses préférences en matière de communication. Des entretiens plus courts répartis sur plusieurs visites à domicile peuvent également contribuer à instaurer la confiance et à élargir la discussion sur des thèmes plus sensibles au fil du temps.

Organisation

Dans la mesure du possible, les enfants et les jeunes handicapés doivent participer directement à l'entretien. Il est également possible d'utiliser la [Boîte à outils de communication](#) pendant ces entretiens, qui peut contribuer à motiver la participation des personnes souffrant de problèmes de communication plus graves.

Lorsqu'une personne n'est pas à l'aise pour communiquer avec vous en tête à tête, ou lorsque vous ne parvenez pas à trouver la bonne méthode de communication, vous pouvez également impliquer les parents, les aidants, voire même les frères et sœurs ou les amis des enfants handicapés. Même dans ces situations, il est important d'inclure les enfants handicapés dans les discussions, afin qu'ils puissent écouter et communiquer de quelque manière que ce soit, qu'ils soient d'accord ou non avec ce qui est dit. Les parents, les aidants, les frères et sœurs et les amis peuvent également vous aider à identifier des méthodes de communication différentes avec l'enfant handicapé.

Guide pour les entretiens

- Identifiez la personne handicapée et abordez-la, puis présentez-vous. Saluez-la de la même façon que vous saluez les autres enfants de la communauté en tenant compte des normes sociales et culturelles liées à l'âge et au genre.
- Parlez directement à l'enfant ou à la jeune personne afin d'essayer d'établir une méthode de communication optimale. Si vous n'êtes pas sûr de la meilleure méthode de communication, vous pouvez demander conseil aux parents, aux soignants et même aux frères et sœurs.

¹⁵ Adapté de : "I see it is possible": Gender-based violence and disability toolkit for VBG practitioners https://womensrefugeecommission.org/?option=com_zdocs&view=document&id=1173

- Demandez-leur s'ils souhaitent participer et s'ils se sentent en sécurité. Laissez-leur le temps de répondre, et soyez attentif aux signes indiquant que la personne ne souhaite pas participer ou ne se sent pas en sécurité. Pour les personnes aux capacités de communication limitées, demandez aux aidants (s'ils sont présents) : Comment [citer le nom de la personne] vous dit-il/elle qu'il/elle n'est pas satisfaite ou à l'aise avec une situation donnée ? Qu'est-ce qui le / la rend heureux/se ou triste ? Utilisez ces informations pour faciliter l'entretien si la communication orale n'est pas possible, et prenez en compte tout signe indiquant que le participant n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas continuer.
- Présentez tous les animateurs et traducteurs, ainsi que les organisations participantes.
- Expliquez que l'objectif de la réunion est de comprendre les différents types de violence auxquels sont confrontés les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés au sein de la communauté, et comment nous pouvons réduire ces risques et promouvoir la participation des enfants et des jeunes handicapés à nos activités dans la communauté.
- Expliquez que nous utiliserons ces informations pour améliorer les activités qui sont déjà en cours dans la communauté, afin que les enfants handicapés puissent avoir plus de possibilités de participer avec d'autres enfants - il ne s'agit pas de créer des nouveaux services ou des services distincts pour les enfants handicapés.
- Rappelez à l'enfant et à leurs aidants que :
 - » La participation est volontaire.
- Aucune question n'est obligatoire et chacun est libre de ne pas répondre s'il le souhaite.
 - » Les participants peuvent quitter la discussion à tout moment.
- Ils ne doivent pas partager des expériences personnelles, mais peuvent plutôt parler de manière générale sur ce qu'ils connaissent des activités qui se déroulent dans la communauté.
- Si les participants ont vécu des expériences personnelles qu'ils aimeraient partager, nous pouvons organiser une réunion individuelle après cette discussion et fournir un aiguillage vers d'autres services et soutien s'ils sont intéressés.
- Expliquez que nous prendrons des notes tout au long de la discussion. Nous noterons les informations fournies, mais pas les noms des participants. Nous utiliserons ces informations dans un rapport afin d'améliorer les programmes pour les enfants ici et dans les autres pays.

Questions de l'entretien

Les questions d'entretien suivantes sont conçues pour s'adresser aux personnes handicapées, mais elles peuvent également être utilisées avec des femmes et des jeunes filles qui s'occupent des personnes handicapées afin de mieux comprendre leurs expériences, leur accès et leur inclusion dans la communauté.

1. Parlez-moi un peu de vous.
Sollicitations complémentaires : Qu'est-ce que vous aimez faire ? Depuis combien de temps vivez-vous ici ? Qui vit avec vous, dans votre foyer ?
2. À quel type d'activités participez-vous au sein de la communauté ?
Sollicitations complémentaires : Posez des questions sur l'éducation, les groupes de femmes, la santé et les activités de subsistance, le cas échéant. Qu'est-ce qui vous plaît dans ces activités ? Qu'est-ce qui vous semble difficile dans ces activités ?
3. Y a-t-il des endroits dans la communauté ou des activités dans lesquels vous ne vous sentez pas à l'aise, ou pas en sécurité ? En quoi ces endroits vous font vous sentir mal à l'aise ou pas en sécurité ?
4. Avez-vous des contacts avec les femmes et les filles de votre âge ? Si oui, qui vous porte assistance ? Où allez-vous pour les rencontrer ? Si vous ne les rencontrez pas, quels sont les obstacles qui vous empêchent de retrouver les autres femmes et filles / hommes et garçons de votre âge ?
5. Y a-t-il des endroits dans la communauté ou des activités dans lesquels vous ne vous sentez pas à l'aise, ou pas en sécurité ? En quoi ces endroits vous font vous sentir mal à l'aise ou pas en sécurité ?
Sollicitations complémentaires : Y a-t-il des lieux ou des activités où les enfants et les jeunes handicapés risquent d'être exposés à différentes formes de violence, y compris les abus ou l'exploitation sur le plan sexuel ? Certains enfants et certains jeunes souffrant de certains types de handicap (comme les déficiences intellectuelles) sont-ils exposés à un risque accru ? Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés sont-ils exposés aux différentes formes de violence ? En quoi sont-ils différents ?

6. Si vous avez des problèmes ou des soucis, où allez-vous, ou à qui en parlez-vous ?

Sollicitations complémentaires : Avez-vous déjà entendu parler de services conçus pour les victimes ayant subi des violences sexuelles ? Les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés rencontrent-ils des difficultés pour accéder à ces services ? Si oui, quels obstacles rencontrent-ils pour accéder à ces services ?

7. Existe-t-il des programmes ou des activités consacrés aux femmes / filles / hommes / garçons auxquels vous souhaiteriez accéder ou participer ? Qu'est-ce qui vous a empêché d'accéder à ces services dans le passé ? Comment pouvons-nous vous aider à participer à cette activité ou à accéder à ce service ?

Sollicitations complémentaires : Renseignez-vous sur les différentes activités de prévention de la VBG qui sont organisées dans la communauté, comme par exemple les groupes d'adolescentes, la sensibilisation, les campagnes et les formations.

Liste de contrôle des observations

Au cours d'un entretien individuel, il peut être utile de prendre des notes sur ce que vous observez sur la personne interrogée et son environnement. Cela peut contribuer à identifier d'autres problèmes au domicile de l'enfant et les relations qui déterminent sa santé, sa sécurité et son bien-être. Cela peut également être utile pour identifier les besoins supplémentaires, les préoccupations et les moyens d'aider l'enfant handicapé à participer à votre programme et à accéder à vos services. Les questions ci-dessous peuvent être utiles pour orienter vos observations.

COMMUNICATION
De quelle manière la personne communique-t-elle ? Observez les autres membres de la famille pour voir leurs interactions avec la personne. Utilisent-ils le langage, l'écriture ou les gestes ?
APPARENCE PHYSIQUE
Décrivez l'apparence physique et l'hygiène de la personne. Est-elle habillée de manière appropriée par rapport aux autres filles et garçons du même âge au sein du foyer ou de la communauté ? (par exemple, est-elle nue ou partiellement dévêtue quand les autres sont entièrement vêtus) ? Si oui, demandez à l'aidant une couverture et/ou des vêtements avant de poursuivre l'entretien. Semble-t-elle avoir une bonne hygiène (par exemple, est-elle plus propre ou moins propres que les autres femmes et hommes au sein du foyer) ? Comment se déplace-t-elle dans la pièce ?
COMPORTEMENT
Comment l'enfant exprime-t-il le fait d'être heureux, triste, à l'aise ou en colère ? L'enfant a-t-il eu un changement de comportement récemment (par exemple, sautes d'humeur, agitation, peur des autres, troubles du sommeil ou de l'alimentation, abandon, changement de sa méthode de communication habituelle, automutilation, ou comportement sexuel inapproprié) ?
ENVIRONNEMENT
Quel est l'état actuel du foyer de la personne ? Est-ce que le foyer est de même qualité et/ou catégorie que les foyers du voisinage ? Quel est l'état actuel de la communauté avoisinante ? À quelle distance se trouve-t-elle des établissements importants (par exemple, centres de santé, écoles et points de réunion de la communauté) ?

Concluez l'entretien

- Remerciez l'enfant, ses parents et les autres membres de la famille pour leur temps et leurs contributions.
- Demandez à l'enfant et aux aidants s'ils ont des questions.
- Informez l'enfant et sa famille des services et des activités qui sont disponibles au sein de votre organisation, puis organisez les aiguillages vers un soutien psychosocial ou toute autre aide, selon les besoins.

OUTIL N°5 : LISTE DE CONTRÔLE DES OBSERVATIONS

COMMUNICATION

De quelle manière la personne communique-t-elle ? Observez les autres membres de la famille pour voir leurs interactions avec la personne. Utilisent-ils le langage, l'écriture ou les gestes ?

APPARENCE PHYSIQUE

Décrivez l'apparence physique et l'hygiène de la personne. Est-elle habillée de manière appropriée par rapport aux autres filles et garçons du même âge au sein du foyer ou de la communauté ? (par exemple, est-elle nue ou partiellement dévêtue quand les autres sont entièrement vêtus) ? Si oui, demandez à l'aidant une couverture et/ou des vêtements avant de poursuivre l'entretien. Semble-t-elle avoir une bonne hygiène (par exemple, est-elle plus propre ou moins propres que les autres femmes et hommes au sein du foyer) ? Comment se déplace-t-elle dans la pièce ?

COMPORTEMENT

Comment l'enfant exprime-t-il le fait d'être heureux, triste, à l'aise ou en colère ? L'enfant a-t-il eu un changement de comportement récemment (par exemple, sautes d'humeur, agitation, peur des autres, troubles du sommeil ou de l'alimentation, abandon, changement de sa méthode de communication habituelle, automutilation, ou comportement sexuel inapproprié) ?

ENVIRONNEMENT

Quel est l'état actuel du foyer de la personne ? Est-ce que le foyer est de même qualité et/ou catégorie que les foyers du voisinage ? Quel est l'état actuel de la communauté avoisinante ? À quelle distance se trouve-t-elle des établissements importants (par exemple, centres de santé, écoles et points de réunion de la communauté) ?

OUTIL N°6 : ATELIER COMMUNAUTAIRE

Objectif de l'outil

Cet outil présente un exemple d'ordre du jour destiné au personnel et aux partenaires afin qu'ils planifient un atelier communautaire à la fin de l'évaluation. L'Atelier communautaire doit inclure des dirigeants de la communauté, des partenaires gouvernementaux, du personnel de l'organisation et des représentants des différents groupes impliqués dans l'évaluation. Il s'agit d'un forum de partage des informations apprises tout au long de l'évaluation, qui permet de placer les enfants et les jeunes handicapés ou non et leurs aidants au cœur de la planification des programmes. Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, peuvent également contribuer à la planification de l'ordre du jour de l'atelier, et peuvent souvent proposer des activités qui correspondent à leurs compétences et capacités.

Cet outil comprend également un formulaire de documentation pour vous aider à consigner et à analyser les informations présentées par les différents groupes d'enfants et de jeunes handicapés et leurs aidants. Il est essentiel que les recommandations de chacun de ces groupes soient documentées et demeurent au cœur de la planification des actions du programme.

Exemple : Ordre du jour de l'atelier communautaire

1. Présentez les organismes impliqués dans l'évaluation et décrivez les activités de protection de l'enfance ou de lutte contre la VBG que vous exécutez généralement dans la communauté.
2. Expliquez l'objectif de l'atelier :
 - » Partager des informations sur les préoccupations des filles, des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes handicapés et de leurs aidants en matière de VBG.
 - » Écouter les idées et les recommandations des enfants et des jeunes handicapés et de leurs soignants sur la façon dont nous devons adapter les activités existantes de lutte contre la VBG et de protection de l'enfance dans la communauté.
 - » Planifier les changements que nous apporterons à nos activités afin que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés aient la même possibilité que les autres d'accéder à nos programmes et à nos activités.
3. Qu'avons-nous fait pendant l'évaluation ?

Décrivez les différentes activités qui ont été effectuées pendant l'évaluation. Vous pouvez utiliser des photographies ou bien faire une description orale. Vous pouvez également inviter les enfants et les jeunes à décrire les différentes activités et les différents outils qui ont été utilisés, peut-être par le biais de « postes de travail » autour de la salle que les participants consultent pour en savoir davantage sur chacune des activités.
4. Qu'avons-nous appris pendant l'évaluation ?

En fonction de la taille du groupe, il est possible d'effectuer cette activité en groupe ou sous forme d'un « Café global ». Installez les représentants de chaque groupe de l'évaluation - les femmes aidantes, les hommes aidants, les filles handicapées, les garçons handicapés, les jeunes femmes handicapées et les jeunes hommes handicapés - dans un espace ou un emplacement dans la salle. Ils peuvent agencer cet espace avec des tables et des chaises, et afficher sur les murs les posters ou les œuvres d'art qu'ils ont développés au cours de l'évaluation. Répartissez les participants restants en six groupes qui passeront 10 minutes avec chaque groupe de participants avant de passer au groupe suivant. Demandez aux participants à l'atelier de consigner les principales préoccupations et recommandations de chaque groupe, qu'ils devront partager à la fin de cette activité afin de les vérifier et de les valider avec les représentants présents.
5. Qu'allons-nous faire ensuite ?

Résumez les recommandations des représentants de chaque groupe, puis écrivez-les sur une feuille mobile afin que chacun puisse les voir et s'y référer tout au long de cette activité. En fonction des recommandations présentées et des parties prenantes présentes, vous pouvez diviser les participants en groupes pour élaborer des actions à mettre en œuvre au cours des 12 prochains mois. Voici quelques exemples sur la manière de répartir les participants :

 - Divisez les participants en fonction des étapes de la vie - Un groupe élabore des actions à promouvoir pour l'inclusion dans les activités des enfants tandis qu'un autre groupe élabore des actions à promouvoir pour l'inclusion dans les activités des jeunes, et enfin, un groupe élabore des actions qui soutiennent les aidants des jeunes enfants handicapés.

- Divisez les participants sur la base d'actions liées au genre - Un groupe élabore des actions qui favorisent l'inclusion des filles et des femmes handicapées tandis qu'un groupe se concentre sur les actions qui encouragent l'inclusion des garçons et des hommes handicapés.
- Divisez les participants en fonction de leur domaine de programmation - Un groupe se concentre sur les initiatives gouvernementales (par exemple, la représentation au sein des comités de protection de l'enfance) ; un groupe se concentre sur les initiatives menées par les partenaires (par exemple, le renforcement des capacités des comités de protection de l'enfance) ; et un groupe se concentre sur les initiatives communautaires (par exemple, la sensibilisation de la communauté).

Il est important de préciser à l'ensemble des participants que ces actions doivent cibler les moyens d'adapter les programmes existants de protection de l'enfance et de lutte contre la VBG afin d'inclure les enfants et les jeunes handicapés et NON PAS élaborer des programmes nouveaux et distincts pour ce groupe.

Prochaines étapes

Récapitulez les actions proposées et les prochaines étapes de la planification du programme. Soulignez aux participants les actions qui ne sont réalistes ou sortent du cadre de votre programme, puis proposez des partenaires alternatifs qui pourraient participer à ces questions plus larges.

Vous devez toujours terminer la discussion en permettant aux enfants et aux jeunes handicapés de s'exprimer. Ce moment doit leur être consacré et ils doivent décider de la manière de l'utiliser. Ils voudront peut-être réciter un poème ou chanter une chanson qu'ils auront préparé ensemble. Laissez-leur de dernier mot !

Un poème : La femme

par Bethlehem Gosaye

*Les défis que doit relever une femme sont infinis.
Mais nous pouvons les combattre ensemble,
En étant courageux et forts
Nous pouvons devenir des héros grâce à notre liberté.
Une femme est une sœur et également une mère,
Qui donne la vie et également son amour aux autres
Si vous ne l'admettez pas et ne le respectez pas,
Je peux vous dire que vous le regretterez au final.*

Atelier communautaire : Formulaire de documentation

AIDANTES		AIDANTS	
Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG
Recommandations	Recommandations	Recommandations	Recommandations
JEUNES FEMMES HANDICAPÉES		JEUNES HOMMES HANDICAPÉS	
Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG
Recommandations	Recommandations	Recommandations	Recommandations
FILLES HANDICAPÉES		GARÇONS HANDICAPÉS	
Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG	Principales préoccupations en matière de VBG
Recommandations	Recommandations	Recommandations	Recommandations

OUTIL N°6 : FORMULAIRE DE DOCUMENTATION DE L'ATELIER COMMUNAUTAIRE

AIDANTES	AIDANTS
Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____	Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____
Recommandations _____ _____ _____ _____	Recommandations _____ _____ _____ _____
JEUNES FEMMES HANDICAPÉES	JEUNES HOMMES HANDICAPÉS
Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____	Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____
Recommandations _____ _____ _____ _____	Recommandations _____ _____ _____ _____
FILLES HANDICAPÉES	GARÇONS HANDICAPÉS
Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____	Principales préoccupations en matière de VBG _____ _____ _____ _____
Recommandations _____ _____ _____ _____	Recommandations _____ _____ _____ _____

OUTIL N°7 : ÉVALUATION – RÉCITS DU CHANGEMENT

Objectif de cet outil

Les enfants et les jeunes handicapés peuvent participer non seulement au processus d'évaluation, mais également à l'évaluation du changement qui les concerne le plus à partir des activités de VBG menées par votre organisation. Les enfants et les jeunes, qu'ils soient handicapés ou non, peuvent être aidés à documenter leurs propres Récits du changement. Cela peut nous aider à déterminer comment l'accès et l'inclusion ont changé pour les filles, les jeunes femmes, les garçons et les jeunes hommes handicapés, et comment ils diffèrent selon le sexe et l'âge, ce qui a des implications pour la prévention de la VBG. Cela donne une opportunité supplémentaire aux enfants et aux jeunes de contribuer au cycle de planification du programme.

Cet outil peut être utilisé pour documenter la manière dont les enfants et les jeunes handicapés ont été inclus dans les activités de lutte contre la VBG et quel a été le changement le plus important pour eux. Il peut aider le personnel des programmes à comprendre les mesures qui rendent ces programmes plus accessibles et inclusifs pour les personnes handicapées et les aidants, et à recueillir des idées sur les prochaines étapes.

Combiner les outils et les approches

Les enfants et les jeunes handicapés peuvent être invités à préparer leurs propres récits, individuellement ou en groupe, en utilisant le dessin et les illustrations, les photos et même l'Histoire dans un sac (p.83) pour communiquer cette histoire aux autres personnes.

Processus

Dans le cadre de cette activité, les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés intéressés sont invités à réfléchir et à préparer leurs histoires avant la discussion de groupe. Ils peuvent utiliser des photos et d'autres approches participatives pour soutenir leur processus de narration.

Rétrospectivement au cours des [nombre] derniers mois, quel a été le changement le plus important dans l'accès et l'inclusion des enfants handicapés dans les activités de VBG ?

Il s'agit de réfléchir en termes de changement dans la communauté ou de changement personnel. L'histoire doit refléter ou décrire ce changement et représenter quelque chose qu'ils sont heureux de partager avec les autres. Ils peuvent choisir de raconter leur histoire oralement, de l'écrire, de faire un dessin ou de prendre des photos. Ils peuvent le faire seuls ou avec un/e ami/e ou un membre de la famille.

Exemple pratique



Récit du changement : Sifa (16 ans)

« Lorsque j'étais au Congo, j'ai perdu ma jambe. Elle s'est infectée, puis j'ai été hospitalisée. Je me souviens avoir entendu les conversations pendant mon hospitalisation. Ils pensaient que j'étais inconsciente, mais je pouvais les entendre dire que j'étais « un cas désespéré » et qu'il était inutile de tenter de me sauver la vie. Je pensais souvent à ces mots et cela me bouleversait.

Lorsque je suis entrée en contact avec l'International Rescue Committee (IRC) pour la première fois, ils m'ont défendu de plusieurs manières. Premièrement, ils se sont assurés que j'obtienne une jambe artificielle (prothèse). Cela était si important pour moi à cette époque. Je me souviens de ce sentiment lorsque j'ai pu commencer à marcher avec facilité, et je sentais que je recommençais à faire partie de la communauté à nouveau.

Ensuite, l'équipe de l'IRC s'est assurée que je pouvais reprendre ma scolarité. Depuis que je suis retournée à l'école, je me suis fait beaucoup d'amies. Je travaille beaucoup à l'école. Je suis une bonne élève et j'aime beaucoup les études. Lorsque je suis à l'école, je peux travailler dur et je peux prouver que malgré ce que j'ai entendu sur moi à l'hôpital, je ne suis pas « inutile ». En revanche, je suis une fille qui a beaucoup à partager et à offrir.

Au cours de l'année passée, j'ai beaucoup apprécié les séances de sensibilisation. Il est important pour moi que la communauté ne me considère pas simplement comme une fille sans jambe, mais plutôt comme une personne à part entière ayant des droits et un avenir. J'apprécie également le matériel fourni par l'IRC, en particulier les serviettes et les produits hygiéniques, parce que bien souvent, les gens oublient que les filles de mon âge en ont besoin. Avec ma nouvelle jambe et ma chance d'avoir une éducation, je me sens plus en sécurité, plus intelligente et moins susceptible d'être exploitée. »¹⁶

¹⁶ Récits du changement : Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires. <https://womensrefugeecommission.org/programs/disabilities/research-and-resources/1110-disabilities-stories-of-change>

Récit du changement : Formulaire de documentation

Animateur/trice : _____

Preneur de notes (le cas échéant) : _____

Date : _____ Lieu : _____

Traduction : Oui Non

Si oui, la traduction a été effectuée depuis _____ (langue) vers _____ (langue)

Description : _____

(par exemple, adolescente handicapée ; femme aidante)

Instructions

- **Présentez tous les animateurs et traducteurs.**

- **Présentez l'objectif de l'activité :**

« Nous souhaitons déterminer comment vous avez été inclus dans les activités contre les VBG et ce qui vous a permis d'y participer. Nous allons vous inviter à partager des exemples et anecdotes, et ce que vous estimez que les autres personnes devraient faire dans leurs programmes. Vous pouvez choisir de partager votre histoire de la façon que vous souhaitez. Vous pouvez la raconter aux autres ou l'écrire, vous pouvez utiliser un dessin, ou bien prendre quelques photos pour illustrer votre histoire. Vous pouvez le faire seul ou avec l'aide d'un ami ou d'un membre de votre famille. Le choix vous revient. Nous organiserons ensuite une réunion au cours de laquelle les personnes pourront partager ces histoires et apprendre les unes des autres. »

- **Obtenir le consentement des participants :**

- » Le consentement des enfants et des aidants doit être demandé avant le début de l'activité. Expliquez-leur que la participation à ces exercices est entièrement volontaire. Les personnes sont libres d'abandonner l'activité à tout moment, sans en justifier la raison. Le fait de participer ou non n'est pas lié à l'utilisation ou au droit aux services et activités actuels ou ultérieurs.
- » Expliquez comment les histoires peuvent être partagées et utilisées avant que quiconque ne commence à raconter son histoire.

- **S'entendre sur la confidentialité :**

- » Expliquez clairement aux participants qu'il n'est pas obligatoire de partager son expérience personnelle en ce qui concerne les violences, et qu'ils peuvent simplement parler de leur participation générale aux services, activités, etc.

Pour les enfants et les jeunes personnes aux capacités de communication limitées, demandez aux aidants : Comment [citer le nom de la personne] vous dit-il/elle qu'il/elle n'est pas satisfaite ou à l'aise avec une situation donnée ? Qu'est-ce qui le / la rend heureux/se ou triste ? Utilisez ces informations pour faciliter l'entretien si la communication orale n'est pas possible, et prenez en compte tout signe indiquant que le participant n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas continuer.

Questions visant à orienter la documenter des histoires¹⁷

PARLEZ-MOI UN PEU DE VOUS. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS ICI ? QUI VIT AVEC VOUS DANS CETTE FAMILLE ?

À QUEL GENRE D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES VOTRE FAMILLE ET VOUS PARTICIPEZ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ?

Poser des questions de clarification relatives à des activités spécifiques de VBG qui sont exécutées au sein de la communauté.

17 Adapté de : R.J. Davies & J. Dart, *The 'Most Significant Change' Technique: A Guide to Its Use* (2004), www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf

RACONTEZ-MOI UNE HISTOIRE DÉCRIVANT LE CHANGEMENT OU LE RÉSULTAT LE PLUS IMPORTANT POUR VOUS DEPUIS VOTRE PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS.
Formulation alternative : Racontez-moi une histoire sur l'aboutissement de ces activités pour vous. En quoi vous ont-elles aidé ? Qu'est-ce qui était le plus important pour vous ?
EN QUOI CETTE HISTOIRE EST IMPORTANTE OU SIGNIFICATIVE POUR VOUS ?
Formulation alternative : Qu'est-ce qui vous donne envie de partager cette histoire avec les autres ? Quel message souhaitez-vous faire passer à votre sujet ?
CITEZ CERTAINS DES FACTEURS QUI VOUS ONT AIDÉ À PARTICIPER À CES ACTIVITÉS ? CITEZ CERTAINS DES FACTEURS QUI ONT COMPLIQUÉ VOTRE PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS ?
Formulation alternative : Qu'est-ce qui vous plaît dans ces activités ? Qu'est-ce qui vous déplaît à propos de ces activités?
COMMENT (LE CAS ÉCHÉANT) LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT CONTRE LES VBG CONTRIBUENT-ELLES À CES CHANGEMENTS ?
Posez des questions de clarification. Qu'est-ce que nos programmes et notre personnel ont fait pour permettre à ces changements de se produire ? Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?
QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE ENSUITE ?
Quel genre d'activités ou programmes vous intéressent en ce moment ? Comment pourrions-nous vous aider à participer à cette activité? À quel genre d'activités souhaiteriez-vous participer ? Qu'est-ce qui vous empêche de participer ? Comment pouvons-nous vous aider à participer à cette activité ?
RECOMMANDATIONS
Quelles sont vos idées ou suggestions pour améliorer le programme sur les VBG au sein de cette communauté pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés ? Quels sont les trois messages clés que vous souhaiteriez transmettre aux personnes en charge des programmes sur les VBG ?

Concluez la discussion

Remerciez les participants pour leur participation et leurs contributions.

Expliquez les prochaines étapes visant à partager les histoires avec les parties prenantes.

OUTIL N°7 : RÉCIT DU CHANGEMENT : FORMULAIRE DE DOCUMENTATION

Facilitateur : _____

Preneur de notes (le cas échéant) : _____

Date : _____ Lieu : _____

Traduction : Oui Non

Si oui, la traduction a été faite des _____ (langue) à _____ (langue)

Description : _____

(par exemple, adolescente handicapée ; femme aidante)

Instructions

- **Présentez tous les animateurs et traducteurs.**

- **Présentez l'objectif de l'activité :**

« Nous souhaitons déterminer comment vous avez été inclus dans les activités contre les VBG et ce qui vous a permis d'y participer. Nous allons vous inviter à partager des exemples et anecdotes, et ce que vous estimez que les autres personnes devraient faire dans leurs programmes. Vous pouvez choisir de partager votre histoire de la façon que vous souhaitez. Vous pouvez la raconter aux autres ou l'écrire, vous pouvez utiliser un dessin, ou bien prendre quelques photos pour illustrer votre histoire. Vous pouvez le faire seul ou avec l'aide d'un ami ou d'un membre de votre famille. Le choix vous revient. Nous organiserons ensuite une réunion au cours de laquelle les personnes pourront partager ces histoires et apprendre les unes des autres. »

- **Obtenir le consentement des participants :**

» Le consentement des enfants et des aidants doit être demandé avant le début de l'activité. Expliquez-leur que la participation à ces exercices est entièrement volontaire. Les personnes sont libres d'abandonner l'activité à tout moment, sans en justifier la raison. Le fait de participer ou non n'est pas lié à l'utilisation ou au droit aux services et activités actuels ou ultérieurs.

» Expliquez comment les histoires peuvent être partagées et utilisées avant que quiconque ne commence à raconter son histoire.

- **S'entendre sur la confidentialité :**

» Expliquez clairement aux participants qu'il n'est pas obligatoire de partager son expérience personnelle en ce qui concerne les violences, et qu'ils peuvent simplement parler de leur participation générale aux services, activités, etc.

Pour les enfants et les jeunes personnes aux capacités de communication limitées, demandez aux aidants : Comment [citer le nom de la personne] vous dit-il/elle qu'il/elle n'est pas satisfaite ou à l'aise avec une situation donnée ? Qu'est-ce qui le / la rend heureux/se ou triste ? Utilisez ces informations pour faciliter l'entretien si la communication orale n'est pas possible, et prenez en compte tout signe indiquant que le participant n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas continuer.

Questions pour orienter le récit de l'histoire¹

PARLEZ-MOI UN PEU DE VOUS. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS ICI ? QUI VIT AU SEIN DE CE FOYER AVEC VOUS ?

À QUEL GENRE D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES VOTRE FAMILLE ET VOUS PARTICIPEZ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ?

Poser des questions de clarification relatives à des activités spécifiques aux VBG qui sont exécutées au sein de la communauté.

RACONTEZ-MOI UNE HISTOIRE DÉCRIVANT LE CHANGEMENT OU LE RÉSULTAT LE PLUS IMPORTANT POUR VOUS DEPUIS VOTRE PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS.

Formulation alternative : Racontez-moi une histoire sur l'aboutissement de ces activités pour vous. En quoi vous ont-elles aidé ? Qu'est-ce qui était le plus important pour vous ?

EN QUOI CETTE HISTOIRE EST IMPORTANTE OU SIGNIFICATIVE POUR VOUS ?

Formulation alternative : Qu'est-ce qui vous donne envie de partager cette histoire avec les autres ? Quel message souhaitez-vous faire passer à votre sujet ?

¹ Adapté de : R.J. Davies & J. Dart, *The 'Most Significant Change' Technique: A Guide to Its Use* (2004), www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf

CITEZ CERTAINS DES FACTEURS QUI VOUS ONT AIDÉ À PARTICIPER À CES ACTIVITÉS ? CITEZ CERTAINS DES FACTEURS QUI ONT COMPLIQUÉ VOTRE PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS ?

Formulation alternative : Qu'est-ce qui vous plaît dans ces activités ? Qu'est-ce qui vous déplaît à propos de ces activités?

COMMENT (LE CAS ÉCHÉANT) LES ORGANISATIONS TRAVAILLANT CONTRE LES VBG CONTRIBUENT-ELLES À CES CHANGEMENTS ?

Posez des questions de clarification. Qu'est-ce que nos programmes et notre personnel ont fait pour permettre à ces changements de se produire ? Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?

QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE ENSUITE ?

Quel genre d'activités ou programmes vous intéressent en ce moment ? Comment pourrions-nous vous aider à participer à cette activité? À quel genre d'activités souhaiteriez-vous participer ? Qu'est-ce qui vous empêche d'y participer ? Comment pouvons-nous vous aider à participer à cette activité ?

RECOMMANDATIONS

Quelles sont vos idées ou suggestions pour améliorer le programme sur les VBG au sein de cette communauté pour les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés ? Quels sont les trois messages clés que vous souhaiteriez transmettre aux personnes en charge des programmes sur les VBG ?

BOÎTE À OUTILS DE COMMUNICATION

DESSINS ET ILLUSTRATIONS

Résumé

Les enfants ont le choix entre l'utilisation de dessins et d'illustrations pour communiquer les préoccupations de protection des enfants et des jeunes handicapés et leurs idées pour l'avenir. Ils peuvent dessiner des lieux et des situations que les enfants et les jeunes handicapés aiment / n'aiment pas et / ou des situations où ce groupe peut se sentir en sécurité / en danger. Ils peuvent également utiliser des dessins ou des illustrations pour documenter leurs recommandations et leur vision pour l'avenir.

Combiner les outils et les approches

Cette approche peut facilement être intégrée avec les autres outils, comme par exemple la Photothèque pour les personnes qui sont moins compétentes à dessiner. Parfois, il peut être utile d'écrire les descriptions sur une image que les participants ont dessinée afin de concentrer la discussion sur un thème donné.

Matériel nécessaire

Des feuilles mobiles, des crayons et des marqueurs de couleurs différentes, et tout autre matériel susceptible d'être disponible.

Processus

1. Répartissez les enfants en trois groupes ou en paires. Donner à chaque groupe des feuilles mobiles et des marqueurs, puis demandez-leur de dessiner les images qui reflètent les trois thèmes étudiés :
 - » Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
 - » Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes avec ou sans handicap passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
 - » Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
2. Une fois qu'ils ont terminé, demandez-leur de partager leurs images avec les autres.
3. Demandez-leur en grand groupe de faire des recommandations sur :
 - » Les manières de faire en sorte que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.
4. Demandez aux enfants de documenter ensuite leurs idées et leurs suggestions à l'aide d'une autre photo qui peut être partagée pendant l'Atelier communautaire.

Exemple pratique

Les jeunes femmes handicapées et non handicapées, y compris les femmes sourdes et celles qui utilisent la langue des signes, ont choisi une combinaison d'illustrations et de photos pour partager leurs préoccupations : notamment, l'accès aux informations de santé sexuelle et reproductive, qui sont importantes pour les femmes handicapées qui entretiennent des relations. Elles ont recommandé une plus grande sensibilisation des familles et de la communauté pour assurer que les femmes et les filles handicapées aient accès à des services de counseling et à des formations sur les compétences de vie.



Illustrations et photothèque. © WRC/Emma Pearce

LA PHOTOTHÈQUE

Résumé

Dans cet outil, l'enfant et / ou les enfants sélectionnent des photos ou des images dans la Photothèque afin de les aider à expliquer leurs réponses aux questions de discussion. Cet outil est utile pour inciter les enfants et les jeunes, y compris les personnes ayant une déficience intellectuelle, à aborder différents aspects de leur vie, « y compris ceux qu'ils n'ont pas encore expérimentés ou trouvent difficiles à articuler ». Les photos et les images permettent d'aider l'enfant à parler ou à communiquer sur le sujet.

Il est important que l'animateur ou le membre du personnel observe les différentes manières dont l'enfant peut communiquer, y compris les expressions du visage, les émotions et les gestes, et les documente. Certains enfants seront peut-être incapables d'expliquer en détail pourquoi ils ont choisi une photo ou une image donnée, mais leurs frères et sœurs et leurs amis pourront l'expliquer compte tenu de leur familiarité avec la personne.

Combiner les outils et les approches

Cette approche peut également être intégrée avec les autres outils et les autres méthodes, notamment en ajoutant des photos et des images sélectionnées sur une carte visuelle de la communauté. Les photos et les images peuvent également être classées en différentes catégories sous les signes que vous placez sur le mur. Ces signes peuvent être des symboles et des expressions faciales représentant des lieux qu'ils aiment ou non ou dans lesquels ils se sentent en sécurité ou non. Les enfants et les jeunes handicapés peuvent également prendre leurs propres photos dans la communauté, les ajouter à la photothèque, et ils peuvent écrire ou raconter une histoire à l'aide des photos sélectionnées.



Des filles handicapées et non handicapées classent des photos provenant de la Photothèque. © ChildFund Ethiopie

Matériel nécessaire

Un appareil photo, une imprimante pour photo (ou un lieu qui imprime les photos), des marqueurs, des feuilles mobiles et du scotch.

Préparation – Élaborer une photothèque

1. Déplacez vous dans la région et prenez des photos claires et colorées de lieux importants dans la communauté, de lieux où les enfants handicapés et non handicapés passent leur temps et dans lesquels des activités consacrées aux enfants sont effectuées. Pensez aux différents rôles que les filles et les garçons assument à différents âges dans la communauté. Veillez à avoir différents lieux et différentes activités qui seront pertinents pour les filles et les garçons, ainsi que des enfants d'âges différents et avec différents types de handicap (par exemple, certains enfants sourds peuvent fréquenter une école pour les sourds).
2. Collectez des images de filles, de garçons, de femmes et d'hommes ayant différents types de handicap occupant des rôles différents au sein de leur foyer et de leur communauté. Inclure des images de relations saines et malsaines qui peuvent être l'occasion d'explorer des sujets liés à la sexualité et à la VBG. Voir l'Annexe 4 : Exemples d'images de la photothèque.²
3. Imprimez chaque photo ou image et donnez à chacun un numéro d'identification et un descripteur. Voici la photothèque.

¹ Inclusive practice for research with children with disability: A guide. <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/>

² <https://www.womenrefugeecommission.org/disabilities/resources/1293-youth-disabilities-toolkit-library>

Processus

1. Disposez les photos et les images en face des enfants et des jeunes - demandez-leur de toucher et de regarder les photos, et d'en discuter ensemble.
2. Passez en revue chacun des trois thèmes clés, en demandant aux enfants de sélectionner une image qui s'applique à chacun d'eux :
 - » Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
 - » Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes avec ou sans handicap passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
 - » Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
3. Utilisez le Guide de discussion (p. 69) pour étudier plus en détail les images choisies par chaque enfant - demandez-leur de vous parler de chaque photo qu'ils ont choisie, ce que cela signifie pour eux et pourquoi ils l'ont choisie.
4. Demandez aux enfants de choisir une photo qui les rend heureux. Demandez pourquoi ils ont choisi cette photo et discutez de ce que cela peut signifier pour les programmes de prévention de la VBG. Demandez-leur en grand groupe de faire des recommandations sur :
 - » Les manières de faire en sorte que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.

Ne faites pas de mal : Les images de violence peuvent déclencher une détresse émotionnelle supplémentaire chez les survivantes de la VBG. Par conséquent, il est important de toujours commencer par des images plus générales d'exclusion et de marginalisation, de surveiller comment les individus interagissent avec ces images et de surveiller les signes de détresse ou d'abandon qui peuvent indiquer qu'ils ne sont pas prêts à passer à des sujets ou à des discussions plus sensibles.

Exemple pratique

Zeina est une adolescente présentant un handicap intellectuel. Les animateurs ont effectué une activité où elle a dessiné et utilisé des images pour discuter de ce qu'elle aime et n'aime pas. Parmi les choses qu'elle aimait, elle a choisi des images qui reflétaient les besoins et les droits fondamentaux. Je lui ai posé une question sur un tableau illustrant la violence verbale entre un homme et une femme : Elle n'aime pas cela, et dit que la jeune fille peut s'adresser à sa mère ou à des amies pour obtenir de l'aide. Elle a également dit que nous devrions essayer de parler à des femmes comme celle-ci et leur rendre visite, et l'aider à rencontrer de nouvelles personnes qui deviendront ses amies. Zeina n'a pas aimé l'image des jeunes en interaction (généralement une image positive) parce que la fille qui n'avait qu'une seule jambe lui rappelait une amie en Irak. Les autres étaient choqués et surpris lorsqu'ils la regardaient et cela la bouleversait. Zeina a également dessiné l'image d'un avion et deux personnes. Elle aimerait voir ses frères et sœurs qui vivent dans un autre pays.



Images triées selon que le visage est heureux ou triste.
© WRC/Emma Pearce

LA BIBLIOTHÈQUE SONORE³

Résumé

Dans le cadre de cet outil, nous utilisons des enregistrements audio de sons locaux relativement courts pour aider l'enfant à communiquer sur le sujet. L'enfant écoute les sons et choisit ceux qu'il/elle souhaite utiliser pour l'aider à expliquer son point de vue. Il s'agit d'un outil identique à la Photothèque ; sachant qu'il propose des aides audio au lieu d'aides visuelles. Aucune manière n'est privilégiée pour réaliser ce processus - il faut être créatif. Les objets sont un moyen d'aider l'enfant à parler ou à communiquer sur le sujet.

3 Adapté de : Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murfitt, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com>

Combiner les outils et les approches

Les enfants peuvent décider d'utiliser la bibliothèque sonore en parallèle avec le dessin ou d'écrire sur les thèmes des sons. Les enfants peuvent également enregistrer leurs propres sons pendant la réalisation des activités telles que la Visite guidée, ce qui complète les informations visuelles qui sont recueillies dans le cadre des autres activités. Cela est également l'occasion d'apprendre aux enfants comment utiliser l'appareil d'enregistrement sonore et / ou de les accompagner d'un membre du personnel ou d'un pair qui possède ces compétences.

Matériel nécessaire

Un enregistreur / lecteur audio (avec des piles de rechange) et un casque.

Préparation – Élaborer une bibliothèque de sons

1. Déplacez-vous dans la région pour faire des enregistrements courts (d'une durée de 20 à 30 secondes) de sons qui sont liés à la VBG. Pensez à tous les aspects de la vie d'un enfant qui se rapportent au thème de la VBG, tels que la santé, le logement, le jeu, la vie sociale (les amis), la vie familiale, l'alimentation et les boissons, l'éducation, la sécurité, les transports, le travail, la communication, la culture, la vie spirituelle et la religion. Soyez particulièrement attentif à obtenir des sons qui seront pertinents pour les filles et les garçons à différents stades de la vie.
2. Classez les sons dans un fichier audio (par exemple, un CD, un fichier audio numérique sur un ordinateur ou un iPad ou une bande)
3. Dressez la liste de tous les sons dans l'ordre. Donnez à chaque son un nombre et un titre (par exemple, cuisiner à la maison).

Remarque : Les enfants ou les adultes ayant une déficience visuelle peuvent vous aider à identifier les sons les plus appropriés à enregistrer. Il est également possible de trouver des sons similaires aux sons locaux sur Internet. Les sons enregistrés professionnellement et disponibles sur Internet sont généralement de meilleure qualité et ont un bruit de fond limité. Pour voir un exemple d'une bibliothèque sonore, veuillez consulter : <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/vanuatu-sound-library/>.

Ne faites pas de mal : Des descriptions audio de violence peuvent déclencher une détresse émotionnelle supplémentaire chez les personnes survivantes de la VBG. Par conséquent, il est recommandé de travailler avec des enfants et des jeunes pour développer leur propre bibliothèque sonore qui documentera les réponses qui sont importantes pour eux.

Processus

1. Expliquez de vous allez poser des questions et que l'enfant peut écouter les sons pour l'aider à y répondre. Montrez-leur comment fonctionne l'enregistreur / le lecteur audio et montrez-leur comment utiliser le casque. Aidez-les à se familiariser au port du casque. Pratiquez l'utilisation du lecteur audio et du casque avec des sons ou de la musique clairement reconnaissables.
2. Passez en revue chacun des trois thèmes clés, en demandant aux enfants de sélectionner une image qui s'applique à chacun d'eux :
 - » Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
 - » Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes avec ou sans handicap passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
 - » Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
3. Utilisez le Guide de discussion (p. 69) pour étudier plus en détail les sons choisis par chaque enfant - demandez-leur de vous parler de chaque son qu'ils choisissent, ce que cela signifie pour eux et pourquoi ils l'ont choisi.
4. Demandez aux enfants de choisir un son qui les rend heureux. Demandez pourquoi ils ont choisi ce son et discutez de ce que cela peut signifier pour les programmes de prévention de la VBG. Demandez-leur en grand groupe de faire des recommandations sur :
 - » Les manières de faire en sorte que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.

PHOTOGRAPHIE

Résumé

Des techniques de photo-interview, comme par exemple, Photovoice, peuvent être utilisées avec les membres de groupes marginalisés dans la communauté. La méthode encourage les participants à raconter leur propre histoire et leur point de vue communautaire à travers des images photographiques de leur communauté et de leurs vies.⁴ De telles techniques ont été efficaces dans la recherche-action participative avec des personnes handicapées, y compris les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, pour documenter les obstacles et les facteurs favorisant l'inclusion et pour formuler des recommandations sur les décisions qui les concernent.^{5, 6, 7}

Combiner les outils et les approches

La photographie est un moyen très efficace de documenter les risques ou les dangers dans une communauté et fournit des preuves visuelles que les enfants et les jeunes handicapés et non handicapés peuvent partager avec les programmeurs et les décideurs. Dans ce cadre, elle peut être combinée avec efficacité avec la Visite guidée comme indiqué ci-dessous (p. 80), ou des appareils photo peuvent être remis à des personnes ou à des groupes afin de documenter les lieux et les activités importants dans leur vie. En outre, la photographie s'est avérée être un outil efficace pour les filles et les jeunes femmes sourdes pour documenter les activités sociales qu'elles apprécient et pour mettre en place des actions permettant de renforcer les réseaux de pairs.⁸

Matériel nécessaire

Un appareil photo numérique, de préférence avec un écran au dos ; une carte mémoire et des piles de rechange ; et une imprimante pour photo (ou un lieu qui imprime les photos).

- 4 S. Lorenz, & B. Kolb, "Involving the public through participatory visual research methods," *Health Expectations*, 12 (2009): pp. 262-274.
- 5 J.M. Jurkowski, "Photovoice as a participatory action research tool for engaging people with intellectual disabilities in research and program development," *Intellectual and Developmental Disabilities*, vol. 46 no. 1 (2008): pp. 1-11. http://www.researchgate.net/publication/5579735_Photovoice_as_participatory_action_research_tool_for_engaging_people_with_intellectual_disabilities_in_research_and_program_development (consulté le 12 août 2014).
- 6 M. Tijm, H. Cornielje, & A.K. Edusei, "'Welcome to my life!' Photovoice: Needs assessment of, and by, persons with physical disabilities in the Kumasi metropolis, Ghana," *Disability, CBR and Inclusive Development*, vol. 22, no. 1 (2011): pp. 55-72. <http://dcidj.org/article/view/12/28> (consulté le 12 août 2014).
- 7 Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murfitt, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/>
- 8 Pour voir un exemple, veuillez consulter la galerie de photos de WRC à l'adresse : <https://womensrefugeecommission.org/resources/photo-essays/87-creating-safe-spaces-and-strengthening-girls-social-assets-through-disability-inclusion>



Photo prise par un garçon souffrant d'une déficience intellectuelle.



Les filles ont pris des photos des toilettes. Il s'agit d'un lieu où les filles handicapées et non handicapées se sentent en danger et peuvent être victimes de violence sexuelle. En outre, les toilettes ne sont généralement pas accessibles aux filles qui ont des difficultés à bouger.



Des filles handicapées partagent les photos qu'elles ont prises avec d'autres filles.
© WRC/Emma Pearce

Processus

1. Montrez aux enfants comment il convient d'utiliser l'appareil photo et donnez-leur l'occasion de pratiquer avec un exemple de question telle que « prends une photo qui décrit une chose que tu aimes à propos de ce lieu » et « prends une photo qui décrit une chose que tu n'aimes pas dans ce lieu. »
2. Discutez de l'importance de prendre des photos uniquement des personnes qui donnent leur autorisation. Demandez-leur de pratiquer avec le personnel et d'autres enfants ou jeunes dans le lieu où ils se trouvent.
3. Rappelez aux participants que nous souhaitons collecter des photos décrivant trois thèmes clés:
 - » Les activités que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés doivent effectuer au sein de leur foyer et de leur communauté.
 - » Les endroits importants dans leur communauté : il peut s'agir des lieux où les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes avec ou sans handicap passent beaucoup de temps et / dans lesquels des choses très importantes se produisent.
 - » Ce qui fait que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent en sécurité ou en insécurité dans leurs relations avec les autres, à la maison et dans leur communauté.
4. Demandez au groupe de se répartir en paires ou en petits groupes pour travailler ensemble et collecter des photos sur chaque thème.
5. Autorisez les enfants à emporter l'appareil photo pour travailler sur ce projet. Cela peut être fait indépendamment par les enfants plus âgés, ou avec la surveillance d'un adulte pour les enfants plus jeunes.
6. Ramassez les appareils photos et imprimez les photos afin qu'elles soient prêtes pour votre prochaine séance avec le groupe.
7. Disposez les photos et les images en face des enfants et des jeunes - demandez-leur de toucher et de regarder les photos, et d'en discuter ensemble.
8. Passez en revue chacun des trois thèmes clés, en demandant aux enfants de sélectionner une image qui s'applique à chacun d'eux.
9. Utilisez le Guide de discussion (p. 69) pour étudier plus en détail les images prises par chaque enfant - demandez-leur de vous parler de chaque photo qu'ils ont choisie, ce qu'elle signifie pour eux et pourquoi ils l'ont choisie.
10. Demandez aux enfants de choisir une photo qui les rend heureux. Demandez pourquoi ils ont choisi cette photo et discutez de ce que cela peut signifier pour les programmes de prévention de la VBG. Demandez-leur en grand groupe de faire des recommandations sur :
 - » Les manières de faire en sorte que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés se sentent plus en sécurité dans leurs relations avec autrui, à la maison et dans leur communauté.

LA VISITE GUIDÉE⁹

Résumé

Cette activité implique que les enfants et les jeunes emmènent le personnel visiter leur communauté, et montre les endroits où ils passent la plupart de leur temps, les endroits qu'ils aiment / où ils se sentent en sécurité ou qu'ils n'aiment pas / dans lesquels ils se sentent en danger. Cette activité convient aux enfants présentant tout type de handicap, en particulier ceux qui souffrent de handicaps physiques, car elle donne aux enfants une occasion unique d'identifier les obstacles environnementaux susceptibles d'empêcher la participation, et de formuler des recommandations sur la façon d'y remédier. Elle permet également de se pencher sur les questions de sécurité que les enfants handicapés et non handicapés sont susceptibles de rencontrer lorsqu'ils se rendent d'un endroit à un autre.

Il est essentiel de laisser les enfants handicapés et leurs pairs identifier les endroits et les obstacles les plus importants. Ceux-ci varieront également selon l'âge et le sexe. Par exemple, les enfants handicapés plus jeunes peuvent se sentir gênés de se faire porter par leurs amis pour monter les escaliers menant dans la salle de classe, et veulent un itinéraire plus facile pour se rendre dans la cour de récréation où ils peuvent s'amuser avec d'autres enfants et renforcer ces précieux réseaux de pairs. Pour les adolescentes, des toilettes ou des latrines accessibles et des escaliers menant dans la salle de classe seront plus importants.

⁹ Adapté de : Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murfitt, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/>

Combiner les outils et les approches

Des appareils photo peuvent être remis aux enfants et aux jeunes afin qu'ils puissent prendre des photos des lieux, des personnes et des activités d'intérêt dans la communauté pendant la visite. Ils peuvent ensuite utiliser ces images pour documenter la carte de leur communauté qu'ils partageront avec d'autres.

Matériel nécessaire

Des appareils photo, des feuilles mobiles, des stylos et des marqueurs, de l'eau et des rafraîchissements. Les enfants handicapés doivent participer à l'activité en portant toute aide ou tout dispositif utilisé au quotidien pour se déplacer dans leur communauté.

Processus

Fixer un lieu de rencontre pour commencer et terminer l'activité. Laissez aux enfants le temps de discuter des lieux qu'ils souhaitent visiter pour élaborer leur carte.

Demandez-leur d'identifier les différents rôles pour les personnes de votre groupe en fonctions des différentes compétences de chaque personne. Par exemple, certaines personnes ne seront peut-être pas à l'aise pour parler, mais elles pourront prendre des photos. D'autres personnes pourront avoir besoin d'une aide pour déplacer leur fauteuil roulant dans la communauté ; mais elles pourront prendre des notes.

Demandez aux enfants de commencer la visite, en marchant à un rythme adapté à l'ensemble du groupe. Ils sont susceptibles de vouloir visiter des maisons, des écoles et des lieux de rencontre communautaire.

Questions de clarification à poser dans chaque lieu : Pourquoi ce lieu est-il important pour vous ? Quelles activités se déroulent ici ? Y a-t-il des enfants ou des jeunes qui ne peuvent pas participer à ces activités ? Si non, pourquoi ? Qu'est-ce qui fait que cet endroit est sécurisé / dangereux ? Cela est-il différent pour les filles et les garçons ? Que recommandez-vous pour que nous rendions ce lieu plus sûr ? Quelles images pouvez-vous prendre pour décrire ce problème aux autres ?

Une fois que la visite est terminée, vous pouvez reprendre les appareils photo et imprimer les photos.

Organisez une rencontre un autre jour pour partager les photos. Les participants peuvent utiliser ces photos pour faire un poster ou une présentation sur leur communauté et leurs recommandations.

Une adaptation visant à renforcer l'action collective.

Lorsque vous travaillez avec des groupes préexistants d'enfants et de jeunes, vous pouvez étendre cette activité afin de favoriser le réseautage entre pairs avec des enfants et des jeunes isolés, comme les personnes handicapées qui sont dans l'impossibilité de quitter leur domicile. Demandez au groupe de penser aux autres enfants et aux autres jeunes qu'ils connaissent et qui ne peuvent pas se déplacer aussi bien dans la communauté. Les questions de clarification peuvent être : Où passent-ils la majorité de leur temps ? Pouvons-nous aller les voir pendant la visite guidée pour obtenir des informations sur eux et leur famille ? Quelles informations souhaitent-ils recueillir auprès d'eux ? Comment pouvons-nous les tenir au courant des activités qui se déroulent dans la communauté ?



Garçons handicapés et non handicapés prenant des photos pendant une visite guidée. © ChildFund Éthiopie



Garçons handicapés et non handicapés organisant une Visite guidée. © WRC/Emma Pearce

Exemple pratique

Les jeunes hommes handicapés et non handicapés ont décidé d'organiser une Visite guidée. Ils ont déclaré que la plupart des hommes de leur âge se rencontraient régulièrement au stade. C'est là qu'ils se rencontrent et discutent de différentes questions. Grâce à la Visite guidée, ils ont été capables de documenter certains des obstacles à la participation des hommes handicapés. Grâce à ce processus, ils ont réussi à mettre au point et à articuler des recommandations pour améliorer l'accès aux environnements construits, en particulier, les routes, les écoles et les espaces sécurisés réservés aux jeunes.

HISTOIRE DANS UN SAC¹⁰

Résumé

Donnez aux enfants un sac qui contient des objets familiers que les enfants peuvent utiliser pour raconter une histoire. Ces objets doivent être des objets du quotidien, comme une tasse, un jouet ou un ballon, ou encore un stylo et un livre. Ces objets peuvent représenter différents rôles et expériences que les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés et non handicapés assument à différentes étapes de la vie. Ces objets peuvent représenter différents lieux et / ou activités que les enfants aiment ou n'aiment pas.

Les objets sont un moyen d'aider l'enfant à parler ou à communiquer sur le sujet. Il est important que l'animateur ou le membre du personnel observe les différentes manières dont l'enfant peut communiquer, y compris les expressions du visage, les émotions et les gestes, et les documente. Certains enfants seront peut-être incapables d'expliquer en détail pourquoi ils ont choisi un objet donné du sac, mais leurs frères et sœurs et leurs amis pourront l'expliquer compte tenu de leur familiarité avec la personne. Il est également important de demander aux personnes qui connaissent bien l'enfant :

Comment [citer le nom de la personne] vous dit-il/elle qu'il/elle n'est pas satisfaite ou à l'aise avec une situation donnée ? Qu'est-ce qui le / la rend heureux/se ou triste ?

Utilisez ces informations pour faciliter l'entretien si la communication orale n'est pas possible, et prenez en compte tout signe indiquant que le participant n'est pas à l'aise ou ne souhaite pas continuer.

Combiner les outils et les approches

Les enfants peuvent également emporter le sac à emporter à la maison et le remplir avec leurs propres objets, puis le ramener pour l'activité de groupe avec les autres enfants. Une autre option consiste à ramasser les objets pendant la Visite guidée, offrant ainsi aux enfants et aux jeunes souffrant de malvoyance une manière différente de se rappeler et de discuter des lieux visités. Enfin, nous avons noté que l'Histoire dans un sac était très utile pendant les entretiens individuels avec des enfants et des jeunes ayant des problèmes plus graves de communication, car elle représente une activité personnalisée autour de laquelle les discussions avec les soignants sont élaborées.

Matériel nécessaire

Un sac et une variété d'objets quotidiens recueillis par le personnel et / ou les enfants (par exemple, un ballon de football, une serviette hygiénique, un morceau de fruit, des vêtements ou un cahier et un stylo)

Préparation – Élaborer l'Histoire dans un sac

1. Réfléchissez à tous les lieux et à toutes les activités qui peuvent être pertinents pour la sécurité et l'inclusion des enfants et des jeunes dans la communauté. Pensez aux différents rôles que les filles et les garçons assument à différents âges dans la communauté, puis préparez des objets liés à ces rôles de genre dans le sac.
2. Explorez les alentours et rassemblez des objets qui s'y rapportent (en tenant compte d'un large éventail des aspects de la vie de l'enfant) et qui sont susceptibles d'être familiers pour l'enfant. Généralement, il s'agira d'objets du quotidien. Par exemple, un stylo et un livre, ce qui pour l'enfant peut signifier « l'école » ou l'éducation.
3. Trouvez ou fabriquez un sac pour y mettre des objets dans et placez les objets dans le sac. Dressez une liste de tous les objets. Donnez à chaque son un nombre et un titre (par exemple, 1 Stylo). Inclure entre 5 et 10 objets pour chaque exercice, en tenant compte de l'âge, de la situation et des capacités de l'enfant à interroger.

10 Adapté de : Elena Jenkin, Erin Wilson, Kevin Murfitt, Matthew Clarke, Robert Champain & Laine Stockman, *Inclusive practice for research with children with disability: A guide* (Melbourne: Deakin University, 2015). <http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/>

Processus

1. Demandez à l'enfant de découvrir ce que contient le sac, d'en retirer les objets et de les sentir, puis discutez des objets avec les autres avant de poser les questions.
2. L'enfant retire les objets du sac, les identifie et sélectionne ceux qui l'aideront à raconter son histoire. Aucune manière n'est privilégiée pour réaliser ce processus - il faut être créatif.
3. Vous pouvez examiner le sac lentement et chercher des objets qui intéresseront le plus les enfants. Par exemple, s'il y a une chaussure dans le sac, les enfants voudront peut-être l'essayer.
4. L'enfant pourrait vouloir identifier chaque objet (par exemple, « C'est une noix de coco »), et vous devez confirmer ou dire que cela est exact ou le corriger gentiment s'il s'est trompé. L'enfant souhaitera peut-être commenter ou décrire l'objet (par exemple, « Elle est dure et a du duvet, je pense que celle-ci est mûre »). Vous devez confirmer sa description et y ajouter quelques détails (par exemple, vous pouvez dire, « Oui, je pense qu'elle est juteuse et si tu la remues, tu pourras écouter le lait de coco à l'intérieur. »).
5. Demandez à l'enfant s'il y a des objets qu'il/elle souhaite ajouter dans le sac. Par exemple : « Si ce sac contenait des objets qui diraient aux gens ce qui est important pour vous dans la vie, qu'y aurait-il d'autre dans le sac ? » Ou « Manque-t-il quelque chose d'important dans le sac ? »

Une adaptation visant à renforcer la communication de pair à pair

Cette activité peut être réalisée en groupes de deux personnes - un enfant handicapé et un enfant non handicapé. Tentez d'identifier une personne du même âge avec laquelle l'enfant handicapé se sent à l'aise. Il peut s'agir d'un frère ou d'une sœur avec qui l'enfant passe du temps. Expliquez que vous leur demandez de raconter une histoire sur ce qui est important pour eux en matière de sécurité et d'inclusion dans la communauté. Autorisez-les à prendre le sac à la maison avec eux pour recueillir des objets qui les aideront à raconter l'histoire lorsque vous vous réunirez un autre jour. Le fait de collecter des objets et de planifier l'histoire peut encourager la réflexion sur les différents types de communication et de contributions aux activités.



*L'utilisation de l'Histoire dans un sac pour expliquer les rôles de genre.
© WRC/Emma Pearce*

Exemple pratique

Les jeunes femmes handicapées et non handicapées en Éthiopie ont choisi l'Histoire dans un sac comme méthode pour communiquer leurs expériences sur les rôles de genre. Une fois que la méthodologie leur avait été présentée au cours de la première session, les jeunes femmes sont rentrées chez elles, puis sont revenues le lendemain avec leurs propres objets. Une participante a décrit l'importance d'un ballon de football qu'elle a apporté pour l'activité - Lorsque les filles atteignent un certain âge, on leur dit souvent qu'elles ne doivent pas faire de sport avec les garçons. Cela se produit généralement pendant l'adolescence, lorsque les filles sont censées jouer des « rôles de femmes » plus traditionnels au sein du foyer.

ANNEXES

Les Annexes citées dans cet outil sont disponibles en ligne.

ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE

Violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés : Une boîte à outils à l'attention des acteurs de la protection de l'enfance Annexe 1 : MÉTHODOLOGIE PILOTE

Ce document propose une vue d'ensemble de la méthodologie utilisée pour la mise en place pilote sur le terrain des outils avec le personnel de ChildFund et de ses partenaires en Éthiopie. Les outils et les ressources préparés dans le cadre de ce projet sont disponibles dans la publication : Violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et des jeunes handicapés : Une boîte à outils à l'attention des acteurs de la protection de l'enfance.

www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1290-youth-disabilities-toolkit-methodology

ANNEXE 2 : MODÈLE DE PRÉSENTATION POWERPOINT

Évaluations participatives avec des enfants et des jeunes handicapés :
Quelles mesures allons-nous prendre ?

www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1291-youth-disabilities-toolkit-presentation

ANNEXE 3 : DES IMAGES POUR LA DISCUSSION DE GROUPE

www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1292-youth-disabilities-toolkit-pictures

ANNEXE 4 : MODÈLE DE PHOTOTHÈQUE

www.womensrefugeecommission.org/disabilities/resources/1293-youth-disabilities-toolkit-library



ChildFund[®]
International

ChildFund International
2821 Emerywood Parkway
Richmond, Virginia 23294-3725 ÉTATS-UNIS
global@childfund.org
www.childfund.org



Commission des femmes pour les réfugiés
Rechercher. Réexaminer. Résoudre.

Commission des femmes pour les réfugiés
122 East 42nd Street, New York, NY 10168-1289
t. 212.551.3115
info@wrcommission.org
womensrefugeecommission.org